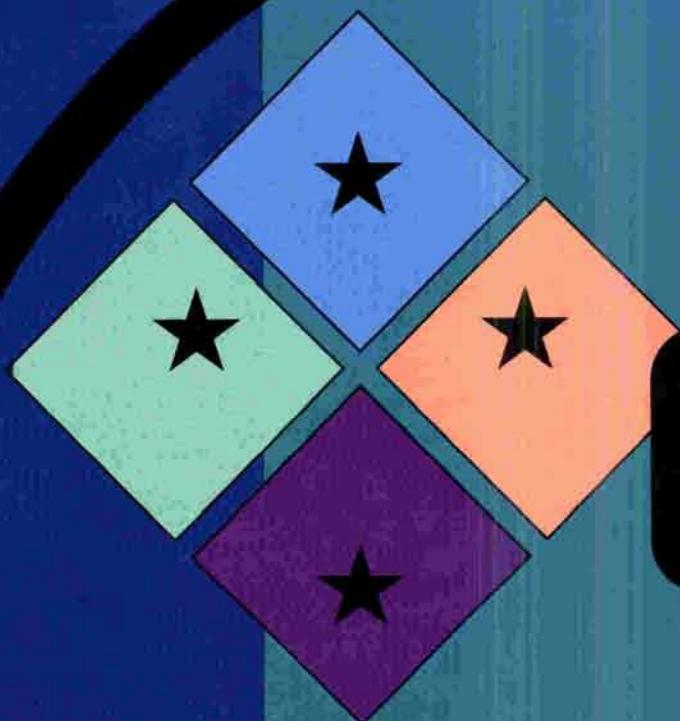




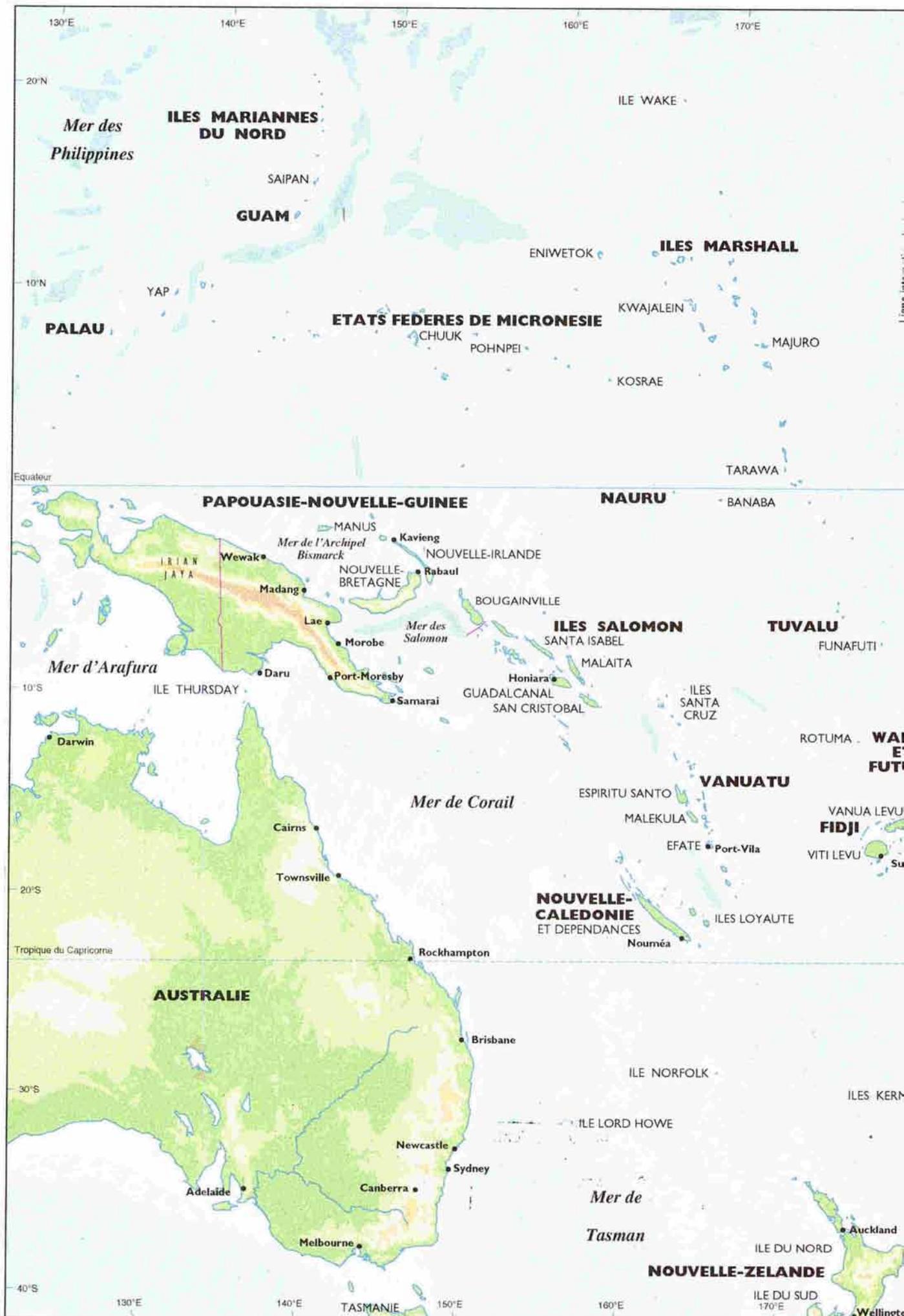
PROE

Programme régional océanien de l'environnement

Rapport annuel
1996/1997



363.7099
SOU

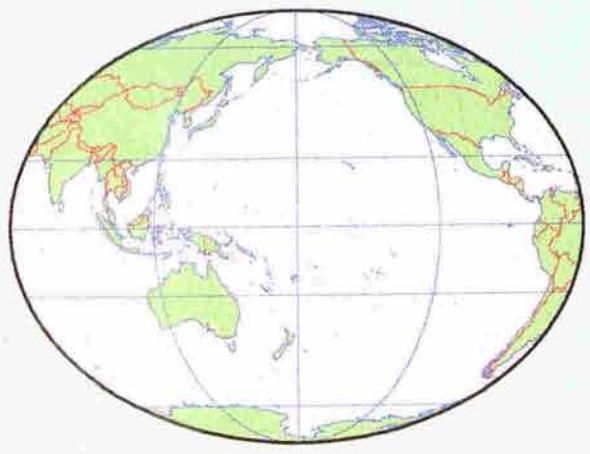


170°O 160°O 150°O 140°O 130°O

Honolulu
ILES HAWAII

ILE JOHNSTON

Océan Pacifique Nord



20°N

10°N

La Région du Pacifique Sud

Equateur

KIRIBATI

KIRITIMATI

ILES PHOENIX

DE LA LIGNE

TOKELAU

ILES MARQUISES

10°S

SAMOA OCCIDENTALES

Apia
Pago Pago

SAMOA AMERICAINES

ILES COOK

ILES DE LA

SOCIETE

Papeete
TAHITI

POLYNESIE

FRANÇAISE

ILES GAMBIER

20°S

ROYAUME DES TONGA
Nukunono
TONGATAPU

NIUE

RAROTONGA

Tropique du Capricorne

Océan Pacifique Sud

ILES AUSTRALES

RAPA

PITCAIRN

30°S

SPREP Information Centre
Received
2 AOUT 1998



0 500 1000 km

Projection cylindrique modifiée
Carte tracée par MAPgraphics, Brisbane, 1996

40°S

170°O 160°O 150°O 140°O 130°O

Pays et territoires membres du PROE

Australie
Etats fédérés de Micronésie
Etats-Unis d'Amérique
Fidji
France
Guam
Iles Cook
Iles Mariannes du Nord
Iles Salomon
Kiribati
Nauru
Nioué
Nouvelle-Calédonie
Nouvelle-Zélande
Palaos
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Pitcairn
Polynésie française
République des îles Marshall
Samoa
Samoa américaines
Tokelau
Tonga
Tuvalu
Vanuatu
Wallis-et-Futuna

Remarque :

Le présent rapport annuel couvre la période de dix-huit mois écoulée entre le 1er juin 1996 et le 31 décembre 1997 afin qu'à l'avenir le rapport annuel prenne en compte la même période que le programme de travail et budget du PROE. Le Secrétariat du PROE sera ainsi à même de présenter un compte rendu plus clair des résultats obtenus chaque année dans la mise en œuvre des projections adoptées par les pays et territoires membres.

Catalogage à la source – Bibliothèque du PROE

Programme régional océanien de l'environnement
Rapport annuel du PROE : 1996/1997. – Apia : PROE, 1998.

72 p. : 29 cm

ISBN : 982-04-0178-X

I. Programme régional océanien de l'environnement (PROE). II. Titre.

341.246

Imprimé sur papier recyclé par
Quality Print Limited Fidji

Traduction :
Language Professionals Limited
PO Box 3461
Auckland, Nouvelle-Zélande

© PROE, 1998

Le Programme régional océanien de l'environnement autorise la reproduction intégrale ou partielle du présent ouvrage, par quelque procédé que ce soit, moyennant mention de la source.

Original en langue anglaise

Avant-propos



Tamari'i Tutangata

Lorsque les membres du PROE m'ont accordé le privilège de me joindre à l'équipe du Secrétariat en janvier 1997, je savais que l'organisation avait la réputation de gérer très efficacement les ressources qu'elle reçoit de ses membres et d'autres bailleurs de fonds. Les mois suivants n'ont fait que me conforter dans cette idée. J'ai aussi réalisé que les procédures administratives et financières du PROE devaient être amenées à suivre le rythme d'expansion rapide qui caractérise les activités de l'organisation depuis son transfert au Samoa, il y a cinq ans.

En 1996 et 1997, l'équipe dévouée du Secrétariat a poursuivi ses efforts pour remplir le mandat que lui ont conféré ses membres, à savoir protéger et valoriser l'environnement océanique et veiller au développement durable de celui-ci.

Exécutant un programme de travail de plus en plus chargé, le Secrétariat s'est posé en outre en chef de file à l'échelle mondiale en créant des zones de conservation communautaires promises à un avenir durable. Ses méthodes de travail interactives, qui engagent la participation de tous, ont assuré le succès de la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature et les zones protégées durant laquelle des animateurs océaniques ont eu recours à une approche pratique et axée sur la résolution de problèmes pour tirer les enseignements des initiatives de conservation récentes et préparer la prochaine Stratégie d'action quadriennale pour la conservation de la nature dans la région du Pacifique Sud.

Dans le domaine du changement climatique, les spécialistes du PROE ont continué de mettre leurs compétences techniques et juridiques au service de tous les membres de l'organisation, les aidant en outre à développer leurs compétences en matière de stratégie et de planification. Les pays insulaires océaniques ont également bénéficié de l'expérience de ces agents en novembre 1997, lors des négociations de la Convention sur le climat à Kyoto, au Japon, au cours desquelles ils ont demandé que l'accord sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre soit le plus strict possible.

Le Protocole de Kyoto est le premier accord mondial à fixer des taux de réduction précis des émissions. Bien qu'il ne soit pas aussi strict que les pays océaniques l'auraient souhaité, il constitue un premier pas important dans la bonne direction. Il est maintenant essentiel que les principaux émetteurs considèrent sa ratification comme une priorité. Beaucoup reste aussi à faire dans la région Pacifique pour promouvoir les mécanismes d'application du protocole et pour élaborer des méthodes d'adaptation conformes au «Mécanisme de développement propre» prévu par le protocole.

Le PROE est une organisation solide et en pleine expansion, qui évolue constamment à mesure qu'elle adapte ses méthodes pour chercher des solutions à certains des problèmes les plus urgents de la région et de la planète. Les problèmes écologiques tels que le changement climatique, l'élévation du niveau de la mer, la perte de biodiversité et les difficultés croissantes de gestion des déchets sont tous relativement nouveaux dans les îles du Pacifique. Il n'existe malheureusement pas de solution toute faite, ni pour les pays industrialisés, ni pour les pays en développement. La tradition séculaire océanique voulant que les communautés villageoises soient les gardiennes de leurs propres ressources naturelles, le programme de travail que le Secrétariat prépare selon les desiderata de ses membres s'appuie fortement sur ce principe.

De plus en plus, le PROE s'efforce de renforcer les compétences des agents de l'Etat et des communautés insulaires au sens large plutôt que de mettre en œuvre les projets des pays. Le Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud (PCBPS) exécuté par l'organisation a déjà recours à cette approche, qui sera également utilisée pour deux nouveaux programmes, le Programme d'assistance aux îles du Pacifique en matière de changement climatique (PICCAP) et le Programme de renforcement des moyens pour la gestion de l'environnement dans le Pacifique (PREMGEP).

Tamari'i Tutangata

Directeur

Donald Stewart

Directeur par intérim

(Du 1er mai 1996 au 14 janvier 1997)

Directeur adjoint

*(Du 5 janvier 1992 au 30 avril 1996 et
du 15 janvier 1997 au 5 janvier 1998)*

Dorothy Kamu

Secrétaire du Directeur

Apiseta Eti

Secrétaire du Directeur adjoint

Le renforcement des moyens et des institutions sous-tend toutes les activités du PROE. A ce titre, les chargés de programme de l'organisation apportent leur soutien à toutes les activités entreprises par chaque pays à l'échelon national et régional; ils conçoivent ainsi des approches susceptibles de répondre aux besoins particuliers de chacun et offrent la possibilité aux pays ayant des préoccupations environnementales semblables de mettre en commun leurs compétences et leurs méthodes et de bénéficier d'actions de formation conjointes. Les agents du Secrétariat prêtent également leur concours à l'échelle régionale, par exemple dans le cadre de l'Alliance des petits Etats insulaires (APEI), et au niveau international, lors de négociations telles que la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques et les réunions de la Commission du développement durable des Nations Unies.

L'an passé, le PROE s'est efforcé de renforcer le rôle de conseiller qu'il joue auprès des pays insulaires lors de négociations et conférences internationales. Grâce au concours fort apprécié du Gouvernement danois et de la NZODA, un poste de spécialiste des négociations internationales et un second poste de conseil juridique vont, respectivement, être créés.

Récemment, le PROE s'est également attaché à développer les relations qu'il entretient déjà et, dans le cas de la Banque asiatique du développement et de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, à faire renaître des associations passées. Le PROE a entrepris d'élargir le réseau des organismes avec lesquels il travaille. La sixième Conférence sur la conservation de la nature, qui a enregistré un taux de participation record, regroupait des représentants d'organisations de protection de l'environnement et d'organismes bailleurs de fonds multiples, tous actifs dans le Pacifique. Afin d'améliorer la coordination des efforts déployés dans la région, ils ont demandé au PROE d'organiser, début 1998, une Table Ronde qui réunira tous les organismes œuvrant pour la conservation de la biodiversité et de la nature dans la région. Ce sera la première en son genre.

Au sein du Secrétariat, 1997 a été marquée par une consolidation et une évaluation permanentes ainsi que par un renforcement prudent des activités existantes, pour répondre aux exigences du nouveau Plan d'action 1997/2000 approuvé en 1996 par la 9^e Conférence du PROE. Ces activités se sont traduites notamment par des actions de formation du personnel, des contrôles internes des effectifs en place, la mise en place de nouvelles modalités d'évaluation du personnel et l'adaptation à la périodicité désormais bisannuelle de la Conférence du PROE.

Le Secrétariat a entrepris l'évaluation de sa section études d'impact sur l'environnement (EIE). Ses recommandations seront soumises à un groupe de travail qui réunira une sélection de spécialistes des pays océaniques en EIE, en avril 1998, ainsi qu'à la dixième Conférence du PROE en septembre 1998.

En Océanie, plus que dans toute autre région du monde, environnement et développement sont inextricablement liés. A mesure que les initiatives en faveur de la réforme économique et du développement prennent racine dans de nombreuses îles, il devient de plus en plus urgent d'intégrer les considérations d'environnement dans les plans élaborés par les services publics dans tous les secteurs : finances, planification du développement, agriculture, sylviculture, pêche, tourisme... La création d'emplois revêt une grande importance dans le domaine de la planification du développement. Mais pour que les emplois créés et les investissements réalisés soient viables à long terme, il est indispensable que les critères de développement conçus s'attachent à protéger et valoriser le milieu fragile qui pourvoit aux besoins de chaque village océanien.

Table des matières

3 **Avant-propos**

6 **Introduction**

Divisions du PROE

8 Conservation des ressources naturelles

20 Education écologique, information et renforcement des moyens

30 Gestion et planification de l'environnement

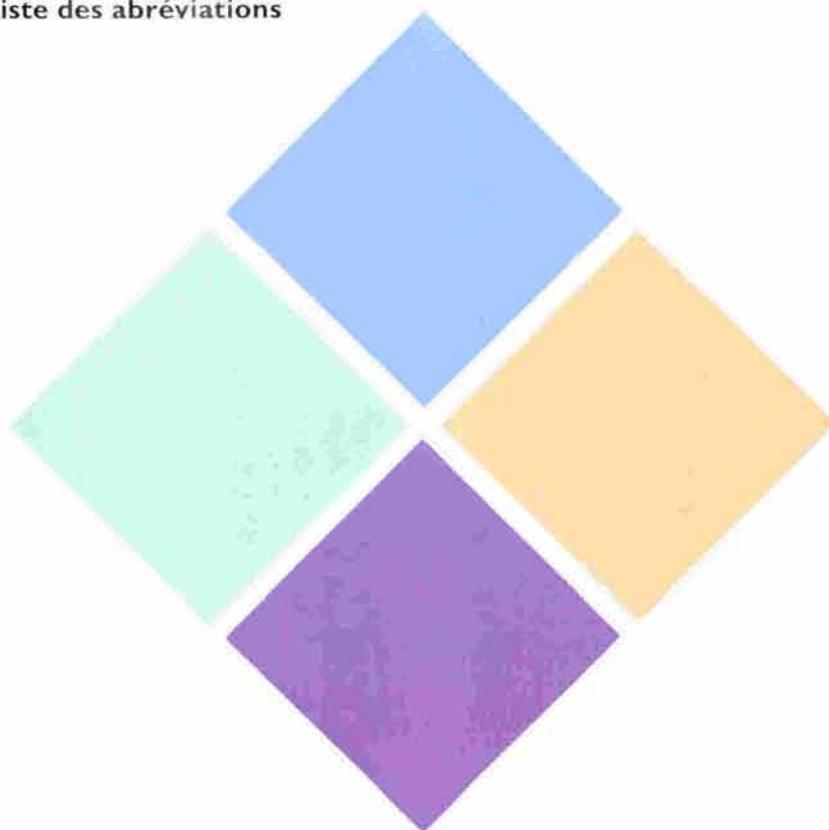
46 Finances et administration

48 **Activités dans les pays et territoires**

66 **Crédits disponibles et dépenses**

68 **Relations avec d'autres organisations**

70 **Liste des abréviations**





Introduction

Présentation du PROE

Le Programme régional océanique de l'environnement est l'organisation intergouvernementale chargée de promouvoir la coopération, de prêter son concours pour protéger et améliorer l'environnement océanique ainsi que de pérenniser le développement de celui-ci.

Ses membres sont les gouvernements et administrations de vingt-deux pays et territoires insulaires océaniques et de quatre pays développés ayant des intérêts directs dans la région.

Le PROE a été officiellement créé en 1980 par le Forum du Pacifique Sud et la Commission du Pacifique Sud (CPS – maintenant appelée Secrétariat général de la Communauté du Pacifique), principalement grâce au soutien technique et financier du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et avec le concours des membres de la CPS et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

Chargée de protéger l'environnement océanique, l'organisation employait à ses débuts trois agents basés dans les bureaux de la CPS à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Depuis, le PROE s'est installé à Apia (Samoa) et est devenu une organisation régionale forte de soixante agents qui apporte son soutien technique aux pays et territoires de la région.

Qui détermine le programme du PROE pour l'environnement ?

Ce sont les pays et territoires membres de l'organisation qui décident des objectifs et des plans de travail confiés au Secrétariat. Ainsi que le précise le Plan d'action du PROE pour la période 1997/2000, "la vision du PROE consiste en une communauté de pays et territoires insulaires océaniques possédant les moyens et l'engagement nécessaires à la mise en œuvre de programmes de gestion et de protection de l'environnement".

Les programmes exécutés par le PROE couvrent une vaste gamme de problèmes d'environnement particuliers. Conçus à la demande des pays et territoires membres, ils sont élaborés et mis en œuvre en concertation et en collaboration étroites avec les communautés villageoises concernées, le pays en question ou la région.

Qui finance les programmes du PROE ?

Les principaux bailleurs de fonds du PROE sont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Agence australienne pour le développement international (AusAID), le Programme canadien d'exploitation de l'océan Pacifique Sud (C-SPOD) et l'agence néo-zélandaise d'aide publique au développement (NZODA). Les autres crédits proviennent des contributions versées par les gouvernements et administrations membres ainsi que des fonds alloués à certaines activités particulières par divers gouvernements et organisations régionales et internationales, dont le *Commonwealth Fund for Technical Cooperation* (CFTC) [Fonds pour la coopération technique du Commonwealth], le Laboratoire national américain de Los Alamos, le Gouvernement danois, l'Union européenne, le Gouvernement japonais, le Gouvernement français, le Gouvernement de la République de Chine (Taiwan), le PNUE, le Gouvernement américain et l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Priorités définies par les pays et territoires membres dans le Plan d'action

- 1 **Conservation de la biodiversité et des ressources naturelles**
- 2 **Changement climatique et gestion intégrée des zones côtières**
- 3 **Gestion des déchets, prévention de la pollution et interventions d'urgence**
- 4 **Gestion de l'environnement, planification et renforcement des institutions**
- 5 **Education, information et formation en matière d'environnement**

Quel genre de travail fait le PROE ?

Un des récents succès remportés par le PROE a été la création, dans douze pays insulaires océaniques, de dix-sept zones de conservation communautaires offrant des possibilités nouvelles, telles que des activités d'écotourisme ou d'observation des baleines, qui permettent aux villageois de continuer à vivre de leurs ressources sans les épuiser ni les détruire.

À Vanuatu, à la suite de la récente campagne régionale de sauvegarde des tortues visant à empêcher leur extinction, les villages en ont interdit la capture et ont constitué un réseau de surveillance des différentes espèces. Aux Fidji, le moratoire imposé sur la prise des tortues a été reconduit jusqu'en 2002. Par ailleurs, un réseau océanien de surveillance des récifs coralliens a été mis en place pour protéger les récifs dans toute la région.

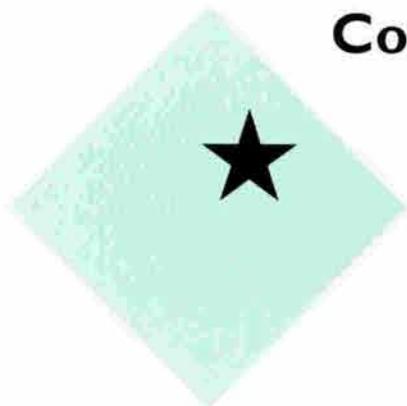
Le changement climatique est une préoccupation majeure dans le Pacifique, qui doit s'attendre à en subir les effets bien plus que d'autres, même s'il n'y a guère contribué. Dans ce domaine, les agents du PROE s'efforcent principalement de renforcer les compétences techniques et de planification dans les pays membres, tout en prêtant leur concours à ceux-ci pour les négociations internationales. Les services météorologiques nationaux, qui sont maintenant reliés aux installations de surveillance du niveau de la mer et du climat, sont aussi dotés d'équipement météorologique satellitaire à faible résolution, ce qui leur permet d'effectuer des prévisions météorologiques plus exactes, notamment des tempêtes. Des stations de surveillance du niveau de la mer ont été installées dans onze pays insulaires océaniques pour aider à évaluer les incidences du changement climatique.

La gestion des déchets solides et des produits chimiques fait l'objet de projets de démonstration tandis qu'un nouveau projet s'attache à recenser les vieux stocks de polluants organiques persistants dans toute la région et à concevoir des programmes de nettoyage. D'autres nouveaux projets portent sur la pollution marine d'origine tellurique et la sensibilisation du public à la nécessité de procéder à la gestion et à la réduction au minimum des déchets solides.

Des études d'impact sur l'environnement ont été réalisées dans divers pays dont les Samoa américaines, les États fédérés de Micronésie, les Fidji, Kiribati, Nioué, le Samoa, les Tonga et Vanuatu. La plupart des États membres du Forum du Pacifique Sud sont maintenant dotés d'une base de données relative à l'état de l'environnement. Dans quatre pays, le PROE a contribué directement à la création d'une cellule environnement en prenant en charge un poste qui est maintenant financé par l'État. L'organisation a aussi contribué à renforcer les cellules environnement existant dans tous les pays et territoires insulaires membres de manière diverse, notamment en déléguant des volontaires et en menant des actions de formation. En outre, dans le cadre de la mise en place d'un réseau de centres d'information écologique dans toute la région, le PROE a mis à la disposition des Ministères de l'Environnement de six pays insulaires les ordinateurs, le logiciel et la formation nécessaires à la création de leur propre bibliothèque de l'environnement. Chacune d'entre elles dispose maintenant d'archives informatiques regroupant quelque 10 000 rapports et articles relatifs à l'environnement.

Les programmes du PROE accordent un intérêt primordial au renforcement des institutions. Selon le bilan du projet Capacité 21, ce projet triennal qui vient de s'achever est parvenu à renforcer les politiques et les plans de protection de l'environnement, et notamment à accroître le nombre des acteurs participant à la planification d'un développement durable. Ce projet comprenait entre autres des ateliers de formation à l'intention des agents chargés d'octroyer les crédits dans les banques de développement, à l'intention des agents d'autres organismes financiers et des responsables chargés d'élaborer la politique et la législation de l'environnement.

Conservation des ressources naturelles



La division conservation des ressources naturelles regroupe trois programmes distincts mais liés entre eux : le Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud (PCBPS), le Programme de conservation des ressources naturelles (PCRN) et le Programme de gestion et de planification des zones côtières. Ces trois initiatives relèvent des composantes 1 et 2 du Plan d'action du PROE élaboré pour la période 1997/2000, à savoir conservation de la diversité biologique et des ressources naturelles et changement climatique et gestion intégrée des zones côtières.

La division entreprend également des activités ayant trait aux composantes 4 et 5 du Plan d'action, à savoir gestion de l'environnement, planification et renforcement des institutions et éducation, information et formation en matière d'environnement.



Iosefatu Reti

Chef de division et responsable de projet (PCBPS)

Lucille Apis-Overhoff

Chargée des zones humides et des mangroves

James Aston

Chargé de la gestion des zones côtières

Sue Miller

Chargée de programme (protection des espèces)

Samuelu Sesega

Chargé de programme (PCBPS - gestion des ressources)

Michael McGrath

Chargé de programme (PCBPS - études socio-économiques)

Ruta Couper

Secrétaire

Sarona Stanley

Assistante de division

Les objectifs de la division sont les suivants :

- ◆ soutenir les efforts de conservation de la diversité biologique du Pacifique Sud déployés par les communautés locales et les gouvernements pour le bien-être actuel et futur des peuples de la région et du monde;
- ◆ aider les communautés locales, les ONG et les organismes publics dans la création et la gestion initiale de zones de conservation;
- ◆ protéger le riche patrimoine naturel de la région en conservant ses ressources naturelles et sa biodiversité, et en assurant leur gestion selon des méthodes durables;
- ◆ identifier les menaces les plus urgentes qui pèsent sur la biodiversité de la région et y faire face; et protéger les plantes, les animaux et les écosystèmes de la région pour les générations futures;
- ◆ élaborer et préconiser des méthodes de financement adaptées aux activités de conservation et de gestion durable des ressources;
- ◆ renforcer les connaissances spécialisées et les compétences techniques à l'échelle locale en matière de planification et de réalisation de programmes de conservation;
- ◆ renforcer les moyens nationaux de formulation et de mise en œuvre des programmes de gestion et de planification des zones côtières;

- ◆ coordonner les activités de gestion et de planification des zones côtières dans la région;
- ◆ aider les pays et territoires membres à prendre toutes mesures nécessaires à la lutte contre la pollution et l'érosion du littoral dans la zone d'application de la *Convention du PROE*.

ACTIVITÉS DE LA DIVISION

Un résumé des activités menées à bien par la division au titre de chacune des composantes de programme est présenté ci-dessous.

EN BREF

La biodiversité des îles du Pacifique est gravement menacée

17 zones de conservation existent maintenant dans 12 pays

Les communautés établissent et gèrent leurs propres zones de conservation

De nouvelles options comme l'écotourisme permettent aux populations locales de continuer à vivre de leurs ressources tout en les protégeant

Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud (PCBPS)

Création de zones de conservation

La diversité biologique des îles du Pacifique est une des plus gravement menacées du monde. La pression démographique, l'exploitation forestière intensive, l'agriculture à caractère commercial et le défrichement des terres qui en résulte ont considérablement modifié, voire détruit d'importants habitats et écosystèmes, entraînant une perte de biodiversité sans précédent. Ces activités se sont poursuivies au cours de ces dernières années, et tout semble indiquer qu'elles continueront de constituer un défi majeur pour les gouvernements et les peuples des îles du Pacifique ainsi que pour l'environnement océanien au XXI^e siècle.

Le PCBPS lutte contre ces menaces en constituant en zones de conservation des éléments

protégés qui revêtent un caractère important pour la préservation de la biodiversité et en assurant leur gestion. Selon des critères approuvés, le programme aide les communautés locales à exploiter leurs ressources naturelles en faisant appel à des méthodes durables qui ne les épuisent pas et ne les détruisent pas afin que les générations futures puissent continuer d'en bénéficier.

Fin décembre 1997, dix-sept projets de zones de conservation (PZC) avaient été constitués et pris en charge dans les douze pays suivants : Îles Cook, Fidji, États fédérés de Micronésie (2), Kiribati (2), Îles Marshall, Nioué, Palaos (2), Samoa (2), Îles Salomon (2), Tonga, Tuvalu et Vanuatu

A la découverte des trésors : en stage de formation, des membres des comités de coordination de ZC venus des Palaos, des EFM et des Îles Marshall effectuent une mission d'étude dans la forêt de palétuviers de la zone de conservation de Ngaremeduu aux Palaos.





Les participants à l'atelier d'écotourisme à Kosrae (EFM, juillet 1997) échantent les présentations.

(2) Nauru et Tokelau n'ont pas encore instauré de PZC au titre du programme.

Grâce à son approche hautement communautaire, le PCBPS est parfaitement adapté aux régimes de propriété qui régissent les zones terrestres et marines dans la région. Les communautés locales sont propriétaires des zones qu'elles ont établies et dont elles assurent la gestion avec l'appui des organismes publics et d'autres parties prenantes. Le nom-

bre impressionnant de PZC communautaires créés depuis le lancement du programme en 1993 témoigne amplement du succès remporté par cette approche de la conservation dans la région, tout comme en témoignent la participation active des communautés à la gestion des projets et le soutien considérable apporté au cours des années par les pouvoirs publics et d'autres organismes tant dans la région qu'en dehors de celle-ci.

Activités génératrices de revenus durables

Lors de la conception d'un PZC, il est important d'aider les communautés locales à mettre sur pied et gérer des activités génératrices de revenus durables au sein de la zone concernée. En entreprenant des activités écotouristiques ou récréatives, ou toute autre activité rémunératrice, les villageois bénéficient en effet d'un revenu complémentaire ou de substitution qui permet de compenser le fait que, dans certains cas, leur accès aux ressources situées dans la zone et leurs droits ont été restreints par la création de la zone.

Divers projets s'avèrent déjà rentables aux Fidji, à Vanuatu et au Samoa grâce à l'écotourisme. Aux Iles Cook, à Kosrae (EFM), aux Iles Salomon et à Tuvalu, la mise en place des infrastructures nécessaires à l'accueil des touristes est en cours. Dans d'autres pays, les projets pourraient donner lieu à des activités de loisirs liées à la mer telles que l'observation des baleines (Tonga), la plongée sous-marine ou la pêche sportive (Palaos et Kiribati). Parmi les autres activités rémunératrices envisagées, citons la culture durable de noix indigènes, la culture en bandes, l'agroforesterie et l'artisanat.

Formation

En 1996 et 1997, le PCBPS a continué de mettre l'accent sur la formation des villageois et des chargés de la conservation. En novembre 1996, plus de 25 participants et

représentants de tous les PZC pris en charge par le programme ont assisté à un atelier de formation consacré au suivi et à l'évaluation. En juillet 1997, un atelier sur

l'écotourisme a réuni à Kosrae (EFM) des chargés de la conservation et des villageois qui participent à des projets financés par le PCBPS ou la NZODA. Les propriétaires fonciers de certaines zones ont bénéficié d'une assistance qui leur a permis d'effectuer des voyages d'études dans d'autres zones. Ont également bénéficié d'une assistance des agents de projet qui ont animé eux-mêmes un atelier de forma-

tion dans leurs pays respectifs. Le PROE et l'*International Centre for Protected Landscapes* (ICPL) œuvrent de concert à la création, au sein d'un établissement existant, d'un centre de formation accueillant les gestionnaires d'espaces protégés et les praticiens de la conservation de la région.

Mécanisme financier pour la conservation de la biodiversité

Les efforts se sont poursuivis en vue d'établir un fonds d'affection spéciale océanien chargé de financer la conservation de la nature dans les pays et territoires de la région. Débattant de la proposition conceptuelle élaborée par le PROE avec le concours du Centre d'activités de la CESAP pour le Pacifique, les participants à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature et les zo-

nes protégées se sont déclarés en faveur de l'initiative prise par le Secrétariat. Les commentaires formulés pendant la conférence seront incorporés au projet de document conceptuel. Une équipe de trois à quatre experts doit être constituée en 1998 pour rédiger un document plus détaillé qui sera ensuite soumis aux bailleurs de fonds potentiels.

EN BREF

Une conférence sur la conservation de la nature dans l'esprit océanien

A Vanuatu, les villageois interdisent la capture des tortues et constituent un réseau de surveillance de la ressource

Compliments du jury pour la formation des organisateurs et guides d'observation des baleines

Un nouveau programme s'attaque aux espèces envahissantes introduites

Programme de conservation des ressources naturelles (PCRN)

Ce programme a pour but de veiller à la pérennité du riche patrimoine naturel océanien en favorisant la conservation et la gestion durable de ses ressources naturelles et de sa biodiversité, pour le bien-être des peuples de la région et du monde. Conformément au Plan d'action du PROE, le PCRN privilégie la protection des espèces menacées, les questions relatives aux espèces envahissantes ainsi que la mise œuvre des conventions, accords et stratégies importants pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Le programme, qui traite d'une variété de problèmes de conservation des ressources non couverts par le PCBPS, s'appuie sur

la Stratégie d'action pour la conservation de la nature dans la région du Pacifique Sud 1994/1998.

Le point fort de l'année 1996/97 pour le PCRN a été le grand succès de la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature et les zones protégées. Animée par des spécialistes océanien de la conservation, la conférence s'est attachée à mettre en exergue les enseignements tirés de l'utilisation des principaux outils de conservation employés dans la région au cours des quatre dernières années. La conférence fait l'objet d'un article spécial en page 18.

Programme régional de conservation de la torture marine (PRCTM)

La mise en œuvre du Plan stratégique 1994/96 du PRCTM s'est poursuivie, tandis qu'une nouvelle stratégie a été élaborée pour la période 1997/2001. Le programme a soutenu les initiatives entreprises par les pays et territoires en faveur de la conservation et de l'exploitation rationnelle des tortues dans divers domaines (recherche, recensement, éducation et sensibilisation). Le PROE a également continué de coordonner la base de données régionale sur le marquage des tortues. Des supports éducatifs et de sensibilisation ont été diffusés, dont une nouvelle version de la très populaire vidéo "Laissons vivre nos tortues"

qui avait été produite lors de la campagne sur les tortues. Un des événements marquants de l'année 1996/97 a été une nouvelle saison du programme éducatif sur les tortues animé par le Wan Smolbag Theatre avec le concours du Ministère de la Pêche de Vanuatu. Grâce à ce partenariat, un réseau de villageois chargés de surveiller les tortues a été mis sur pied et la capture de ces animaux interdite. Toujours en 1997, le Gouvernement fidjien a reconduit le moratoire sur la prise des tortues jusqu'en 2002 et adopté une stratégie nationale de conservation des tortues élaborée en collaboration avec des ONG.

Programme régional de conservation de l'avifaune (PRCA)

Le PRCA a financé la compilation d'un guide de l'avifaune de Nioué et la réalisation d'une évaluation des problèmes touchant les oiseaux, le peka et les rongeurs de l'île. En revanche, les moyens financiers limités affectés au programme ont conti-

nué de restreindre le soutien apporté aux pays et territoires membres en réponse à leurs demandes. Un partenariat a été conclu avec l'ONG *Birdlife International*, la NZODA prenant en charge le personnel et les moyens nécessaires.

Dessin paru dans le Fiji Times au lendemain de l'annonce par le gouvernement de la reconduction du moratoire sur la capture des tortues.

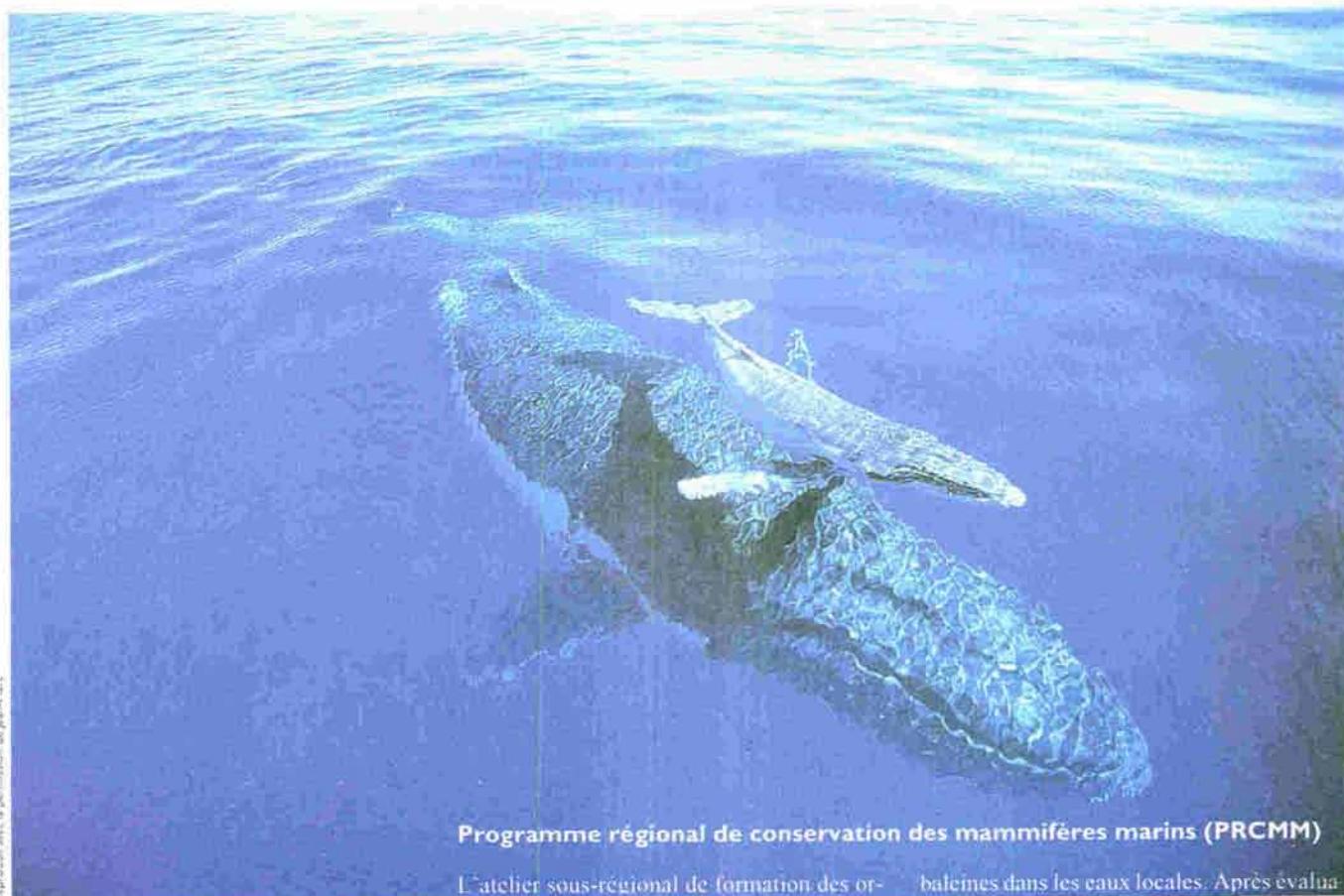
Les animateurs de la Conférence sur la conservation de la nature prévue à Pohnpei se concentrent sur les conseils de leur formateur. De dte à gche : Joe Reti (PROE), Isaa Korovulavula (Conseil du Pacifique Sud pour l'écologie et l'environnement, SPACHEE) et Sue Miller (PROE), formatrice et coordinatrice de la conférence.



SPREP/1992



Reproduit avec la permission du Fiji Times



Programme régional de conservation des mammifères marins (PRCMM)

L'atelier sous-régional de formation des organisateurs et des guides d'activités d'observation des baleines organisé aux Tonga en partenariat avec l'ONG *Whales Alive* a remporté un grand succès auprès des participants venus des Samoa américaines, des Îles Cook, des Fidji, des Tonga et de Nioué. Au cours de l'année, le programme a continué d'apporter son concours aux initiatives d'observation des baleines menées aux Tonga, notamment en réalisant un rapport sur les orientations de cette activité écotouristique jusqu'à l'an 2000 (*Vision to the Year 2000*). Dans ce contexte, le Gouvernement tongan a invité le PROE à coordonner, en partenariat avec le secteur privé et les organismes publics, l'élaboration, la mise à l'essai et l'évaluation de principes directeurs destinés à guider les activités d'observation des

baleines dans les eaux locales. Après évaluation, les principes légèrement amendés ont reçu l'aval unanime des entreprises et du gouvernement qui préconisent leur application en tant qu'instrument clé pour le développement de ce secteur d'activité.

Parmi les projets à long terme poursuivis en 1996/97, citons la compilation d'un guide pratique des mammifères marins du Pacifique Sud et la réalisation d'une étude de référence des connaissances et questions relatives à la protection et l'exploitation rationnelle des mammifères marins dans la région insulaire océanienne. Le PROE a continué de prodiguer des conseils stratégiques et une assistance technique à ses membres ainsi que des informations et des conseils sur les questions relatives à la pêche à la baleine.

Programme régional sur les espèces envahissantes

Toute une série d'espèces animales et végétales introduites menacent l'avenir de nombreuses espèces endémiques et d'éléments méritant d'être préservés dans les écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce de la région. Le nouveau Programme régional sur les espèces envahissantes a pour objet d'aider les membres du PROE à prévenir l'introduction des espèces allogènes qui menacent les écosystèmes, les habitats et les espèces

indigènes de la région, à lutter contre les espèces introduites ou à les éradiquer. Lors de la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature, des priorités ont été définies pour le programme au cours d'une séance technique spéciale. La NZODA et l'AusAID ont alloué les crédits nécessaires à la mise en œuvre des recommandations formulées par les représentants de la région.

Une baleine à bosse et son baleineau au large de Vava'u aux Tonga.

Mise en œuvre des conventions, accords et stratégies régionaux et internationaux sur la diversité biologique

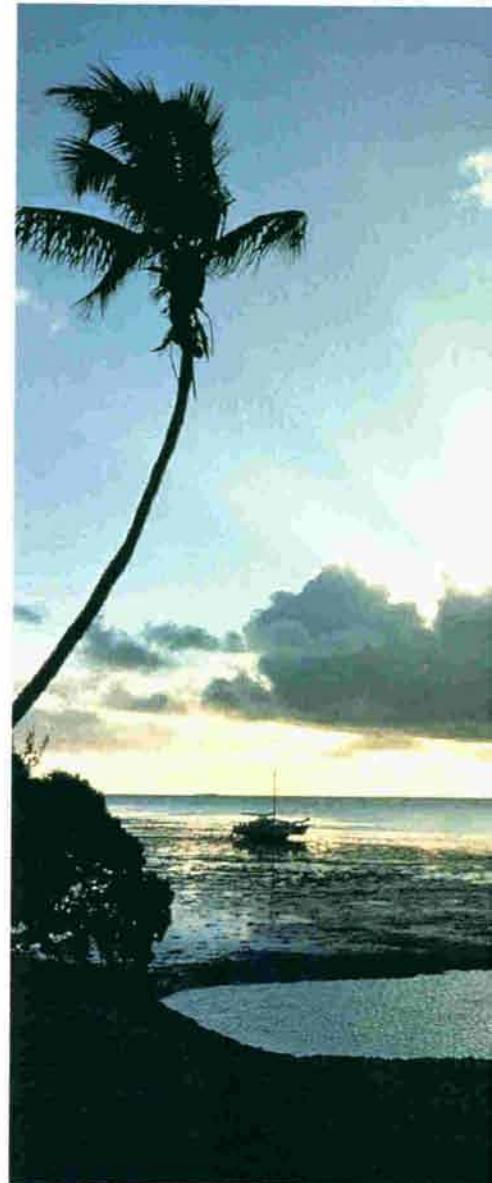
Conventions et accords

Le PROE a continué de prodiguer assistance et conseils techniques à ses membres pour leur permettre d'évaluer leurs obligations aux termes des conventions régionales et internationales, de les respecter et/ou de s'en acquitter. En 1996/97, les efforts ont principalement porté sur la Convention sur la diversité biologique; les délégations insulaires océaniques participant aux négociations d'un protocole sur la sécurité biologique ainsi qu'aux réunions de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques ont bénéficié d'un soutien, de même que le Gouvernement de Nioué en vue de son adhésion à la Convention. Afin de promouvoir le recours à la Convention du patrimoine mondial et à la CITES dans la région, le PROE a aidé ses membres à élaborer des programmes régionaux concernant les îles du Pacifique relevant des initiatives mises en œuvre par les secrétariats de ces conventions.

Stratégie d'action pour la conservation de la nature et zones protégées dans le Pacifique Sud

La sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature et les zones protégées (voir page 18) a remporté un grand succès auprès des praticiens de la

conservation représentant le secteur public et les ONG de la région, qui s'y sont attachés à tirer les enseignements des succès et des échecs enregistrés récemment dans le domaine. La conférence a aussi fourni une tribune pour la révision de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature dans la région du Pacifique Sud et pour la définition des priorités qui constitueront la Stratégie d'action 1999/2002.



EN BREF

Retentissement mondial de la campagne sur les récifs coralliens

Le réseau océanien de surveillance des récifs coralliens vise à protéger les récifs

Tous les secteurs ayant une incidence sur la santé du littoral devraient participer à la planification des zones côtières

Il existe maintenant des annuaires des services océaniques chargés de la gestion du littoral



Une gestion soignée du littoral est particulièrement importante dans des atolls bas comme ceux de Kiribati où la lentille d'eau douce se trouve fréquemment à quelques centimètres à peine au dessus du niveau de la mer et le point le plus élevé parfois à moins d'un mètre.

Programme de gestion et planification des zones côtières

Ce programme a aidé les pays et territoires membres à gérer et planifier l'aménagement et la conservation de leurs zones et habitats côtiers à des fins multiples et selon des principes écologiquement durables. En 1996/97, le programme a :

- ◆ coordonné la campagne "1997 : Année océanienne des récifs coralliens";
- ◆ assuré la promotion de projets individuels de gestion du littoral;

- ◆ contribué à la coordination et la mise en œuvre d'autres composantes de programme du PROE, dont l'objectif du Plan d'action qui vise à "comprendre le changement climatique et prendre des mesures pour faire face à cette évolution, notamment par le biais de la gestion intégrée des zones côtières".

Ce programme d'une portée très étendue traite des cinq domaines clés suivants.

Inventaire et surveillance des habitats côtiers

Un atelier national et un atelier sous-régional intitulés "Former les formateurs aux techniques d'inventaire et de surveillance des habitats côtiers" ont été organisés aux Palaos (juillet 1997) et à Vava'u (Tonga, novembre 1997), avec le concours de l'Institut australien des sciences marines (AIMS). La formation dans ce domaine constitue une composante majeure de la mise en place dans

le Pacifique du Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN). Conçu pour évaluer les dommages subis par les récifs à l'échelle locale, régionale et internationale ainsi que les causes et les zones concernées, le réseau cherchera aussi à déterminer les meilleures méthodes de protection. Le PROE a été nommé coordonnateur du réseau pour la région Pacifique fin 1996.

Gestion intégrée des zones côtières

En 1996/97, le PROE s'est employé en vain à obtenir les crédits nécessaires pour élaborer des techniques de GIZC adaptées au Pacifique et les mettre à l'essai. En l'absence du financement intégral requis pour exécuter un programme de GIZC qui concernerait tous les secteurs ayant une incidence sur le

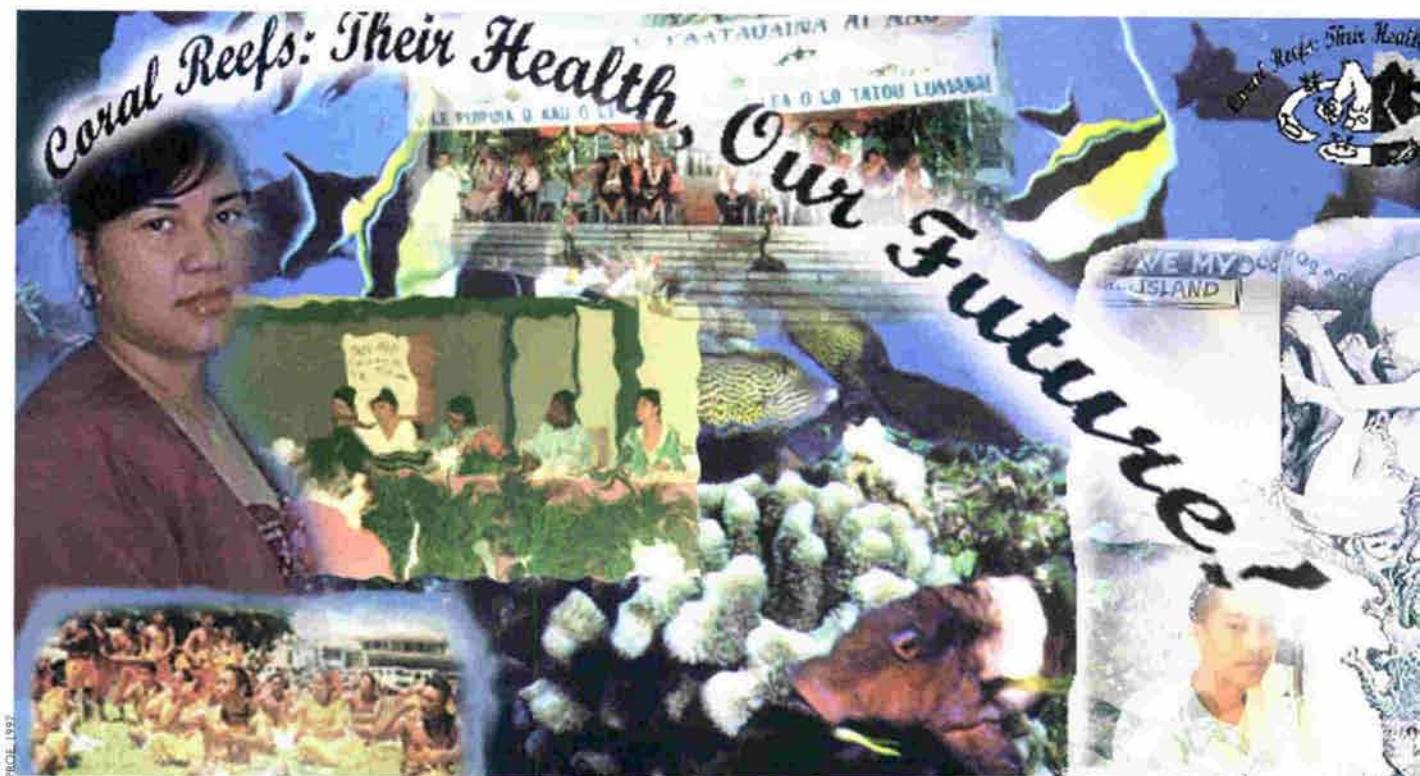
milieu côtier, la division a continué de participer à la mise au point d'une approche ciblée, répondant au contexte océanien et destinée à faire face aux problèmes côtiers urgents dans le cadre de divers ateliers, réunions et conférences à l'échelle régionale et internationale.

Questions relatives aux zones côtières

Parmi les diverses activités entreprises en 1996/97 afin de renforcer les moyens dont disposent les pays et territoires de la région pour faire face aux changements et menaces qui touchent leurs zones côtières et les ressources de leur littoral, citons :

- ◆ la mise à jour de l'annuaire des organismes participant à la gestion du littoral dans la région;

- ◆ la mise à jour de l'annuaire des établissements d'enseignement de la région et des pays limitrophes proposant des programmes d'étude de la gestion du littoral;
- ◆ un stage de formation au logiciel de SIG *ArcView* qui est axé sur la résolution de problèmes et la conception de plans de gestion ainsi que sur l'étude de l'évolution des modèles d'implan-



Souvenirs d'une campagne : Lucille Apis-Overhoff, notre coordinatrice, à gauche, parmi un montage des slogans de l'Année océanique 1997 des récifs coralliens et de quelques événements organisés à cette occasion.

tation des habitats, la répartition des populations, la démographie et la géographie sociale. Tenu au *College of Micronesia* (Pohnpei) du 9 au 12 septembre 1997, ce stage était animé en

collaboration avec le Programme population et environnement et le Centre d'information du Pacifique sur l'environnement et les ressources naturelles.

1997 : Année océanique des récifs coralliens

Organisée principalement par le biais du programme de gestion et de planification des zones côtières exécuté par la division, cette campagne régionale destinée à sensibiliser le public à l'état critique des récifs de la région a remporté un véritable succès. A son lancement le 11 février 1997, onze pays insulaires océaniques y participaient. Petit à petit, ce nombre est passé à dix-huit. Chaque pays et territoire participant a nommé un coordonnateur de campagne chargé de diriger les efforts déployés pour mettre en œuvre le plan de campagne national ou territorial.

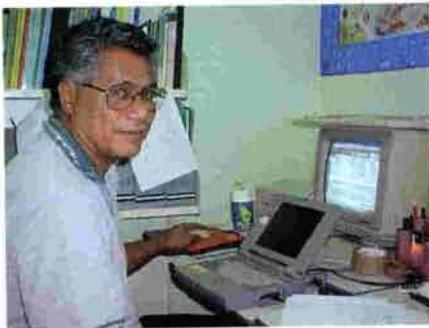
Le caractère novateur des activités de sensibilisation et des supports éducatifs

conçus pour la campagne a été applaudi dans toute la région et dans le monde entier. La région des Caraïbes a même décidé de reprendre ces idées pour sa campagne de protection des récifs. Ce qui distingue la campagne océanique, c'est qu'elle est la seule jusqu'à présent à avoir été promue dans le monde entier sous les auspices de l'Initiative internationale sur les récifs coralliens (IIRC). Cette campagne ne saurait toutefois être considérée comme une fin en soi mais, on l'espère, comme le point de départ d'une série d'efforts soutenus de la part du PROE et de ses membres afin de protéger les récifs coralliens pour le bien-être des générations actuelles et futures de la région.

Gestion des zones humides et mangroves

Dans le cadre de la campagne sur les récifs, diverses activités de protection des mangroves et des zones humides ont été entreprises dans un certain nombre de pays au titre du programme de gestion et plani-

fication des zones côtières. En revanche, la mise en œuvre du Plan d'action régional sur les zones humides a été entravée, principalement par le manque de moyens humains et financiers.



Iosefatu Reti

Un message du Chef de division

A nouveau, de nombreuses réussites à l'actif de notre division en 1997. Parmi les hauts faits, citons le lancement de l'Année océanienne des récifs coralliens à laquelle tous les pays et territoires se sont associés à des degrés divers, la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature à laquelle plus de 170 délégués venus de la région et du reste du monde ont activement participé à Pohnpei, en Micronésie, la révision de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature 1994/1998 dans le cadre de la 6e Conférence et la préparation d'un nouveau Plan d'action pour la période 1998/2002.

Au cours de l'année, le PCBPS a approuvé trois nouveaux projets de zones de conservation, ce qui porte à 17 le nombre des projets pris en charge par le programme dans 12 pays. A la requête des gouvernements participants, une demande de reconduction du programme pour trois ans a été soumise au PNUD et au FEM par le biais du bureau du PNUD à Apia. Aucune décision n'a été reçue à ce stade.

Le dossier de création d'un fonds d'affection spéciale destiné à financer la conservation de la biodiversité dans la région progresse lentement mais sûrement avec le concours du Centre d'activités de la CESAP pour le Pacifique. Les commentaires apportés par les participants à la conférence de Pohnpei ont été incorporés au projet de document conceptuel, et la version finale devrait paraître en mai 1998.

Les communautés villageoises continuent de jouer un rôle prépondérant dans la gestion des zones de conservation relevant du PCBPS. Cela est encourageant, dans la mesure où la réussite à long terme de ces projets dépend de la participation des populations locales. En cinq ans, les villageois chargés de gérer les ressources sous leur contrôle ont acquis des connaissances, des compétences et une assurance précieuses. Beaucoup d'entre eux ont conclu des accords de partenariat avec d'autres organisations ou institutions afin qu'elles les aident à remplir l'importante tâche qui leur est dévolue.

La Stratégie d'action pour la conservation de la nature, qui fait office de stratégie de mise en œuvre du premier programme défini au Plan d'action du PROE, a continué de guider les activités de la division au cours des dix-huit derniers mois. Celle-ci doit le succès de son action aux efforts déployés conjointement par les communautés locales, les organismes publics et les ONG de la région et d'autres parties du monde, de même qu'à l'aide inestimable apportée par les organismes bailleurs de fonds. Sans leur collaboration, nos résultats auraient été très limités. Un grand merci à tout ceux qui nous aident à ouvrir les yeux du public sur la gravité des problèmes qui touchent les ressources naturelles de la région. Nous serons heureux de continuer à travailler avec vous dans les années à venir.



6^{ème} Conférence du Pacifique Sud

sur

LA CONSERVATION DE LA NATURE

et

LES ZONES PROTÉGÉES

29 septembre – 3 octobre

Pohnpei (Etats fédérés de Micronésie)

La conférence sur la conservation doit son succès à un style océanien interactif

Réunie à Pohnpei, EFM, du 29 septembre au 3 octobre 1997, la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature et les zones protégées a été l'un des grands succès de l'année. Cette conférence, qui se réunit tous les quatre ans, se veut la plus grande manifestation internationale consacrée à la conservation de la nature dans la région.

Avec plus de 170 délégués représentant les 26 gouvernements et administrations membres de l'organisation, la 6^{ème} Conférence organisée par le PROE à l'invitation du Gouvernement des Etats fédérés de Micronésie a été la plus fréquentée de la série. Y étaient également représentés de nombreuses ONG œuvrant dans le domaine de la conservation et du développement (87 délégués au total), le secteur public et des chefs traditionnels ainsi que d'autres dirigeants locaux concernés par la protection de la nature.

Collaboration et participation ont été les deux clés du succès de la conférence, dont l'organisation avait commencé un an auparavant. Un grand nombre d'acteurs divers de la conservation avaient fait don de leur temps et de leur énergie pour concevoir la structure de la conférence et son thème sur les "OUTILS pour la conservation". Les séances de travail sur les outils ont permis à tous de contribuer en mettant en commun leurs expériences de ces diverses approches de la conservation.

Les délégués ont trouvé ce style de conférence interactif extrêmement productif et mieux adapté à la "Voie du Pacifique". Les représentants des bailleurs de fonds, des organismes associés et du gouvernement hôte ont non seulement participé à l'organisation de la conférence, mais il y ont aussi assisté aux côtés des animateurs. Parmi les principaux commanditaires, citons la NZODA, l'AusAID, le FEM, le Fonds pour le patrimoine mondial, l'UICN, le *Biodiversity Conservation Network* (BCN) et *The Nature Conservancy* (TNC).

Grâce aux crédits reçus, le PROE a pu prendre en charge 84 délégués, soit environ la moitié des participants. Le grand nombre de représentants venus à leurs propres frais signale clairement l'importance de cette série de conférences pour les contacts et pour l'élaboration et la révision d'actions de conservation dans la région. Le PROE avait également pris à sa charge la participation de sept étudiants du *College of Micronesia*, donnant ainsi l'occasion à de nouveaux agents de la conservation de se trouver en prise directe sur l'expérience de la région.

Le thème "OUTILS pour la conservation" assurait une approche pragmatique afin de tirer les enseignements des initiatives entreprises ces dernières années. Ces outils étaient les suivants :

- ◆ les zones protégées (zones marines protégées et zones de conservation communautaires)
- ◆ le développement d'entreprises
- ◆ les fonds d'affectation spéciale pour l'environnement
- ◆ le recours à la Convention du patrimoine mondial dans la région.

Le PROE avait formé une équipe d'animateurs océaniens chargés d'organiser et d'animer les séances des groupes de travail sur les outils. Travaillant souvent jusqu'à une heure avancée, ces animateurs ont exploité les résultats des séances qu'ils ont ensuite présentés en plénière sous la forme d'un projet de "boîte à outils" regroupant les meilleurs conseils disponibles sur l'utilisation des outils dans la région.

A la 6^{ème} Conférence sur la conservation de la nature et les zones protégées, les représentants des gouvernements et des ONG ont travaillé côte à côte sous la conduite d'animateurs océaniques.



"Félicitations ! Vous avez fait un travail remarquable et votre scénario s'est parfaitement déroulé. J'ai été émerveillé par les compétences et l'enthousiasme des animateurs océaniques, et je suis optimiste quant à l'avenir de la conservation dans le Pacifique."

Bing Lucas, vice-président pour le Patrimoine mondial de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN



Les succès de la conférence ne s'arrêtent pas là. Des séances techniques spéciales ont été consacrées à l'élaboration d'un programme régional de lutte contre les espèces envahissantes et à la création d'un centre océanique de ressources sur les aires protégées, en partenariat avec le WCMC et l'UICN. L'UICN en a également profité pour tenir une réunion pour le Pacifique de sa Commission mondiale des aires protégées. Enfin, les pauses déjeuner ont donné aux participants l'occasion de déguster les spécialités locales et d'assister, durant la semaine, à plus de trente exposés liés au thème de la conférence.

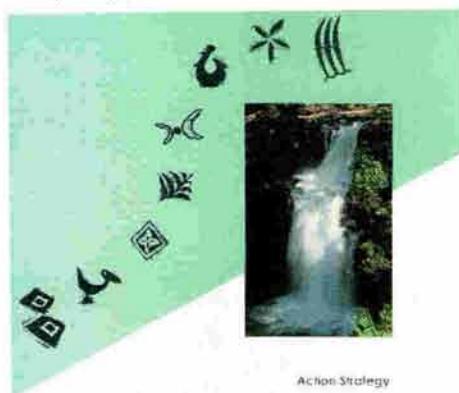
La Stratégie d'action pour la conservation de la nature dans le Pacifique Sud 1994/1998 a fait l'objet d'une révision à l'issue de laquelle une structure et un mécanisme de suivi en vue d'une nouvelle stratégie pour la période 1999/2002 ont été adoptés. D'importance critique pour la région, puisqu'il représente une évaluation stratégique succincte des priorités de la conservation pour les quatre années à venir, ce document est d'autant plus puissant qu'il incorpore les contributions très diverses de gouvernements et d'organismes de conservation de la région et du reste du monde, qui se sont par ailleurs engagés à sa mise en œuvre.

Le dernier jour de la conférence a commencé par une séance stimulante sur les partenariats avec les ONG, avant de se poursuivre par la présentation du projet de "boîte à outils" qui a été adopté en séance plénière. Les délégués ont aussi adopté toute une panoplie de résolutions visant notamment à :

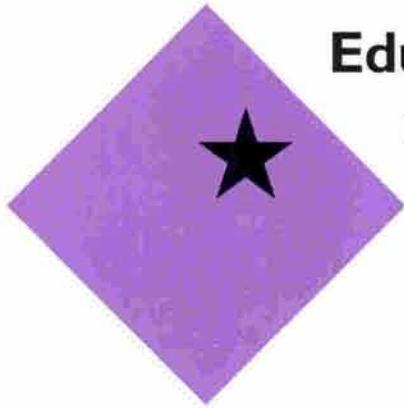
- ◆ concentrer l'attention sur les actions nécessaires à la création d'un réseau de la conservation
- ◆ lutter contre les problèmes liés aux espèces envahissantes
- ◆ sensibiliser la région aux problèmes du commerce des poissons de récif vivants
- ◆ pourvoir aux besoins en éducation écologique.

Un spectacle culturel micronésien qui célébrait la conservation aux Etats fédérés de Micronésie, à Guam, à Kiribati, à Nauru, aux Iles Mariannes du Nord, aux Iles Marshall et aux Palaos a clos la conférence, dont le succès a encore été fêté lors d'une soirée bien méritée qui est censée être la meilleure qu'on ait jamais connue à Pohnpei.

Le rapport de la conférence sera publié en trois volumes début 1998. Le PROE se prépare à mettre en œuvre, au cours des quatre prochaines années, les résolutions de la conférence et la nouvelle stratégie d'action, en collaboration avec les gouvernements et administrations et les ONG. Le Gouvernement des Iles Salomon sera l'hôte de la septième Conférence en 2002.



Action Strategy
for Nature Conservation
in the South Pacific Region
1994 - 1998



Education écologique, information et renforcement des moyens

La division éducation écologique, information et renforcement des moyens est chargée de mettre en œuvre les programmes 4 et 5 du Plan d'action du PROE, à savoir gestion de l'environnement, planification et renforcement des institutions, d'une part et éducation, information et formation en matière d'environnement, d'autre part.

De par sa vocation d'éducation écologique, d'information et de renforcement des moyens, la division participe également à l'exécution des trois autres programmes définis au Plan d'action (conservation de la diversité biologique et des ressources naturelles, gestion des déchets, prévention de la pollution et interventions d'urgence, changement climatique et gestion intégrée des zones côtières). La division regroupe les quatre sections suivantes : coordination des politiques et stratégies de l'environnement, renforcement des institutions et soutien au titre des conventions, éducation et formation écologiques, information et technologies informatiques.

Agents de l'Etat, représentants des ONG et des médias, ecclésiastiques et éducateurs travaillent ensemble à l'élaboration d'un glossaire des termes écologiques samoans.

Neva Wendt
Chef de division

Gisa Salesa-Uesele
Chargée de l'éducation écologique

Bernard Moutou
Conseil juridique

Satui Bentin
Bibliothécaire

Fatu Tauafi
Chargé de l'information et des publications

Tiare Turang Holm
Chargée des programmes d'éducation écologique (détachement de formation pris en charge par la NZODA)

Alex Williams/Hervé Dropsy
Chargé des technologies de l'information

Jan Sinclair
Rédactrice responsable des publications

Craig Wilson
Responsable du projet de renforcement des moyens

Wanda Ieremial/Matilda Tapusoa
Adjointe au chargé des technologies de l'information

Susana Kilepoa
Assistante de division

Merimeto Keil
Bibliothécaire adjointe



PROE 1997

Les objectifs de la division sont les suivants :

- ◆ renforcer les moyens dont disposent les institutions officielles et privées des pays et territoires membres pour aboutir à une forme de développement durable adaptée aux îles du Pacifique;
- ◆ renforcer les textes de loi ayant une incidence sur le développement durable;
- ◆ aider les gouvernements membres à bénéficier de l'adhésion à des conventions régionales et internationales;
- ◆ développer la sensibilisation à l'environnement et au patrimoine culturel de la région ainsi que développer les connaissances dans ces domaines, afin de promouvoir une attitude positive des populations face aux activités et à la prise de décisions en faveur de la protection de l'environnement dans la région;
- ◆ diffuser des informations spécifiques sur l'environnement en remplissant le mandat de centre régional d'échange des informations conféré au PROE;
- ◆ dispenser des services de technologies informatiques de l'information au personnel du PROE afin de veiller à ce que l'équipement informatique et le matériel de télécommunication de l'organisation répondent à la croissance de ses besoins;
- ◆ diffuser des informations au service du développement durable, notamment par le biais du courrier électronique et d'autres systèmes de communication.

ACTIVITÉS DE LA DIVISION

Un résumé des activités menées à bien par les quatre sections de la division est présenté ci-dessous.

EN BREF

Large participation à la planification d'un développement durable grâce au projet Capacité 21

Révision des plans stratégiques et des procédures mis en œuvre par les banques de développement et les services de conseil technique

Aide à l'élaboration de la législation de l'environnement

Participation accrue des services collectifs et des organismes de conseil technique à la surveillance et à la protection des ressources naturelles

Coordination des politiques et stratégies de l'environnement**Projet Capacité 21**

Capacité 21, le projet triennal conjoint du PROE et du PNUD, dont l'objet était de contribuer à l'élaboration d'un mode de développement durable "façon Pacifique", s'est achevé en août 1997. Lors de la réunion de bilan tenue en novembre 1997 en présence des différentes parties prenantes, les représentants des pays ont signalé que le projet a eu un impact positif. Ils ont en effet constaté une plus grande sensibilisation au développement durable et une plus large participation à sa planification.

Le projet ciblait les six pays suivants : les Iles Salomon et Vanuatu (Mélanésie), les Etats fédérés de Micronésie et Kiribati (Micronésie) et les Iles Cook et le Samoa

(Polynésie). Dans chaque sous-région, un agent local était chargé de mettre en œuvre des activités sous la direction de la responsable de projet basée au PROE. D'autres activités ont également permis de renforcer les compétences des cellules environnement de certaines petites îles.

L'action menée avait été conçue pour répondre aux besoins particuliers de chaque pays. Elle comprenait des activités de sensibilisation collective tout comme des ateliers de formation destinés à de petits groupes ciblés. Elle s'adressait à plusieurs secteurs économiques publics, aux organisations non gouvernementales, au secteur privé et à un grand nombre d'associations.



Dans le Pacifique, les ressources appartiennent en général aux villageois qui les exploitent. Le projet Capacité 21 visait à aider les communautés à mieux gérer leurs ressources.

Photo John Schenk

Voici un aperçu des activités menées à bien dans le cadre du projet :

- ◆ études des politiques et procédures appliquées par les banques de développement et d'autres établissements de crédit
- ◆ études des procédures de planification du développement
- ◆ études des programmes mis en œuvre par les services de conseil technique dans divers domaines (agriculture, sylviculture, pêche...)
- ◆ organisation de réunions nationales et régionales consacrées au développement durable avec la participation des services de planification et des institutions financières

- ◆ actions de formation axées sur le développement écologiquement durable
- ◆ aide à l'élaboration de la législation de l'environnement
- ◆ aide à la conception de politiques nationales en matière de gestion des déchets, aménagement du territoire, démographie et gestion des ressources en eau
- ◆ renforcement de la participation des communautés et des services de conseil technique à la surveillance et à la protection des ressources naturelles.

Lors de la réunion de bilan, il a été reconnu que le projet avait atteint ses objectifs, mais que les compétences en gestion de l'environnement des pays insulaires océaniques méritaient d'être développées davantage. Il a aussi été souligné que les besoins individuels des pays seraient mieux servis si ceux-ci participaient à la phase de conception. En conséquence, le PROE vient de mettre sur pied un nouveau Programme de renforcement des moyens pour la gestion de l'environnement dans le Pacifique qui s'inspire des projets passés. Le programme lancé en décembre 1997 comporte une phase d'assistance préliminaire de six mois à laquelle les pays participent activement à la définition de leurs priorités spécifiques.



Les représentants des six pays participants ont assisté avec les bailleurs de fonds à la réunion finale sur le projet Capacité 21 à Nandi (1997).



M. Andrew Munro, chargé de la gestion des déchets et de la prévention de la pollution au PROE, s'adresse aux participants à la Conférence régionale des responsables de planification (Apia, 1996).

Renforcement des moyens pour la gestion de l'environnement dans le Pacifique

Ce programme financé par le PNUD et mis en œuvre par le PROE vise à aider 15 pays insulaires océaniques remplissant les conditions requises à gérer leurs ressources naturelles. Son objectif principal consiste à explorer les façons d'allier les méthodes de gestion traditionnelles et modernes en

concevant de nouvelles options intégrées qui permettront tant aux hommes qu'aux femmes de vivre des ressources de leurs terres et de la mer sans les détruire ni les épuiser, afin que les générations futures puissent continuer d'en bénéficier.

EN BREF

Le PROE a contribué à la rédaction de la convention sur les déchets dangereux

Le détachement de juristes permet de renforcer les compétences des pays en droit de l'environnement

Des subventions de 1 000 à 10 000 USD sont allouées au profit du renforcement des moyens et de la sensibilisation

Développement des compétences dans les pays grâce au plan de détachements et aux programmes de soutien par des volontaires

Renforcement des institutions et soutien au titre des conventions

Le PROE assure les fonctions de secrétariat des deux conventions régionales suivantes : la Convention sur la protection de la nature dans le Pacifique Sud (Convention d'Apia) et la Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud et protocoles y relatifs (Convention de Nouméa).

La Convention de Waigani, qui doit régir le contrôle des mouvements des déchets dans la région, a été rédigée en collaboration avec le PROE. Elle a été ouverte à la signature lors de la Conférence du Forum du Pacifique Sud de 1995 en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le PROE assurera le secrétariat de la convention dès son entrée en vigueur. A ce jour, trois pays l'ont ratifiée.

Le PROE coordonne par ailleurs les activités entreprises dans la région au titre des conventions internationales suivantes :

- ◆ la Convention de Londres
- ◆ la Convention-cadre sur les changements climatiques
- ◆ la Convention sur la diversité biologique
- ◆ le Protocole de Montréal
- ◆ la Convention de Bâle
- ◆ la CITES
- ◆ la Convention de Ramsar
- ◆ la Convention sur le patrimoine mondial.

Le PROE prépare actuellement une série d'opuscules éducatifs sur ces conventions et leur signification pour les îles du Pacifique; ces ouvrages fourniront également des informations sur les avantages et les conséquences de l'adhésion à ces instruments internationaux. La section juridique s'est consacrée, en collaboration avec le Centre d'activité du programme sur le droit de l'environnement et les institutions de protection de l'environnement du PNUD, au détachement de juristes de la région à des fins de formation afin de renforcer les compétences en droit de l'environnement dans les pays. La section a également contribué, en association avec le PNUD, à l'élaboration de textes législatifs et à la formation juridique dans les pays, notamment au titre du projet Capacité21.

Lors de la réunion d'un groupe de travail conjoint à Sinalei (Samoa), les représentants des pays membres débattent du Plan d'action du PROE et des Conventions d'Apia et de Nouméa.





Photo: PROE

Tiare Holm (à droite), détachée par les Palaos, assiste à un atelier sur les stratégies de communication animé par David Lloyd (au milieu) de l'Office du parc marin de la Grande barrière de corail australienne (GBRMPA), au siège du PROE. Satui Bentin, la bibliothécaire du PROE, est à gauche.

Programme de détachements

Ce programme conjoint de la NZODA et du PROE a permis d'appuyer le projet d'éducation écologique du PROE et de développer les compétences des ensei-

gnants de l'environnement dans les pays. Les Palaos ont participé au programme en détachant un agent auprès du PROE.

Volontaires AVA

L'*Australian Overseas Service Bureau*, le PROE et les gouvernements membres ont coordonné le détachement d'un certain nombre de volontaires d'*Australian Volunteers Abroad* (AVA). Ceux-ci ont apporté un soutien technique à des cellu-

les environnement, notamment aux Etats fédérés de Micronésie (Yap et Pohnpei), aux Palaos et aux Iles Marshall, ainsi qu'aux agents de soutien de zone de conservation des Iles Cook, des Tonga et de Tuvalu.

Autres stagiaires

Le Programme Micronésie et Pacifique Sud de l'université d'Oregon a détaché un universitaire bénévole afin qu'il prête son

concours au projet d'éducation écologique du PROE.

Plan des petites subventions

Au titre de ce plan, les pays et territoires sont habilités à recevoir une subvention unique allant de 1 000 à 10 000USD et

servant à financer une action de sensibilisation ou de renforcement des compétences.

EN BREF

Les ateliers consacrés à la conception de programmes d'étude, aux multimédias et à la réalisation de supports renforcent la sensibilisation aux problèmes d'environnement

Le programme d'éducation écologique s'adresse aux médias, aux ONG, aux Eglises et aux enseignants

Un programme de détachements dans les pays développe les moyens des formateurs nationaux à l'environnement

Compilation de recueils de textes sur l'environnement samoan et d'un glossaire des termes écologiques samoans

Education écologique

Dans ce domaine, le PROE s'attache à concevoir des matériels pédagogiques scolaires et extra-scolaires divers et à mettre sur pied des actions de formation destinées

aux enseignants, aux ONG, aux ecclésiastiques et aux représentants des médias pour renforcer la prise de conscience environnementale.

Programme d'éducation écologique

Le programme organise des ateliers à des fins diverses : conception de programmes d'étude, formation d'enseignants, multimédias, sensibilisation du public et réalisation de supports. La formation, qui est principalement financée par l'AusAID, vise à traiter des problèmes d'environnement qui touchent le pays concerné en s'adressant au grand public par le biais des

médias, des ONG, des Eglises et du système scolaire. L'AusAID et le PROE ont poursuivi leur action de formation et de conception de programmes d'étude entreprise dans plusieurs pays (Kiribati, Samoa, Iles Marshall, Yap et Vanuatu) au titre de leur programme d'éducation écologique conjoint. Un rapport d'activité a été publié à ce sujet.



L'atelier de formation sur le reboisement organisé à l'intention des villageois des Iles Marshall.

Photo PROE

Divers

Parmi les autres activités d'éducation écologique, citons la contribution à divers ateliers (atelier de rédaction d'un programme d'étude dans le cadre de l'Expérience sur le climat et les précipitations dans les écoles du Pacifique (SPaRCE), atelier de conception d'un programme d'étude sur la démographie, atelier d'éducation écologique à l'attention du *Peace Corps Samoa*), l'organisation et le financement d'un concours de peintures murales lors de la Journée samoane de l'environnement, la compilation de recueils de textes sur l'environnement samoan et l'organisation et

l'animation d'un atelier consacré au Glossaire des termes écologiques samoans.

Citons encore les préparatifs et la recherche de financement pour une conférence régionale océanienne sur la formation à l'environnement prévue fin juin 1998. Il s'agira là de poursuivre les efforts déployés lors de la première conférence régionale organisée à l'intention des enseignants de l'environnement en 1988 qui avait vu la naissance du manuel du professeur intitulé *Environmental Education Issues in the Pacific*.

Gisa Salesa-Uesele se félicite des résultats du concours de peintures murales organisé auprès des écoles pour agrémenter quatre conteneurs situés en face du siège du PROE.

En bas : la cérémonie de remise des récompenses.



Photo PROE



Fin prêts pour une émission de radio à l'issue de l'atelier de production médiatique (Vanuatu).

Photo PROE

EN BREF

Le nombre des demandes de renseignements adressées à la bibliothèque du PROE a triplé en deux ans

Le PROE fournit les ordinateurs, le logiciel et la formation nécessaires pour la création de bibliothèques nationales de l'environnement

Près de 10 000 rapports et articles sur l'environnement sont maintenant disponibles sur support informatique dans six pays

La base de données de l'organisation est un excellent moyen d'information sur les programmes et les services administratifs du PROE

Augmentation des demandes d'information reçues due à l'intérêt croissant porté à l'environnement dans le monde

Renforcement des liens entre le PROE et la presse dans les langues vernaculaires

Le PROE et le Secrétariat général du Forum créent un réseau océanien des chargés de la communication

Information et technologies informatiques

L'action menée à ce titre est multiple : réalisation de supports d'information et éducatifs destinés au public, diffusion de ces supports dans la région et dans le reste du monde, promotion des activités et de la sensibilisation entreprises dans la région par le biais de différents médias, traduction des ouvrages pertinents dans les langues vernaculaires et renforcement des compétences du personnel du PROE par des stages de formation.

Fait également partie de cette section le centre d'information/bibliothèque du PROE qui fournit des renseignements sur

l'environnement tant au PROE qu'aux pays insulaires océaniques. Il assure aussi la formation au documentaliste des cellules environnement des pays membres.

La section technologies de l'information apporte son soutien technique au Secrétariat du PROE, notamment pour la constitution de bases de données et la création de sites sur le Web. Le Programme de réseau développement durable du Pacifique mis en place par le PNUD, la CPS et le PROE a permis aux usagers samoans d'avoir accès à un service de courrier électronique jusqu'à fin 1997.

Le centre d'information/bibliothèque du PROE (CIB)

Créé en 1994, ce centre océanien d'information écologique était opérationnel dès janvier 1995, les premiers mois ayant été consacrés au tri et au catalogage des ouvrages. Près de 10000 livres et 150 revues ont ainsi été enregistrés sur ordinateur. Cette documentation regroupe notamment celle des six pays participant au projet triennal de collecte et de partage des informations lancé courant 1995 (Iles Cook, Fidji, Kiribati, Iles Marshall, Samoa et Vanuatu).

Le CIB a aidé les pays ci-dessus à créer leur propre bibliothèque de l'environnement au sein du ministère de l'environnement en leur prêtant son soutien technique et en mettant à leur disposition le matériel et le logiciel informatiques nécessaires. Les agents des ministères ont également bénéficié

d'une formation pour constituer leur documentation et gérer leur bibliothèque grâce au logiciel fourni.

Les demandes adressées au CIB ont triplé en deux ans, à mesure que le réseau de bibliothèques de l'environnement se développait et que le nombre de projets et programmes exécutés par l'organisation se multipliait. Le CIB continue aussi de recevoir de nombreuses demandes d'information et de documentation des pays membres, des organisations du CCOPS et des agents du PROE.

Le CIB a été restructuré début 1997 afin d'accroître sa rentabilité. De deux bibliothécaires, son personnel est passé à une bibliothécaire et une bibliothécaire adjointe.

Photo PROE



Satui Bentin, la bibliothécaire du PROE, explique les finesses de l'informatique à la fin d'un programme triennal de formation à la recherche et au partage des informations sur l'environnement, programme destiné à des non-spécialistes de six pays.

Le gestionnaire des systèmes de la CPS à Nouméa conseille Alex Williams, le chargé des technologies de l'information du PROE, pour le développement du site Web du PROE.



Photo: PROE

Technologies informatiques

Réseaux

La section informatique du PROE s'est toujours attachée à améliorer la communication et l'accès à l'information au sein de l'organisation. Cette année, les services de communication se sont en outre ouverts au monde grâce à Internet.

Le Programme de réseau développement durable du Pacifique (PSDN), financé par le PNUD et exécuté par la CPS et le PROE en qualité d'hôte pour le Samoa, avait ouvert les portes de l'univers numérique, présageant de l'avenir Internet du Samoa. Il était cependant devenu vite évident qu'il faudrait trouver une autre solution suite à l'épuisement des crédits alloués par le PNUD. Le réseau est resté opérationnel en 1997 afin que les usagers déjà connectés puissent continuer de s'en servir.

Après avoir changé de serveur et modernisé son équipement de réseau, le PROE a établi son site Web avec le concours du

gestionnaire des systèmes de la CPS. La section a commencé à mettre sur pied un site intranet pour relier les usagers du réseau interne du PROE au site Web. Malheureusement, l'absence d'un fournisseur d'accès Internet fiable au Samoa a empêché le PROE de tirer pleinement parti de tous les avantages de ce travail, et à fin mars 1998 il n'avait toujours pas été possible de placer le site Web sur Internet.

Base de données sur l'organisation

A mesure que le PROE s'est développé, le besoin s'est fait sentir d'améliorer la coordination et l'accès à l'information au sein de l'organisation afin de parfaire son fonctionnement. Cet objectif a été atteint en constituant une base de données sur l'organisation qui offre au personnel du PROE un moyen d'information direct sur ses projets et ses services administratifs.

Poste d'adjoint au chargé des technologies de l'information

L'informatique jouant un rôle de plus en plus important dans les activités du PROE, ce poste a été créé pour prêter assistance

au chargé des technologies de l'information. Il est actuellement pris en charge par l'AusAID.



La coordinatrice de la campagne sur les récifs coralliens, Lucille Apis-Overhoff, entourée de dessins d'enfants célébrant les récifs, lors d'une des nombreuses interviews radiophoniques organisées par la section information pour rallier les populations à la nécessité de protéger les récifs.

Les chargés de programme du PROE apprennent à maîtriser le logiciel PowerPoint pour parfaire leurs présentations.



Participation à l'atelier sur la presse en langue indigène organisé par la Pacific Islands News Association à Vanuatu en 1996 (le Haut Commissaire britannique, M. Jim Daley, ouvre l'atelier).



Information et publications

La section information et publications coordonne les services de publication et les services de relations publiques et de promotion du PROE.

Services de publication

Ces services comprennent :

- ◆ la rédaction, révision et composition de comptes-rendus et de trois bulletins d'information trimestriels;
- ◆ la coordination de l'impression d'ouvrages auprès de plusieurs imprimeurs de la région;
- ◆ la diffusion des publications;
- ◆ la conception et réalisation de supports audio-visuels et d'autres ressources spécialisées telles que affiches, brochures et auto-collants;
- ◆ l'organisation de la traduction d'ouvrages choisis dans certaines langues vernaculaires.

En 1996/97 la section a bénéficié de l'assistance suivante :

- ◆ une rédactrice prise en charge par le Gouvernement australien a prêté son concours au chargé de l'information et des publications pendant un mois;
- ◆ un agent de l'Office du parc marin de la Grande barrière de corail (GBRMMPA) a animé plusieurs séances de formation approfondies sur les stratégies de communication à l'attention des chargés de programme du PROE;
- ◆ le Centre médiatique régional de la CPS aux Fidji a délégué son graphiste pour former plusieurs agents administratifs du PROE à la PAO;

- ◆ le Secrétariat général du Commonwealth finance un poste de rédacteur responsable des publications afin de développer les compétences en publication et les activités médiatiques de la section.

La section a consacré en 1997 une grande partie de son temps et de ses moyens à la campagne de l'Année océanienne des récifs coralliens.

Durant la période 1996/97, le PROE a diffusé à grande échelle ses publications et autres supports dans toute la région et en a assuré la vente auprès d'une clientèle très diverse dans le monde entier. L'intérêt croissant porté à l'environnement à l'échelle planétaire a fait sensiblement augmenter le nombre de demandes de renseignements adressées au Secrétariat, en particulier sur le changement climatique. Malgré une charge de travail déjà lourde, les agents de la section sont parvenus à répondre à ces demandes.

Relations publiques et médiatiques

La section a promu les activités du PROE de la manière suivante :

- ◆ développement des liens avec les médias, notamment avec la presse écrite dans les langues indigènes, permettant la diffusion d'informations sur l'environnement en langue vernaculaire auprès d'un vaste public ;
- ◆ participation à l'atelier sur la presse en langue indigène organisé par la Pacific Islands News Association ;
- ◆ obtention des crédits nécessaires pour des ateliers régionaux de formation à l'intention des médias ;
- ◆ développement des compétences des agents du PROE en communication.



De gche à dte : Mark Borg du PNUD (Suva), Conrad Mills et Ian Rolls de la CPS, Ulafala Aiavao du Forum et Yaminiasi Gaunavou lors de la première réunion du PROMO au Secrétariat général du Forum.

Le PROMO

A l'initiative du PROE et du Secrétariat général du Forum, un groupement réunissant les chargés de la communication des organisations du CCOPS a été officiellement créé en décembre 1997. Baptisé PROMO, il a pour objet de centraliser les réseaux de relations avec les médias établis par les organisations du CCOPS, d'harmoniser l'utilisation des logiciels de

publication dans la région, de centraliser les actions de formation pour éviter le doublement des efforts, de jouer un rôle de soutien et de dresser la liste des compétences de chaque organisation.

La NZODA et l'AusAID ont financé les services d'information et de publication fournis par la section à tous les programmes du Secrétariat.



Neva Wendt

Un message de la Chef de division

La période 1996/97 a été consacrée à consolider la prestation de services réalisée par notre division, notamment par la section information et technologies informatiques. Grâce au concours du Secrétariat général du Commonwealth, un nouvel agent est venu renforcer les effectifs de notre service des publications et par la même occasion ses moyens de production et ses compétences en relations publiques, une prestation qui bénéficie à toutes les divisions du PROE. Nous avons continué à développer nos services électroniques (messagerie, site Web) et nos bases de données afin de rationaliser notre performance et d'améliorer nos systèmes de communication. La formation que nous avons dispensée dans les pays membres pour la mise en place de centres d'information/bibliothèques visait essentiellement à renforcer les compétences locales ; dans plusieurs pays, nous avons aussi aidé le personnel de la cellule environnement à assurer une plus large diffusion de l'information sur l'environnement.

Notre section éducation écologique a également reçu de l'aide en la personne de la stagiaire chargée des programmes d'éducation écologique qui a été détachée par le Comité de protection de la qualité de l'environnement des Palaos (EQPB) ; une de ses tâches a consisté à participer à l'organisation de la grande conférence sur la formation à l'environnement prévue courant 1998. L'action de cette section s'est principalement traduite par des stages de formation des enseignants et des modules de formation à la sensibilisation du public destinés aux journalistes et aux ecclésiastiques. Certains Ministères de l'environnement ont en outre bénéficié d'une assistance technique pour intégrer les considérations écologiques dans les programmes d'étude existants.

Grâce à la collaboration de la section juridique du PNUE, la division a pu apporter un plus grand soutien juridique aux pays membres pour leur permettre d'élaborer leur législation de l'environnement et de s'acquitter de leurs obligations aux termes des conventions internationales. Ce soutien s'est encore accentué avec la nomination, début janvier 1998, d'un second conseil juridique pris en charge par la Nouvelle-Zélande. La section juridique a aussi contribué au renforcement des institutions par le biais du projet Capacité 21. Arrivé à terme en août 1997, ce projet a servi à renforcer la sensibilisation au développement durable, notamment en travaillant en étroite collaboration avec les responsables de planification des pays et avec les institutions financières pour qu'ils intègrent des principes de développement durable dans leurs programmes. Le renforcement des compétences se poursuit à l'heure actuelle par le biais d'un autre programme financé par le PNUD et exécuté par le PROE sur trois ans. Lancé en décembre 1997, le Programme de renforcement des moyens pour la gestion de l'environnement dans le Pacifique en est au stade initial de concertation intense avec les pays pour déterminer les besoins spécifiques de chacun avant de passer à la phase de mise en œuvre.



Gestion et planification de l'environnement

La division gestion et planification de l'environnement met en œuvre des initiatives axées sur le changement climatique, l'évaluation de l'environnement, le développement durable et la gestion des déchets. Les activités liées au changement climatique s'appuient sur la composante 2 du Plan d'action du PROE qui prévoit que l'organisation prête son concours aux pays et territoires dans les trois domaines suivants : développement des compétences pour la prévision des incidences du climat et du niveau de la mer et pour les stratégies d'adaptation, renforcement des compétences au sein des services météorologiques et développement de la coopération entre ces services ainsi que mise en œuvre des obligations découlant de la convention sur le climat.

Les activités relatives à la gestion des déchets répondent à la composante 3 du Plan d'action, notamment l'objectif visant à réduire au minimum la pollution et les déchets et à améliorer l'état de préparation face aux incidents générateurs de pollution. La composante 4, qui porte sur les approches de planification et de gestion au service du développement durable, est mise en œuvre de la façon suivante : aide à l'élaboration de politiques, conseil lors de négociations internationales sur l'environnement, formation aux instruments d'évaluation de l'environnement et constitution de bases de données sur l'état de l'environnement.

Le Pr Obasi, secrétaire général de l'OMM, s'adresse aux médias samoans aux côtés du directeur du PROE, Tamari'i Tutangata (à gche) et du chargé de climatologie et de météorologie de l'organisation, Penehuro Lefale.

Gerald Miles

Chef de division

Chalapan Kaluwin

Spécialiste du changement climatique

Bismarck Crawley

Chargé de l'analyse des données écologiques

Petelo Ioane

Chargé des SIG

Penehuro Lefale

Chargé de projet (météorologie/climatologie)

Wayne King

Responsable du projet PICCAP

Graham Sem

Conseiller scientifique du projet PICCAP/CC : Formation

Komeri Onorio

Chargé des EIE

Taiamoni Pifeleti

Chargée de projet (population et environnement)

Olivia Partsch

Assistante de division

Tumema Fuimaono

Assistante de division



Photos PROE

Les objectifs de la division sont les suivants :

- ◆ aider les pays et territoires membres à comprendre et éviter ou atténuer les effets potentiellement néfastes du changement climatique mondial et contribuer aux efforts déployés à l'échelon international pour limiter les changements climatiques anthropiques;
- ◆ mettre à la disposition des pays et territoires les instruments et techniques nécessaires (notamment les moyens d'EIE) pour les aider à approfondir l'évaluation de l'état de leur environnement national ou territorial ainsi que celui de la région;
- ◆ évaluer les impacts des activités humaines sur les écosystèmes de la région et les effets de ces impacts sur la qualité du milieu humain;
- ◆ concevoir et coordonner la mise en œuvre d'une structure d'action globale pour gérer les déchets et prévenir la pollution dans la région;
- ◆ mener à bien des actions de formation liées à la gestion des déchets et aux interventions d'urgence contre les incidents générateurs de pollution;
- ◆ préparer des stratégies nationales de gestion des déchets et évaluer l'ampleur du problème des déchets à l'échelon régional;

- ◆ aider les pays et territoires à comprendre les principales préoccupations environnementales dans la région et dans le monde (telles que la population) ainsi que les accords qui s'y rattachent (p. ex. Action 21 et Le Programme d'action de la Barbade), et les aider à prendre des mesures en conséquence.

ACTIVITÉS DE LA DIVISION

Un résumé des activités menées à bien par la division au titre des trois composantes de programme est présenté ci-dessous.

EN BREF

Renforcement des moyens pour l'enregistrement et l'analyse de l'évolution du climat et du niveau de la mer

La connexion des services météorologiques aux mesures des équipements de surveillance permet une meilleure prévision

Amélioration des avis de tempête et des bulletins météorologiques ordinaires à l'aide d'images météorologiques par satellite

Cinq stations de surveillance de haute technicité seront utiles pour les prévisions de changement climatique au niveau international et régional

Des stations de surveillance du niveau de la mer dans 11 pays du Pacifique facilitent l'évaluation des incidences du changement climatique

Les effets du changement climatique sur les récoltes de taro et de noix de coco sont en cours d'étude

La planification stratégique est en route pour les incidences du changement climatique sur l'approvisionnement en eau, la gestion du littoral et l'énergie

Le PICCAP renforce les moyens pour répondre aux exigences de la convention internationale sur le changement climatique

Changement climatique

Ce programme a pour but d'aider les pays à comprendre l'aspect scientifique et les incidences probables du changement climatique et, dans un deuxième temps, de formuler des stratégies d'intervention pertinentes afin d'atténuer et de réduire les incidences du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer, en privilégiant une gestion intégrée des zones côtières. Les conditions météorologiques à court terme et les tendances climatiques à long terme exercent une grande influence sur l'environnement du Pacifique. Les cyclones, les inondations dues aux orages, les raz de marée, les inondations, les sécheresses et autres phénomènes météorologiques extrêmes ont une incidence directe ou indirecte sur tous les secteurs de la société océanique. Les secteurs économiques et environnementaux – qui comprennent l'approvisionnement en eau, l'agriculture, la sylviculture et la pêche – sont dangereusement tributaires des conditions météorologiques et climatiques.

Le programme de surveillance du climat du PROE se concentre sur un renforcement des moyens des pays insulaires océaniques dans les domaines suivants: prévisions

météorologiques, enregistrement et analyse de l'évolution du climat et du niveau de la mer, évaluation des incidences probables de cette évolution, et élaboration de stratégies pertinentes pour atténuer ou réduire les effets du changement climatique. Si peu de services météorologiques nationaux des pays insulaires océaniques sont autosuffisants à l'heure actuelle, tous fournissent néanmoins des données et des informations météorologiques précieuses aux pays et à la communauté météorologique internationale.

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques joue un rôle important dans les actions visant à réduire les incidences du changement climatique. Un autre aspect des activités du PROE en matière de changement climatique consiste à aider les pays insulaires océaniques signataires de la Convention-cadre à se conformer aux obligations et aux exigences d'établissement de rapports de la Convention. Ces travaux sont réalisés dans le cadre du Programme d'assistance aux îles du Pacifique en matière de changement climatique (PICCAP).



Les îles basses comme Nauru s'intéressent de très près à l'élévation future du niveau de la mer.

La digue du port de Nauru protège le marégraphe du PROE, placé devant les bâtiments portuaires. Un marégraphe plus ancien de la NOAA se trouve sur la digue extérieure.



Changement climatique et élévation du niveau de la mer

Les activités liées au changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer se concentrent sur les interactions entre l'océan et l'atmosphère ainsi que sur leurs incidences sur le climat, l'évolution du niveau de la mer et les prévisions météorologiques à court terme. Jusqu'à présent, les activités ont privilégié le renforcement des moyens des pays insulaires océaniques en matière d'enregistrement et d'analyse de l'évolution du climat et du niveau de la mer. Les activités du PROE comprennent une formation relative à la surveillance de l'évolution du climat et du niveau de la

mer, ainsi qu'une assistance et un soutien techniques aux services météorologiques nationaux et aux pays membres lors de conférences internationales.

La participation à titre d'auteurs principaux aux divers groupes de travail du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui étudient l'aspect scientifique et les incidences du changement climatique ainsi que des mesures stratégiques au nom de la région, constitue un autre élément important des activités du programme.

Renforcement des moyens des services météorologiques

La prospérité économique de la région du Pacifique est lourdement tributaire du temps et du climat. Les pays insulaires océaniques doivent être dotés de données et de services météorologiques exacts s'ils souhaitent se préparer et réagir aux incidences néfastes des phénomènes météorologiques et climatiques violents, profiter des conditions météorologiques favorables et exploiter les données connues de la météorologie pour faire face à leurs besoins particuliers.

Les activités météorologiques et climatologiques du PROE ont pour objet d'aider tous les pays et territoires membres du PROE à collecter et analyser des données météorologiques afin de perfectionner les connaissances et les services qui sont

essentiels à leur sécurité et à leur prospérité générale. Le programme comprend actuellement les activités suivantes:

- ◆ le renforcement des moyens de prévision des pays insulaires océaniques par l'installation de visualisations en temps réel qui connectent les services météorologiques nationaux à des relevés immédiats de stations de surveillance assurant la collecte de données météorologiques et océanographiques;
- ◆ un projet conjoint du PROE et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) visant à équiper les services météorologiques de huit pays insulaires océaniques (Iles Cook, Etats fédé-

rés de Micronésie, Kiribati, Nioué, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Hes Salomon, Tonga et Vanuatu) d'installations satellitaires à faible résolution leur permettant de recevoir des images météorologiques par satellite utiles à leurs services de prévision. Des agents ont été formés à l'utilisation et à la maintenance de ces équipements. D'autre part, un système a été installé dans les locaux du PROE, et un autre

à Tuvalu dans le cadre du Projet de système de perfectionnement des avis de cyclones financé par l'UE et mis en œuvre par le Secrétariat général du Forum. Le système est très utile aux services météorologiques des îles du Pacifique pour localiser et suivre les tempêtes violentes ainsi que pour améliorer la précision des bulletins météorologiques quotidiens dans toute la région.

Collaboration à la recherche sur le changement climatique mondial : le Programme de mesure du rayonnement atmosphérique

Des organisations internationales, le Gouvernement américain et les services météorologiques nationaux des pays insulaires océaniques travaillent ensemble sur un grand projet de recherche visant à mieux comprendre comment les nuages réfléchissent et absorbent la chaleur. Le Programme de mesure du rayonnement atmosphérique (MRA) du Ministère américain de l'énergie dans le Pacifique tropical occidental est conçu et mis en œuvre conjointement par le PROE et l'université de Californie de Los Alamos (Nouveau-Mexique), sous les auspices du Programme de recherche US sur le chan-

gement climatique mondial et avec une collaboration non négligeable des pays insulaires océaniques.

Comprendre le rôle joué par les nuages dans l'atmosphère de la Terre – et notamment leur incidence sur l'équilibre énergétique entre le rayonnement solaire incident et la chaleur réfléchi dans l'espace par la surface de la Terre – est essentiel au perfectionnement des modèles de circulation générale exploités pour la recherche climatique et, en dernière analyse, pour les impacts liés au changement climatique. Pour faciliter la recherche d'in-

Los Alamos s'installe dans le Pacifique : l'équipe de mesure du rayonnement atmosphérique des laboratoires de Los Alamos, Nouveau-Mexique, réunie pour l'ouverture de la première station d'observation du rayonnement atmosphérique et des nuages dans le Pacifique à Manus, Papouasie-Nouvelle-Guinée.



dices sur l'incidence des processus nuageux sur le climat, le programme de MRA prévoit l'installation de cinq stations d'observation du rayonnement atmosphérique et des nuages (ARCS) dans tout le Pacifique tropical. Ces stations mesurent les propriétés des nuages (notamment altitude, épaisseur et hygrométrie), la couverture nébuleuse, le rayonnement solaire et terrestre ainsi que les paramètres météorologiques standard comme le vent, la température, l'humidité et la pression atmosphérique.

La première station ARCS a été installée à Manus, Papouasie-Nouvelle-Guinée, conjointement avec les services météorologiques nationaux de Papouasie. Quatre autres stations seront mises en place dans

le Pacifique tropical occidental d'ici 2002, notamment à Nauru (août 1998), Kiribati (1999), et probablement aux Iles Marshall et à Tuvalu. Les stations de surveillance du Pacifique s'intégreront dans un vaste réseau de collecte de données qui comprend des stations dans le sud des grandes plaines des Etats-Unis et en Alaska.

Le programme de MRA comporte un grand projet d'enrichissement pédagogique. Les données collectées dans le cadre du programme aideront finalement les scientifiques à prévoir l'ampleur et la rapidité du changement climatique de la Terre et, d'un intérêt particulier pour la région du PROE, à prévoir les effets éventuels de ce changement à l'échelle régionale.

Collaboration météorologique régionale et internationale

Les services météorologiques nationaux de la région bénéficient d'une collaboration et d'un soutien actifs du PROE, conjointement avec l'OMM, l'Office météorologique australien, les Services météorologiques néo-zélandais, l'Administration américaine pour les océans et l'atmosphère (NOAA), les Services météorologiques nationaux américains de Honolulu et d'autres programmes régionaux.

En mai 1997, le PROE a organisé à Rarotonga la troisième réunion du groupe de travail du PROE sur le climat. Ce groupe de travail fournit des informations au PROE sur les projets de programmes climatologiques régionaux.

Depuis 1993, le PROE contribue à l'organisation de la conférence annuelle des directeurs des services météorologiques nationaux de tous les pays et territoires membres du PROE, pour permettre à ces derniers d'examiner et de formuler des projets et activités communs afin de proposer au public un service plus performant. A la quatrième Conférence de la série qui s'est tenue à Apia en juillet 1997, les directeurs ont fait le point sur la mise en œuvre des programmes météorologiques et climatologiques régionaux du PROE, et examiné de nouveaux projets et initiatives proposés pour les quatre années à venir.

Parler de la pluie et du beau temps est plus qu'un passe-temps lors de la conférence régionale des directeurs de services météorologiques : la quatrième du genre a donné lieu à des discussions approfondies sur le temps et le climat.



Photos.PROE



Chalapan Kaluwin du PROE explique les programmes de surveillance du niveau de la mer et du changement climatique à la délégation de l'OMM.

Le PROE a entamé une relation de travail officielle avec l'OMM en 1994. Depuis lors, les deux organisations ont réalisé un certain nombre d'activités communes dans la région au titre du programme. Conduite par son secrétaire général, le professeur G.O.P. Obasi, une délégation de l'OMM, qui a rencontré le PROE lors d'un séjour au Samoa en janvier 1997, a souligné que l'OMM souhaitait collaborer plus étroitement avec des organisations régionales comme le PROE, en vue de soutenir et de renforcer le travail des services météorologiques de la région.

Le PROE et l'OMM règlent actuellement les derniers détails de l'installation du bureau sous-régional de l'OMM pour le Pacifique Sud-Ouest au siège du PROE à Apia (Samoa). Cela permettra de valoriser la collaboration et de poursuivre le renforcement des services météorologiques des pays insulaires océaniques.

Par ailleurs, le PROE collabore étroitement avec le Projet de système de perfectionnement des avis de cyclones financé par l'UE et mis en œuvre par le Secrétariat général du Forum.

Incidences du changement climatique

Les incidences et les répercussions du changement climatique sur les citoyens, les économies, l'environnement et les sociétés de la région, qui constituent une priorité constante pour le PROE, sont traitées par d'autres organisations et instances régionales et internationales ainsi que dans le cadre d'accords bilatéraux ou multilatéraux en collaboration avec le PROE.

Les activités du programme en 1996-97 comprenaient :

- ◆ le Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud financé par le Gouvernement australien. Ce projet aide les pays insulaires océaniques à évaluer les incidences éventuelles de l'évolution du climat et du niveau de la mer et fa-

cilite, d'autre part, la mise en œuvre des solutions d'adaptation dans la région. Des stations de surveillance du niveau de la mer ont été installées dans onze pays; elles fournissent des données océanographiques, météorologiques et sur le niveau de la mer aux gouvernements membres et aux organisations internationales. Des solutions destinées à assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau – notamment la planification de la gestion et la recherche d'installations de stockage de l'eau appropriées – ont été élaborées. Une étude des incidences du changement climatique sur deux récoltes insulaires clés (le taro et la noix de coco) est en cours;

- ◆ le projet financé par le Gouvernement japonais qui a fourni une assistance aux Fidji, aux Iles Marshall, au Samoa et à Tuvalu pour permettre l'élaboration d'un programme de gestion intégrée des zones côtières en évaluant les incidences de l'élévation du niveau de la mer et en formulant des méthodes d'évaluation de la vulnérabilité;
- ◆ des études des incidences du changement climatique sur les secteurs économiques et environnementaux et de leur vulnérabilité à ces incidences, financées par les Gouvernements australien, japonais et américain et mises en œuvre aux Fidji, à Kiribati, aux Iles Marshall, aux Palaos, au Samoa, aux Tonga et à Tuvalu. Les études comprenaient des essais de la Méthodologie commune du GIEC concernant les incidences de l'élévation du niveau de la mer sur les îles. Des études analogues sont prévues pour les Iles Cook, les Etats fédérés de Micronésie, Nauru, les Iles Salomon et Vanuatu, avec le soutien financier du Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- ◆ le soutien et la participation au séminaire du groupe de travail II du GIEC, organisé à Kiribati, qui a évalué les incidences du changement climatique sur les petits Etats insulaires;
- ◆ la planification préliminaire en vue de mesures stratégiques relatives au changement climatique dans les secteurs économiques et environnementaux: incidences sur l'approvisionnement en eau, la protection du littoral, la planification de la gestion énergétique et côtière aux Fidji, aux Iles Marshall, au Samoa et à Tuvalu. Le financement de ces activités a été assuré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les Gouvernements australien et japonais.

Politique de changement climatique

La 3ème Conférence des Parties (COP3) à la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCCC), qui s'est tenue à Kyoto (Japon) en décembre 1997, a clôturé une série de conférences régionales et internationales entamée en mars 1995. Dans la période qui a précédé la COP3, le Secrétariat du PROE a joué un rôle actif en proposant des conseils techniques et

scientifiques à ses pays insulaires membres lors de réunions des organes auxiliaires à la Convention-cadre suivants : Groupe spécial sur le Mandat de Berlin, Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques et techniques et Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Les Parties à la Convention sur le climat se réunissent à Kyoto pour envisager des réductions spécifiques des émissions de gaz à effet de serre.



Photo: PROE



Les Rock Islands, dans la zone de conservation de Ngeremeduu Bay aux Palaos, figurent parmi les nombreuses îles basses citées par les responsables du Pacifique lorsqu'ils informent les conférences internationales de la vulnérabilité spécifique de la région au changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer.



De nombreux délégués se sont allongés pour piquer un petit somme lors des négociations marathon de Kyoto. Penehuro Lefale, du PROE, poursuit son travail à même le sol.

Mise en œuvre des engagements de la CCCC

Le Programme d'assistance aux îles du Pacifique en matière de changement climatique (PICCAP) a trois objectifs principaux:

- ◆ permettre la mise en œuvre de la CCCC grâce au soutien financier et technique du FEM et du PNUD;
- ◆ mettre en place, renforcer et améliorer les moyens nationaux de réaction au changement climatique dans le cadre de la CCCC;
- ◆ soutenir les pays participants dans l'élaboration de stratégies et de programmes permettant la mise en œuvre de la CCCC et, par la suite, atténuer et réduire les effets du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer.

Chaque pays ayant ratifié la CCCC doit, conformément à l'article 12 de la Convention, rendre compte de ses circonstances nationales en matière de changement climatique. Dans le cadre de son programme

de soutien aux pays insulaires océaniques, le PICCAP a six objectifs principaux:

- ◆ établissement d'inventaires nationaux de gaz à effet de serre;
- ◆ évaluation et étude de solutions d'atténuation;
- ◆ études de vulnérabilité;
- ◆ étude et évaluation de solutions d'adaptation;
- ◆ développement de communications nationales;
- ◆ élaboration de stratégies nationales de mise en œuvre.

Plusieurs séminaires et ateliers de sensibilisation ont été organisés sur le thème du changement climatique; ils constitueront à l'avenir une activité importante du PICCAP. Des ateliers se tiendront au niveau national et régional pour renforcer la capacité des pays insulaires océaniques à s'acquitter de leurs engagements aux termes de la Convention-cadre.

EN BREF

Les évaluations de l'environnement bénéficient de détails complémentaires fournis par les Systèmes d'information géographique

Etudes d'impact sur l'environnement réalisées aux Samoa américaines, aux EFM, aux Fidji, à Kiribati, à Nioué, aux Tonga et à Vanuatu

Bases de données sur l'état de l'environnement établies dans la plupart des pays insulaires océaniques

La Banque asiatique de développement finance la mise au point de statistiques environnementales au Samoa et à Vanuatu

Un projet du PROE coordonne la collecte de données environnementales sur le Pacifique pour un rapport mondial

L'examen du programme d'EIE établira une structure pour le renforcement des moyens en EIE dans le Pacifique

Evaluation de l'environnement et rapports sur l'état de l'environnement

Ce programme vise à établir des bases solides pour l'évaluation de l'environnement et les rapports sur l'état de l'environnement dans la région, notamment une assistance périodique aux gouvernements en matière d'évaluation de l'environnement et de renforcement des moyens pour identifier et aborder les impacts du développement sur l'environnement.

Le Centre d'information du Pacifique sur l'environnement et les ressources naturelles (PENRIC), implanté au PROE, fait partie d'un réseau mondial géré par le Programme des Nations Unies pour l'en-

vironnement (PNUE) qui vise à renforcer les systèmes de rapports sur l'état de l'environnement. Grâce au PENRIC, le PROE est doté de systèmes d'information géographique (SIG) pour l'évaluation de l'environnement.

En 1996-97, le PENRIC a soutenu des activités relatives à la conservation de la biodiversité et à des enjeux de population. Les études d'impact sur l'environnement (EIE) ont été privilégiées et des projets d'EIE ont été réalisés aux Samoa américaines, aux EFM, aux Fidji, à Kiribati, à Nioué, au Samoa, aux Tonga et à Vanuatu.

Systèmes d'information géographique (SIG)

En septembre 1997, le PENRIC a dirigé à Pohnpei (EFM) un atelier pour la sous-région micronésienne sur l'utilisation des SIG pour la gestion des populations et des zones côtières. Cet atelier était organisé conjointement par le centre (financé par le PNUE), le Projet de gestion intégrée des zones côtières (financé par l'ACDI) et par le projet Population et environnement du

Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP). Les États fédérés de Micronésie, Guam, Kiribati, les Îles Marshall, Nauru, les Îles Mariannes du Nord et les Palaos ont participé à cet atelier, qui a été bien accueilli. On envisage actuellement d'organiser des ateliers analogues dans les sous-régions mélanésienne et polynésienne.



L'atelier de formation des formateurs aux méthodes d'étude d'impact sur l'environnement, qui s'est tenu à Vanuatu, a comporté des missions sur le terrain et des travaux pratiques.

Bases de données sur l'état de l'environnement

En réponse au programme Action 21 qui a souligné l'importance de disposer d'informations environnementales exactes et accessibles pour assurer un processus de prise de décisions efficace, le PENRIC a établi, en collaboration avec le Programme d'évaluation de l'environnement - Asie/Pacifique du PNUE, des bases de données sur l'état de l'environnement dans la plupart des Etats du Forum: Iles Cook, Etats fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Niouë, Samoa, Iles Salomon, Tonga, Tuvalu et

Vanuatu. Les Iles Marshall, Nauru et les Palaos participeront à la prochaine étape. Le PENRIC a organisé une visite de suivi pour installer la base de données et évaluer son avancement pour des activités et une collaboration futures. On espère que d'ici l'horizon 2000, le PENRIC aura mis en place un système de production de rapports annuels sur l'état de l'environnement qui privilégiera des approches rentables et énergiques en matière de collecte et d'analyse des données.

Collecte de statistiques environnementales

L'intérêt de la Banque asiatique de développement pour la conception d'une *Structure de collecte de statistiques environnementales: Assistance technique à l'environnement régional (ATER 5555)* a été favorablement accueilli par les pays insulaires océaniques retenus pour le pro-

jet. L'ADB et le PROE estiment que la base de données sur l'état de l'environnement constituée dans ces pays (Samoa et Vanuatu) avec le soutien du PROE représente un bon point de départ. Les structures conçues pour ces pays feront l'objet d'une évaluation lors d'un atelier en mai 1998.

American Samoa Land Information System (ASLIS) [Système d'information terrestre des Samoa américaines]

A la suite d'une requête du gouvernement des Samoa américaines, le PROE a soutenu la mise en place d'un équipement de SIG pour le territoire. Le PROE a assuré l'installation des systèmes et organisé une formation SIG au logiciel ARC INFO pour les agents de la division du cadastre dési-

gnés pour exploiter les systèmes. La mission comportait une évaluation des besoins des Samoa américaines en matière de SIG dans tout le territoire, la collecte de données et leur conversion de sources existantes qui serviront de base au futur champ d'application des SIG.



Taiamoni Pifeleti du PROE évoque des moyens de sensibilisation aux enjeux de population lors d'un atelier Population et environnement à Vanuatu.

EN BREF

L'intégration des politiques d'environnement et de population renforcée par le projet du PROE

Ateliers nationaux de formation continue sur la population et l'environnement organisés pour les instituteurs

Réalisation d'un manuel de formation au développement local pour intégrer la planification de la population et de l'environnement

Le Forum du Pacifique Sud a entériné le Programme d'action stratégique pour les eaux internationales

Soutien et conseils techniques fournis aux délégations des îles du Pacifique lors des négociations internationales sur l'environnement

Politique de développement durable

Suite à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) et à la Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement, ce programme encourage le développement du-

nable, aide les pays membres à élaborer et à mettre en œuvre des politiques de développement durable au niveau national et régional, et soutient leur participation aux négociations internationales pertinentes.

Le Projet population et environnement

Ce projet, qui visait à l'intégration de la gestion de l'environnement et des enjeux de population, a été mené à bien en 1997. Il comprenait les activités suivantes:

- ◆ l'apport de conseils techniques sur une politique nationale intégrée en matière de population et d'environnement;
- ◆ des ateliers nationaux de formation continue pour les instituteurs;
- ◆ des campagnes de sensibilisation;
- ◆ un atelier de formulation de programmes d'études pour la Micronésie;
- ◆ un atelier régional de SIG pour la Polynésie, consacré à la présentation du logiciel POPMAP comme outil de planification;
- ◆ la réalisation d'un manuel de forma-

tion au développement local sur les approches participatives d'une planification intégrée de la population et de l'environnement. Ce manuel est destiné à la formation de formateurs au niveau local;

- ◆ une étude socio-économique d'un projet de conserverie de thon.

Le projet a été particulièrement utile à l'identification de moyens permettant d'intégrer les questions de population dans un vaste éventail d'activités du PROE. Les compétences du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), du Programme de développement des îles du Pacifique (PIDP) et de l'antenne du FNUAP dans le Pacifique seront exploitées pour proposer des conseils techniques dans ce domaine.

Suivi de la Barbade et de la CNUED

A titre de suivi de la Barbade et de la CNUED, les pays ont continué à bénéficier d'un soutien lors des sessions de la Commission des Nations Unies sur le développement durable et du Fonds pour l'en-

vironnement mondial. En 1997, le PROE a également organisé des séances d'information pour les délégations des îles du Pacifique à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies



consacrée au développement durable (Sommet de la Terre +5). Ce soutien est combiné avec celui fourni par le PROE à l'occasion des négociations sur la Convention-cadre sur les changements climatiques

et de la Convention sur la diversité biologique. La mise en œuvre des accords internationaux sur l'environnement nécessite encore beaucoup d'attention.

Associer l'environnement et le développement

Les travaux avec le Secrétariat général du Forum sont en cours pour identifier les liens importants existants entre le commerce et l'environnement. D'autre part, des ouvrages de formation pour aider les pays à mobiliser les ressources financières nécessaires pour les investis-

sements en faveur de l'environnement ont été réalisés avec l'assistance du Centre national pour les études de développement (NCDS), de la *National University of Australia*, de l'Université du Pacifique Sud (USP) et de la *Maruia Society*.



Programme d'action stratégique pour les eaux internationales de la région insulaire océanienne (PAS)

Le projet d'élaboration du Programme d'action stratégique pour les eaux internationales de la région insulaire

océanienne (PAS) a été approuvé par le PNUD le 19 avril 1997. Rédigé lors de l'atelier formation et de définition de portée du FEM en août 1995, le PAS est le dernier volet de la Stratégie du Pacifique pour le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Le conseiller technique principal s'est mis au travail le 22 avril 1997. Les pays participants ont été priés d'établir un Groupe de travail national (GTN) et de désigner des coordinateurs de groupes de travail (CGT). Pour superviser les préparatifs du PAS, un Groupe de travail régional (GTR) a été créé; il comprenait un délégué chacun pour les Fidji, les Iles Marshall, le Samoa, les Tonga et Vanuatu, des représentants de la CPS, du Forum du Pacifique Sud, du PROE, des trois agences d'exécution du FEM (PNUD, PNUE, Banque mondiale), de deux ONG (l'Union mondiale pour la nature et *The Nature Conservancy*) ainsi qu'un représentant du secteur privé (*Fiji Dive Operators Association*, sur la recommandation du *Tourism Council of the South Pacific*). L'ADB et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont également participé.

Le démarrage de la contribution du Samoa à un Programme d'action stratégique pour les eaux internationales du Pacifique. Ci-dessus 1 : Iosefatu Reti du PROE ouvre la première réunion du Groupe de travail national du Samoa. 2 : Les membres du Groupe de travail national au travail.



Le Pacifique : une vue de ses eaux internationales.

Le GTR s'est réuni à Apia en juin 1997. Il a examiné des projets d'études régionales, des propositions de directives pour les consultations nationales et un projet de mandat pour les CGT. Les CGT se sont réunis à Apia en juillet 1997 pour une séance d'information sur le FEM, le processus de préparation et les objectifs du PAS et un projet de méthodologie pour les consultations nationales.

Le PAS a été élaboré en fonction des résultats obtenus lors des consultations nationales. Le projet de PAS a été examiné et approuvé par le GTR et les CGT à une réunion commune tenue à Apia en septembre 1997. Le PAS a été examiné puis entériné par les Chefs de gouvernement du Forum du Pacifique Sud à l'occasion de leur 28ème conférence (Rarotonga, 15-19 septembre 1997).

EN BREF

Des projets de démonstration se concentrent sur la gestion des déchets solides et des substances chimiques

Le projet sur les polluants organiques persistants vise à identifier les vieux stocks et à dresser des plans d'assainissement

Le projet sur la pollution marine met l'accent sur les sources de pollution d'origine tellurique

La collaboration inter-institutionnelle renforce la capacité du Pacifique à réglementer les déchets dangereux et radioactifs

L'examen de la stratégie de prévention de la pollution d'origine maritime est en cours

Prévention de la pollution et gestion des déchets

Ce programme aide les pays et territoires à assurer la prévention, la réduction et la gestion de la pollution et des déchets, et notamment l'élaboration et le suivi de moyens nationaux et régionaux en matière d'interventions d'urgence et de planification anti-pollution.

La mise en œuvre du Programme régional océanien pour la réduction et la gestion des déchets et la prévention de la pollution a démarré en 1995. Le programme se divise en deux parties: terre et mer. La composante terrestre vise la gestion et la réduction au minimum des déchets solides, la gestion des produits chimiques, la gestion des eaux usées et la planification de l'utilisation des sols. Jusqu'à présent, la mise en œuvre du programme a insisté sur les projets de démonstration au titre de cette composante. Des fonds ont été obtenus pour la mise en œuvre d'autres rubriques des composantes terrestre et marine. Par ailleurs, le programme propose un soutien

technique en réponse à des demandes d'assistance formulées par les pays et territoires en matière de gestion des déchets, de prévention de la pollution ou d'alerte à la pollution. Financé par l'UE, le Programme régional océanien de sensibilisation et d'éducation relatives aux déchets sera lancé en 1998 et contribuera à une gestion efficace des déchets en revalorisant la sensibilisation du public aux problèmes des déchets solides.

La composante marine, rédigée avec l'assistance de l'Organisation maritime internationale (OMI), vise les conventions maritimes internationales et les capacités de réaction à la pollution marine. Le Secrétariat du Commonwealth finance le poste du spécialiste de la pollution marine qui est chargé de superviser la mise en œuvre de cette composante. Une aide financière de l'OMI et du Canada (Projet d'exploitation de l'océan Pacifique Sud) est également envisagée.



L'élimination des déchets solides constitue un problème de plus en plus épineux pour nombre de pays insulaires océaniques.



Ces fûts de pesticide ont été stockés pendant dix ans dans une remise de plus en plus délabrée d'un pays insulaire du Pacifique. Les habitants utilisaient les pesticides pour empoisonner les poissons, en se vantant qu'une petite quantité suffisait. Le contenu des fûts s'est répandu en dehors de la remise. L'étendue de la contamination des eaux souterraines et des cultures vivrières n'a pas encore été déterminée. En fin de compte, une opération d'assainissement menée conjointement par le PROE et l'OMS a assuré l'étanchéité des fûts. On attend toujours leur enlèvement.

Gestion des produits chimiques

Le PROE procède également à la mise en œuvre du Projet profils chimiques nationaux découlant du programme Action 21. Ce projet bénéficie du soutien de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et d'*Environment Australia*. D'autre part, la région est tenue au courant d'autres projets menés à bien par le Centre des produits chimiques du PNUE. Citons notamment les réunions internationales de négociation pour le projet de convention sur l'Accord préalable informé et les travaux préliminaires pour les réunions internationales de négociation relatives au projet de convention sur les

polluants organiques persistants. Ces projets permettent de mieux équiper les pays pour entreprendre les travaux complexes associés à une gestion judicieuse des produits chimiques.

La première étape du Projet de gestion des polluants organiques persistants dans les pays insulaires océaniques, financé par l'Agence australienne pour le développement international (AusAID) est également en cours. Les objectifs à long terme du projet sont de débarrasser la région des stocks de produits chimiques superflus et résiduels, notamment les PCB, et d'assainir les sites de contamination chimique.

Pollution marine découlant d'activités terrestres

Le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres a été ratifié en décembre 1995, et sa mise en œuvre dans la région est prévue pour 1998. Sa coordination est assurée par le PNUE avec le concours de nombreuses autres organisations internationales. Le PROE, quant à lui, participera à sa mise en œuvre dans la région du Pacifique Sud. Le programme

reconnait que la plus grande partie de la pollution marine provient d'activités menées à terre et met en cause de nombreux polluants terrestres, notamment les eaux usées, la sédimentation, les déchets solides non dégradables et les polluants organiques persistants. Il promet d'être d'une grande utilité dans la lutte contre la pollution de l'océan Pacifique Sud.

Déchets dangereux dans le Pacifique

La Convention de Waigani sur l'interdiction de l'importation des déchets dangereux et des déchets radioactifs dans les Etats insulaires du Forum, le contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux dans la région du Pacifique Sud a été signée à Port Moresby en 1995. Elle entrera en vigueur dès ratification (ou adhésion) par dix pays; les Etats fédérés de Micronésie, les Fidji et la Papouasie-Nouvelle-Guinée l'avaient déjà ratifiée fin 1997. Dès son entrée en vigueur, c'est le PROE qui assurera son secrétariat. Cette convention, apparentée à la Conven-

tion de Bâle et rédigée en réponse à la perception que l'accroissement de la production de déchets dangereux et radioactifs à l'échelle de la planète constituait une menace pour la santé publique et l'environnement de la région du Pacifique Sud, s'attaque à ces problèmes. Pour faciliter sa mise en œuvre, le PROE a signé avec le Secrétariat de la Convention de Bâle un mémorandum d'accord qui établit une collaboration entre les secrétariats des deux conventions et permet au PROE d'exploiter de nombreuses ressources du Secrétariat de Bâle.



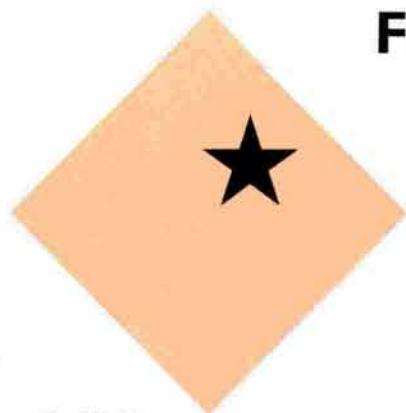
Gerald Miles

Un message du Chef de division

Ces douze derniers mois ont vu la division gestion et planification de l'environnement intensifier ses efforts pour faire face aux priorités exposées par le Plan d'action en matière de gestion des déchets et de changement climatique. De nouveaux projets commencent à s'attaquer aux polluants organiques persistants, à la sensibilisation aux déchets et aux exigences du changement climatique. Les effectifs sont donc en hausse. En même temps, les projets axés sur les liens avec la population et sur les EIE ont été menés à bien. Au lieu de faire l'objet d'un projet particulier, les relations entre la population et l'environnement seront maintenant intégrées dans l'ensemble des pays du PROE. D'autre part, le rôle du PROE au niveau du renforcement des moyens d'EIE dans la région est en cours d'étude. Les résultats de cette étude seront présentés à la prochaine Conférence du PROE. La division se développe ainsi dans des secteurs clairement prioritaires pour la région et s'efforce de faire le point dans des domaines où le PROE doit veiller à investir judicieusement dans le renforcement des moyens qui seront les plus utiles au niveau national. La participation de la région aux négociations internationales sur l'environnement se poursuit. La division continuera à l'avenir à fournir des conseils et des informations techniques pour les négociations clés, notamment celles qui concernent le changement climatique, la Commission des Nations Unies pour le développement durable et le FEM. Elle proposera également bientôt une assistance en matière de contrôle international des polluants organiques persistants.

Comme je l'ai indiqué dans le rapport annuel de 1995-96, il est absolument nécessaire d'assurer l'intégration précoce des aspects environnementaux de tout nouvel investissement à mesure que la région met en œuvre son programme de réforme et de développement économiques. Le développement durable de la région sera largement tributaire de la capacité du PROE et de ses pays et territoires membres à intégrer des considérations environnementales dans un développement régional qui est encore en grande partie sectoriel. A cette fin, nous travaillons activement avec d'autres organisations régionales et, à travers nos correspondants, avec d'autres ministères responsables au niveau national. Nous espérons faire en sorte que le développement agricole reconnaisse, par exemple, les impacts de la pollution par les pesticides et que l'essor du tourisme profite de la protection de l'environnement tout en y contribuant. J'estime, pour ma part, que le personnel de la Division possède des compétences et une expérience de premier ordre ainsi que la motivation nécessaire pour renforcer efficacement les moyens nationaux dans ce domaine. Nous sommes tous prêts à affronter une année de défis et de succès.

Finances et administration



Ray Wright

Chef de division et directeur financier

Daniel Devoe

Comptable

Malama Hadley

Agent administratif

Luapene Lefau

Aide-comptable

Asofa Fereti

Employée comptable principale

Juliana Mikaele

Employée comptable

Puni Chong Wong

Employée comptable

Mafuli Matalavea

Employée comptable

Lupe Silulu

Responsable courrier/bureau d'ordre

Quandovita Tuala

Adjointe responsable courrier/bureau d'ordre

La Division finances et administration comprend deux cellules.

La cellule financière contrôle et gère les engagements et les besoins financiers du PROE, conformément aux dispositions du Règlement financier de l'organisation ainsi qu'aux exigences financières formulées par chaque bailleur de fonds et par chaque pays et territoire membre, ainsi que dans le respect des normes de comptabilité internationales reconnues.

La cellule administrative assure les services administratifs fondamentaux de l'organisation ; elle apporte son concours à la direction pour contrôler et mettre en œuvre les obligations et exigences stipulées dans le Règlement du personnel du PROE, ainsi que dans ses politiques et procédures internes.

Les objectifs de la division sont les suivants :

- ◆ prodiguer une assistance et des conseils d'ordre administratif et financier à la direction et au personnel, conformément aux règlements et au programme de travail du PROE et en fonction des conditions locales;
- ◆ préserver les ressources financières du PROE en adoptant des principes et des pratiques financiers et comptables sûrs;
- ◆ communiquer aux pays et territoires membres, ainsi qu'aux bailleurs de fonds, des informations financières sur les fonds alloués au PROE;
- ◆ veiller à l'application pertinente du Règlement du personnel et des politiques internes du PROE;
- ◆ veiller à ce que l'ensemble des biens du PROE soient dûment protégés et couverts par une assurance.

Un résumé des activités menées à bien par les deux cellules de la division est présenté ci-dessous.

ACTIVITÉS DE LA DIVISION

Finances et administration

Les systèmes mis en place pour réaliser les objectifs ci-dessus ont été étroitement contrôlés et perfectionnés durant l'année. La division a notamment offert les services suivants :

- ◆ le paiement des engagements pris par le PROE;
- ◆ le paiement des salaires du personnel et des prestations sociales;
- ◆ la préparation des rapports mensuels et périodiques requis par le personnel et la direction;
- ◆ le soutien administratif et financier de la direction;
- ◆ le suivi des relations avec les bailleurs de fonds sur les questions d'ordre financier;
- ◆ la diffusion des rapports financiers aux bailleurs de fonds;
- ◆ la préparation des états financiers annuels;
- ◆ la coordination et la compilation des documents entrant dans la préparation du programme de travail et budget annuels ainsi que des autres documents requis par le sous-comité du programme de travail et budget du PROE.

Raju Pillai de DATEC (Fiji) Ltd apprend aux chargés de programme du PROE à se servir du nouveau logiciel AccPac qui permet de consulter directement le budget et les états financiers de l'organisation.



Tiana Tuipoloa

Employée intérimaire

Faaafu T. Yoshida

Employée de bureau

Saunoa Mata'u

Assistante conférences

Monica Tupa'i

Hôtesse d'accueil

Aso Sione

Factotum

Faamanu Fonoti

Chauffeur

Albert Williams

Chauffeur

Tologauvale Leaula

Employé/Responsable thé

Amosa Tootoo

Agent de nettoyage

Mapusone Peseta

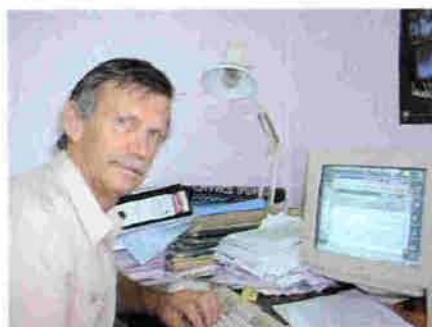
Agent de nettoyage

Esera Rusia

Jardinier

Elia Hunt

Gardienn de nuit



Ray Wright

Parmi les améliorations apportées aux systèmes et ressources, citons:

- ◆ une refonte totale des systèmes financiers du PROE;
- ◆ la rédaction d'un manuel des procédures administratives;
- ◆ l'aménagement de l'espace bureau. La révision des salaires et autres conditions d'emploi du personnel du PROE

qui est prévue pour 1998 prendra effet à compter du 1er janvier 1999. Elle sera soumise à la dixième Conférence du PROE. Il est prévu que cette étude traite des besoins en personnel de l'organisation.

La cellule administrative a notamment offert les services suivants :

- ◆ l'assistance au personnel pour ses déplacements officiels;
- ◆ la gestion des stocks de fournitures de bureau;
- ◆ la gestion efficace du bureau d'ordre;
- ◆ la maintenance du matériel de bureau, du mobilier et des installations ainsi que des locaux et du terrain;
- ◆ l'aide à l'amélioration des locaux du PROE.

La division continuera de contrôler les systèmes qu'elle applique au cours de l'année à venir et les modifiera en fonction des besoins.

Un message du Chef de division

Dès le moment où j'ai pris mes fonctions de Chef de la division administrative et financière fin février 1997, j'ai été frappé par le dévouement du personnel de ma division. Le nombre des programmes mis en œuvre par l'organisation ne cessant d'augmenter, notre division a dû relever un défi quotidien pour apporter à la direction et aux autres divisions le soutien qu'elles requièrent. Chaque minute de notre emploi du temps a ainsi été bien employée.

Je suis particulièrement satisfait de la prestation de mon équipe tout au long de l'année. Travaillant dans des conditions où pression et urgence sont monnaie courante, elle a témoigné d'un zèle remarquable, allant bien souvent au-delà de son devoir pour s'acquitter des tâches qui lui étaient dévolues. Notre division a bien de la chance de posséder des collaborateurs d'une telle qualité qui font preuve d'un tel dévouement. En tant que Chef de division, je tiens à profiter de cette occasion pour les remercier de l'excellent travail et des efforts qu'ils ont accomplis dans leurs fonctions respectives au cours de l'année passée.

L'année à venir s'annonce tout aussi chargée, alors que nous nous efforcerons de consolider et d'améliorer les procédures et systèmes mis en place pour assurer le fonctionnement harmonieux de notre organisation.

Activités dans les pays et territoires

De juin 1996 à décembre 1997



Samoa américaines

- ◆ Formation du personnel du sanctuaire marin de Fagatele Bay lors de l'atelier de formation pour les organisateurs et les guides d'activités d'observation des baleines (août 1996, Vava'u, Tonga)
- ◆ Prise en charge d'un participant à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanienne des récifs coralliens
- ◆ Appui de l'action locale au titre de la campagne (lancement de la campagne nationale, concours de slogans et de logo, concours de chars lors de la Fête du drapeau, émissions de télévision et de radio, séjour de camping pour les écoliers)
- ◆ Diffusion d'informations sur les déchets nucléaires en réponse aux demandes adressées à la bibliothèque du PROE
- ◆ Mise en place de l'*American Samoa Land Information System* (ASLIS) avec le Service du cadastre. Animation d'un stage de formation aux SIG.
- ◆ Evaluation des compétences et des renseignements disponibles localement en matière de SIG.
- ◆ Aide régulière aux services météorologiques nationaux (formation, assistance et soutien)
- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE



Iles Cook

- ◆ Poursuite de la contribution à la création et à la gestion de la ZC de Takitumu à Rarotonga
- ◆ Prise en charge de l'agent de soutien de la ZC de Takitumu
- ◆ Financement de la mission d'étude des propriétaires et des membres du comité de coordination de la zone de Takitumu dans les ZC des Fidji et du Samoa
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier de suivi et d'évaluation du PCBPS (Apia, Samoa) et à la réunion multipartite d'étude du PCBPS (Apia, nov. 1996) ; prise en charge d'un participant à la réunion multipartite d'étude du PCBPS (Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier de formation pour les organisateurs et les guides d'activités d'observation des baleines (août 1996, Vava'u, Tonga)
- ◆ Prise en charge de deux participants à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
- ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation des Iles Cook participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques,
- ◆ l'atelier sur l'écotourisme (Kosrae, EFM, juil. 1997)
- ◆ Délégation d'un volontaire australien AVA pour aider les villageois de Takitumu à gérer leur ZC
- ◆ Contribution au programme d'éradication des rats
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanienne des récifs coralliens
- ◆ Aide à l'enlèvement des étoiles de mer épineuses par les utilisateurs des récifs
- ◆ Aide à l'organisation de marches éducatives sur les platiers
- ◆ Formation d'un organisateur du secteur privé délégué par le gouvernement

session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies

- ◆ Mise à disposition d'un ordinateur et de logiciel pour la bibliothèque du Ministère de la conservation et formation informatique et à la bibliothéconomie du personnel du Ministère
- ◆ Lancement du projet de l'UNITAR pour la compilation d'un profil d'évaluation de l'infrastructure nationale pour la gestion des substances chimiques
- ◆ Aide à la mise en place du projet de recyclage des boîtes aluminium lancé par l'Eglise catholique
- ◆ Aide à la coordination de la contribution et de la participation des Iles Cook au Programme d'action stratégique pour les eaux internationales dans le Pacifique
- ◆ Mise en place du PICCAP
- ◆ Formation de trois agents (un hydrographe, un hydrologue et un météorologue) à la *National Tidal Facility* de l'université Flinders (Australie) au titre du Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud
- ◆ Présentation d'une communication technique et organisation d'un stand exposition sur le projet ci-dessus à l'intention des ministres et hauts fonctionnaires des Iles Cook et des représentants des Etats membres du Forum du Pacifique Sud participant à la conférence du Forum à Rarotonga
- ◆ Suivi de la base de données constituée sur l'état de l'environnement avec le Ministère de l'environnement
- ◆ Mise au point de l'étude du degré de couverture assuré par l'inventaire des ressources terrestres et les SIG dans l'île d'Atiu
- ◆ Participation à la mise à disposition de matériel et logiciel informatiques dans les services météorologiques. Formation des agents concernés et prise en charge de la participation du directeur à la quatrième Conférence régionale des directeurs des services météorologiques à Apia
- ◆ Organisation de la troisième réunion du groupe de travail du PROE sur le changement climatique (Rarotonga, mai 1997)
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE
- ◆ Participation aux actions de formation à l'éducation écologique pour les ONG, les ecclésiastiques et les enseignants
- ◆ Allocation d'une petite subvention pour l'impression d'un recueil de textes bilingue sur l'environnement compilé par la *Taporoporoanga Ipukarea Society*
- ◆ Aide à la surveillance des ressources naturelles dans les îles éloignées au titre du projet Capacité 21
- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion multipartite de bilan du projet Capacité 21 (Nov. 1997)
- ◆ Prise en charge d'un chargé de prêt d'une banque de développement à l'atelier sur l'environnement et le développement durable organisé au titre du projet Capacité 21 (Pohnpei, EFM, nov. 1996)



Etats fédérés de Micronésie

- ◆ Poursuite du soutien technique et financier apporté au projet de gestion du bassin hydrographique de Pohnpei au titre du PCBPS
- ◆ Prise en charge de trois participants à l'atelier de suivi et d'évaluation du PCBPS (Apia) et à la réunion multipartite d'étude du PCBPS (Apia, nov. 1996)
- ◆ Prise en charge des agents de soutien des ZC de Pohnpei et Utwa-Walung; poursuite du soutien technique et financier apporté pour la création et la gestion de la ZC d'Utwa-Walung
- ◆ cofinancement d'un volontaire américain participant à l'élaboration du projet de ZC d'Utwa-Walung
- ◆ Animation d'un atelier sous-régional de formation à l'écotourisme (Kosrae, EFM, juil. 1997)
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion multipartite d'étude du PCBPS (Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Financement d'inventaires des ressources dans le cadre du projet de

- gestion du bassin hydrographique de Pohnpei
- ◆ Organisation du premier volet de l'initiative Australie/PROE sur l'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer et sur la gestion du littoral
 - ◆ Animation d'un atelier sous-régional de formation pour la Micronésie (EFM, Guam, Kiribati, Iles Marshall et Palaos) sur l'utilisation des SIG pour la gestion des populations et du littoral au *College of Micronesia* (Pohnpei)
 - ◆ Prise en charge des participants à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanienne des récifs coralliens
 - ◆ Appui de l'action locale au titre de la campagne (concours d'affiches et de slogans, concours de dessins dans les écoles et ateliers de sensibilisation)
 - ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation des EFM participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies
 - ◆ Aide à la coordination de la contribution et de la participation des EFM au Programme d'action stratégique pour les eaux internationales dans le Pacifique
 - ◆ Prise en charge de nombreux représentants du gouvernement et des ONG participant à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
 - ◆ Evaluation de la nécessité d'établir un Centre national de documentation sur l'environnement (proposition soumise aux EFM)
 - ◆ Assistance au projet de surveillance de la qualité des eaux du lagon de Chuuk
 - ◆ Mise en place du PICCAP (mémoire d'accord signé par le Président, coordonnateur nommé, équipe proposée)
 - ◆ Formation de trois semaines pour deux agents (un météorologue et un spécialiste du changement climatique) à la *National Tidal Facility* de l'université Flinders (Australie) au titre du Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud
 - ◆ Sensibilisation à la nécessité d'évaluer la vulnérabilité face au climat à Pohnpei et sensibilisation au changement climatique auprès des services publics et des communautés locales. Recherche d'agents susceptibles de prendre en charge des projets liés au changement climatique dans les îles éloignées des EFM
 - ◆ Invitation de trois personnes représentant le secteur public, les écoles et le secteur privé à Kiribati pour renforcer la confiance face aux problèmes de changement climatique et aux méthodes d'adaptation
 - ◆ Révision de la couche de données SIG du projet de gestion du bassin hydrographique de Pohnpei. Ces données pourront être utilisées après approbation par les EFM
 - ◆ Mise à disposition de matériel satellitaire à faible résolution dans les services météorologiques. Installation du matériel et formation du personnel réalisée par un expert-conseil
 - ◆ Organisation d'un atelier national sur le développement durable et la planification au titre du projet Capacité 21
 - ◆ Prise en charge de nombreux participants à l'atelier sur l'environnement et le développement durable organisé à l'intention des chargés de prêt des banques de développement au titre du projet Capacité 21 (Pohnpei, EFM, nov. 1996)
 - ◆ Organisation d'une réunion avec l'agence de Yap de la Banque de développement des EFM et le *Yap Business Forum* pour déterminer les modalités et l'ordre du jour de l'atelier ci-dessus
 - ◆ Prise en charge et soutien technique du chargé de programme pour la Micronésie du projet Capacité 21
 - ◆ Assistance aux Etats de Kosrae, Pohnpei et Yap pour les activités de sensibilisation du public au développement durable au titre du projet Capacité 21 (dont concours d'affiches et de dissertation)
 - ◆ Soutien technique à l'Etat de Yap par le biais d'un volontaire AVA, en collaboration avec l'*Australian Overseas Service Bureau*
 - ◆ Aide à l'organisation d'ateliers sur la qualité des eaux dans les îles éloignées de l'Etat de Yap au titre du Plan des petites subventions
 - ◆ Allocation d'une petite subvention à l'institut de recherche marine et écologique de Pohnpei pour la sur-

veillance de la qualité des eaux par les communautés dans l'Etat

- ◆ Allocation d'une petite subvention à l'Etat de Yap pour la réalisation d'un film vidéo d'éducation écologique

- ◆ Prise en charge de quatre participants à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)

- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE



Fidji

- ◆ Poursuite du soutien technique et financier apporté au projet de ZC de Koroyanitu à l'ouest de Viti Levu et prise en charge de l'agent de soutien de cette zone
- ◆ Prise en charge d'un participant à l'atelier de suivi et d'évaluation du PCBPS (Apia, 1996)
- ◆ Contribution à l'inventaire de la végétation dans la ZC de Koroyanitu
- ◆ Financement de la mission d'étude des propriétaires de la zone de Koroyanitu à Vanuatu
- ◆ Prise en charge d'un représentant du *Native Lands Trust Board* (NLTB) à la Conférence des directeurs des services des forêts à Vanuatu
- ◆ Prise en charge du voyage de Suva à Nandi d'un participant à la réunion multipartite d'étude du PCBPS (nov. 1997)
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sur l'écotourisme (Kosrae, EFM, juil. 1997)
- ◆ Prise en charge d'un participant à un stage de gestion intégrée des zones côtières aux Pays-Bas
- ◆ Contribution à un atelier sur la gestion communautaire des réserves marines
- ◆ Prise en charge des participants à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanienne des récifs coralliens
- ◆ Contribution à l'atelier de sensibilisation aux récifs coralliens d'une journée à l'intention du Grand Conseil des Chefs
- ◆ Contribution aux concours oratoires et aux débats organisés dans les écoles sur la protection des récifs
- ◆ Formation d'un organisateur du secteur privé lors de l'atelier de formation pour les organisateurs et les guides d'activités d'observation des baleines (août 1996, Vava'u, Tonga)
- ◆ Financement de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Stratégie des Fidji pour la conservation des tortues marines avec la participation des parties prenantes et conseil technique
- ◆ Collaboration avec les représentants des pouvoirs publics et des ONG siégeant au groupe de travail sur les tortues pour reconduire le moratoire interdisant la prise des tortues à des fins commerciales
- ◆ Financement du recensement des aires de nutrition des tortues sur Koro et Udu réalisé par le Ministère de la pêche
- ◆ Formation du spécialiste des tortues du Ministère de la pêche aux techniques de recensement, en partenariat avec le Ministère de l'environnement et du patrimoine naturel du Queensland
- ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation des Fidji participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies
- ◆ Aide à la coordination de la contribution et de la participation des Fidji au Programme d'action stratégique pour les eaux internationales dans le Pacifique
- ◆ Lancement du projet de l'UNITAR pour la compilation d'un profil d'évaluation de l'infrastructure nationale pour la gestion des substances chimiques
- ◆ Mise en place du PICCAP
- ◆ Réalisation du quatrième volet du projet financé par le PROE et le Japon pour l'évaluation de la vulnérabilité et l'étude de la gestion intégrée des zones côtières dans les îles fidjiennes
- ◆ Prise en charge des représentants du gouvernement et des ONG participant à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
- ◆ Formation informatique et à la bibliothéconomie du personnel du Ministère de l'environnement

- ◆ Financement d'un stage de formation de trois semaines pour trois agents (un météorologue, un spécialiste de l'environnement et un hydrographe) à la *National Tidal Facility* de l'université Flinders (Australie) au titre du Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud
- ◆ Aide régulière aux services météorologiques fidjiens par le biais des projets régionaux conjoints de météorologie et climatologie
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE
- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)
- ◆ Financement par le biais du Plan des petites subventions d'une étude réalisée avec le concours de l'USP sur l'exploitation des ressources des mangroves par les communautés locales



Polynésie française

- ◆ Prise en charge de la participation du directeur et du directeur adjoint des services météorologiques de Papeete à la quatrième Conférence régionale des directeurs des services météorologiques à Apia et à la troisième réunion du groupe de travail du PROE sur le changement climatique à Rarotonga



Guam

- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanienne des récifs coralliens
- ◆ Contribution à un atelier de surveillance et de recherche sur les récifs coralliens
- ◆ Participation à l'élaboration d'une stratégie pour les récifs coralliens
- ◆ Prise en charge d'un participant à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
- ◆ Invitation d'un expert à l'atelier sous-régional de formation à l'utilisation des SIG pour la gestion des populations et du littoral tenu à Pohnpei (EFM)
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE
- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)



Kiribati

- ◆ Poursuite du soutien technique et financier apporté au projet de ZC marine de Tarawa Nord et prise en charge de l'agent de soutien cette zone
- ◆ Contribution financière à la création de la ZC de l'îlot de Cook sur l'île Christmas (Kiritimati)
- ◆ Prise en charge des représentants du gouvernement participant à l'atelier de suivi et d'évaluation du PCBPS à Apia
- ◆ Prise en charge d'un représentant du gouvernement à la réunion multipartite d'étude du PCBPS (nov. 1997)
- ◆ Organisation des premier et deuxième volets de l'initiative PROE/Australie sur l'évaluation de la vulnérabilité des Etats atolliens au changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer et les méthodes d'adaptation
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanienne des récifs coralliens (Nandi, Fidji, juillet 1996)
- ◆ Appui de l'action locale au titre de la campagne (orchestre à cordes et concours d'affiches)
- ◆ Contribution à l'étude sur le blanchiment du corail
- ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation de Kiribati participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies
- ◆ A la demande de Kiribati, conseil sur les instruments ci-dessus
- ◆ Prise en charge des participants à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
- ◆ Formation informatique et à la bibliéconomie et mise à disposition d'un ordinateur et de logiciel pour la bibliothèque du Ministère de l'environnement et du développement social
- ◆ Aide à la coordination de la contribution et de la participation de Kiribati au Programme d'action stratégique pour les eaux internationales dans le Pacifique
- ◆ Lancement du projet de l'UNITAR pour la compilation d'un profil d'évaluation de l'infrastructure nationale pour la gestion des substances chimiques
- ◆ Soutien du Projet d'éducation écologique de Kiribati mis en œuvre par la Fondation des peuples du Pacifique Sud
- ◆ Mise en place du PICCAP (nomination du coordonnateur, mise sur pied de l'équipe nationale, signature d'un mémorandum d'accord par le ministre)
- ◆ Financement d'un stage de formation de trois semaines pour trois agents (un météorologue, un hydrographe et un responsable de planification écologique) à la *National Tidal Facility* de l'université Flinders (Australie) au titre du Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud
- ◆ Mise en place d'un système d'affichage en temps réel permettant aux services météorologiques de Kiribati de lire instantanément les instruments océanographiques et météorologiques (Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud)
- ◆ Négociation avec le gouvernement pour le lancement du projet de mesure du rayonnement atmosphérique (MRA) sur l'île Christmas (Kiritimati)
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation à l'utilisation des SIG pour la gestion des populations et du littoral
- ◆ Etude de la base de données gérée par SIG pour Kiribati et saisie de couches de données concernant Tarawa
- ◆ Prise en charge des agents des services météorologiques et des services de l'environnement participant à la quatrième Conférence régionale des directeurs des services météorologiques à Apia et à la troisième Conférence sur le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer à Nouméa
- ◆ Financement du projet de MRA exécuté par le Ministère de l'environnement américain

- ◆ Négociation avec le gouvernement sur l'emplacement de la prochaine station de MRA
- ◆ Commande d'une étude des actions de formation menées par les services de conseil technique de Kiribati auprès d'un expert-conseil (projet Capacité 21)
- ◆ Organisation de deux ateliers de formation sur le développement durable (projet Capacité 21) pour les services de conseil technique sur les ressources de la mer et pour les services de conseil technique agricole
- ◆ Contribution, en collaboration avec le PNUE, à la rédaction de la loi sur l'environnement de Kiribati et aux réunions publiques correspondantes, notamment aux séances d'information au Parlement (projet Capacité 21)
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion multipartite d'étude du PCBPS (Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Prise en charge d'un participant à l'atelier sous-régional sur l'environnement et le développement durable pour les banques de développement (Pohnpei, EFM, nov. 1996)
- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)



Iles Marshall

- ◆ Assistance technique et financière pour la création de la ZC de l'atoll de Jaluit
- ◆ Prise en charge de représentants du gouvernement participant à l'atelier de suivi et d'évaluation du PCBPS à Apia
- ◆ Prise en charge d'un représentant du gouvernement participant à la réunion multipartite d'étude du PCBPS (Apia, nov. 1996)
- ◆ Organisation des premier et troisième volets de l'initiative PROE/Australie sur l'évaluation de la vulnérabilité des Etats atolliens au changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer et les méthodes d'adaptation
- ◆ Contribution à l'inauguration du projet triennal de gestion du littoral de Majuro financé par le PNUD
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanique des récifs coralliens (Nandi, Fidji, juil. 1996)
- ◆ Appui de l'action locale au titre de la campagne (nettoyage des récifs coralliens par les clubs de plongée, concours d'orchestres et expositions publiques consacrées aux récifs)
- ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation des Iles Marshall participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies
- ◆ Prise en charge des participants à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
- ◆ Mise à disposition d'un ordinateur et de logiciel pour la bibliothèque de l'Agence pour la protection de l'environnement de la République des îles Marshall (RMIEPA) et formation informatique et à la bibliothéconomie du personnel de l'Agence
- ◆ Aide à la coordination de la contribution et de la participation des Iles Marshall au Programme d'action stratégique pour les eaux internationales dans le Pacifique
- ◆ Mise en place du PICCAP (nomination du coordonnateur et de l'équipe nationale)
- ◆ Financement d'un stage de formation de trois semaines pour trois agents (un

responsable de l'aménagement du littoral, un hydrographe et un météorologue) à la *National Tidal Facility* de l'université Flinders (Australie) au titre du Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud

- ◆ Mise en place d'un système d'affichage en temps réel permettant aux services météorologiques nationaux de lire instantanément les instruments surveillant l'évolution du niveau de la mer, les marées et d'autres paramètres météorologiques (Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud)
- ◆ Organisation d'un programme de formation pour les gestionnaires du littoral des Etats atolliens (Kiribati, Iles Marshall, EFM et Tuvalu) sur les

mesures à prendre face au changement climatique et aux problèmes de développement. Financé par le PROE et l'Australie (DEST)

- ◆ Prise en charge de la participation du directeur des services météorologiques des Iles Marshall à la quatrième Conférence régionale des directeurs des services météorologiques
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE
- ◆ Prise en charge en collaboration avec l'OSB d'un volontaire AVA détaché auprès de l'Agence nationale pour la protection de l'environnement
- ◆ Prise en charge d'un participant à l'atelier sur l'environnement et le

développement durable organisé à l'intention des chargés de prêt des banques de développement au titre du projet Capacité 21 (Pohnpei, EFM, nov. 1996)

- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)
- ◆ Réalisation de supports d'éducation écologique en association avec le Ministère de l'éducation nationale
- ◆ Animation d'un atelier de sensibilisation écologique à l'intention des ONG et des groupements religieux (oct./nov. 1996)



Nauru

- ◆ Prise en charge d'un participant à l'atelier de suivi et d'évaluation du PCBPS à Apia
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion multipartite d'étude du PCBPS (Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Contribution à un atelier sur les récifs coralliens
- ◆ Contribution aux concours de dessin et de dissertation sur les récifs coralliens
- ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation de Nauru participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale

(Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies

- ◆ Prise en charge des participants à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
- ◆ Soutien financier pour la rédaction de la législation nationale sur le milieu marin
- ◆ Aide à la coordination de la contribution et de la participation de Nauru au

Programme d'action stratégique pour les eaux internationales dans le Pacifique

- ◆ Mise en place du PICCAP
- ◆ Financement d'un stage de formation de trois semaines pour trois agents (un responsable de l'aménagement du littoral, un hydrographe et un météorologue) à la *National Tidal Facility* de l'université Flinders (Australie) au titre du Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud
- ◆ Mise en place d'un système d'affichage en temps réel permettant à certains bureaux des services météorologiques de lire instantanément les instruments surveillant l'évolution du

niveau de la mer, les marées et d'autres paramètres météorologiques (Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud)

- ◆ Compilation d'une base de données gérée par SIG regroupant la ZC, le plan d'occupation des sols, le réseau routier, l'aéroport et le récif
- ◆ Mise en place d'une station de MRA avec le concours du Ministère américain de l'énergie
- ◆ Prise en charge de la formation de deux agents aux techniques d'observation météorologique au titre du projet de MRA
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE
- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion multipartite de bilan du projet Capacité21 (Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Financement de la réalisation du rapport sur l'état de l'environnement de Nauru



Nouvelle-Calédonie

- ◆ En collaboration avec l'ORSTOM, organisation et animation de la troisième Conférence du PROE sur le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer. Tous les pays et territoires membres étaient invités. Principaux commanditaires : la France, l'Australie et les États-Unis
- ◆ Projet conjoint du PROE et de l'ORSTOM 1997/98 visant à suivre les mouvements des poissons migrateurs durant les années affectées par le phénomène El Niño
- ◆ Prise en charge de la participation du directeur des services météorologiques à la quatrième Conférence régionale des directeurs des services météorologiques
- ◆ Contribution à la mission d'étude en Chine effectuée par le directeur des services météorologiques, organisée conjointement par le Gouvernement américain et l'OMM



Nioué

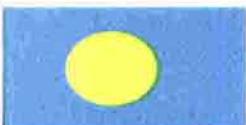
- ◆ Poursuite du soutien technique et financier apporté à la ZC de la forêt d'Huvalu
- ◆ Réalisation d'une étude de la forêt d'Huvalu
- ◆ Prise en charge de l'agent de soutien de la ZC d'Huvalu
- ◆ Contribution financière au recensement des crabes de cocotier de la ZC d'Huvalu
- ◆ Prise en charge d'un participant à l'atelier de suivi et d'évaluation du PCBPS à Apia
- ◆ Prise en charge d'un participant aux réunions multipartites d'étude du PCBPS (Apia, Samoa, nov. 1996 et Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanienne des récifs coralliens
- ◆ Appui de l'action locale au titre de la campagne (production de timbres sur les récifs, concours national de logo, expositions dans les foires locales et concours de chars)
- ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation de Nioué participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies

- ◆ Formation d'un organisateur du secteur privé lors de l'atelier de formation pour les organisateurs et les guides d'activités d'observation des baleines (août 1996, Vava'u, Tonga)
- ◆ Apport de crédits et de soutien technique pour la réalisation d'un guide de l'avifaune de Nioué et d'une d'évaluation des problèmes touchant les oiseaux, le peka et les rongeurs de l'île
- ◆ Prise en charge des participants à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
- ◆ Diffusion d'informations sur l'environnement en réponse aux demandes adressées à la bibliothèque du PROE
- ◆ Aide à la coordination de la contribution et de la participation de Nioué au Programme d'action stratégique pour les eaux internationales dans le Pacifique
- ◆ Financement d'un stage de formation de trois semaines pour trois agents (un météorologue, un hydrologue et un spécialiste des télécommunications) à la *National Tidal Facility* de l'université Flinders (Australie) au titre du Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud
- ◆ Evaluation des besoins pour la base de données sur l'état de l'environnement. Constitution et mise en place de cette base avec le Ministère de l'environnement
- ◆ Mise à disposition de matériel satellitaire à faible résolution dans les services météorologiques. Formation du personnel concerné
- ◆ Prise en charge de la participation du directeur des services météorologiques à divers stages de formation et réunions techniques. Organisé conjointement avec l'OMM
- ◆ Financement par le biais du Plan des petites subventions d'activités organisées par la Direction des affaires communautaires pour la Journée mondiale de l'environnement (juin 1997)
- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE



Iles Mariannes du Nord

- ◆ Contribution à l'action locale au titre de la campagne sur les récifs (concours de peintures murales sur les bâtiments publics et les abribus, concours de décoration des poubelles et expositions dans les bibliothèques)
- ◆ Contribution à un atelier de surveillance et de recherche sur les récifs
- ◆ Animation de l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE à Saipan
- ◆ Prise en charge des participants à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)



Palaos

- ◆ Poursuite du soutien technique et financier apporté pour la gestion de la ZC de Ngeremeduu Bay en collaboration avec le Bureau des ressources naturelles et du développement et prise en charge de l'agent de soutien de cette zone
- ◆ Contribution financière à l'élaboration du dossier de création de la ZC de Rock Island en collaboration avec la *Palau Conservation Society*
- ◆ Prise en charge d'un participant à l'atelier de suivi et d'évaluation du PCBPS à Apia

- ◆ Prise en charge d'un participant aux réunions multipartites d'étude du PCBPS (Apia, Samoa, nov. 1996 et Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Financement et organisation de l'atelier sur les méthodes d'inventaire et de surveillance des récifs coralliens en collaboration avec l'AIMS et le Bureau des ressources naturelles et du développement des Palaos
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanienne des récifs coralliens
- ◆ Financement de l'action locale au titre de la campagne (concours de dissertation et d'affiches, théâtre ambulant (sketches) et programmes de vulgarisation sur les récifs)
- ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation des Palaos participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies
- ◆ Financement de la campagne de protection du dugong organisée par la *Palau Conservation Society* et assistance technique (1997)
- ◆ Prise en charge des participants à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional (Micronésie) de formation à l'utilisation des SIG pour la gestion des populations et du littoral tenu à Pohnpei (EFM)
- ◆ Prise en charge de la participation du responsable des services météorologiques à la quatrième Conférence régionale des directeurs des services météorologiques à Apia
- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)
- ◆ Prise en charge, en collaboration avec l'OSB, d'un volontaire AVA détaché auprès du Bureau des ressources naturelles et du développement
- ◆ Détachement auprès du PROE à des fins de formation d'un agent du Comité de protection de la qualité de l'environnement des Palaos (EQPB) au titre du programme de détachements financé par la NZODA
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE



Papouasie-Nouvelle-Guinée

- ◆ Contribution à l'élaboration d'un ensemble de ressources pédagogiques et de sensibilisation sur le milieu marin pour les écoles
- ◆ Contribution à un atelier de formation aux techniques d'inventaire et de surveillance des récifs coralliens
- ◆ Prise en charge des participants à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanienne des récifs coralliens
- ◆ Financement d'un concours de photos sous-marines
- ◆ Encouragement de la participation du chargé de projet du FEM en PNG à la réunion d'étude du PCBPS
- ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation de PNG participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies
- ◆ A la demande de la Papouasie, conseil sur les instruments ci-dessus
- ◆ Prise en charge des participants à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
- ◆ Aide à la coordination de la contribution et de la participation de la PNG au Programme d'action stratégique

- pour les eaux internationales dans le Pacifique
- ◆ Financement d'un stage de formation de trois semaines pour trois agents (un météorologue, un hydrologue et un responsable de l'aménagement du territoire) à la *National Tidal Facility* de l'université Flinders (Australie) au titre du Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud.
 - ◆ Inauguration officielle du premier projet de mesure du rayonnement atmosphérique (MRA) dans le Pacifique à Manus (PNG)
 - ◆ Mise en place d'un système d'affichage en temps réel permettant aux services météorologiques nationaux de lire instantanément les instruments surveillant l'évolution du niveau de la mer, les marées et d'autres paramètres météorologiques (Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud)
 - ◆ Consultations relatives à un programme PNG/PNUD prévoyant des activités semblables à celles du PICCAP
 - ◆ Mise à disposition de matériel satellitaire à faible résolution dans les services météorologiques nationaux de Port Moresby
 - ◆ Soutien financier et technique régulier des services météorologiques nationaux de Manus (projet de MRA) dont des actions de formation
 - ◆ Prise en charge de la participation du directeur des services météorologiques nationaux à diverses réunions et missions d'études (par ex. en Chine l'an passé)
 - ◆ Poursuite du soutien apporté aux projets conjoints OMM/PROE destinés à renforcer les services météorologiques nationaux
 - ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE
 - ◆ Prise en charge des participants à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)



Samoa

- ◆ Poursuite du soutien technique et financier apporté à la ZC de Saanapu/Sataoa
- ◆ Poursuite du soutien technique et financier apporté à la ZC d'Uafato
- ◆ Prise en charge des agents de soutien des zones de Saanapu/Sataoa et d'Uafato
- ◆ Contribution aux événements organisés à l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité en 1997
- ◆ Organisation d'un recensement des crabes de mangrove dans la ZC de Saanapu/Sataoa
- ◆ Organisation d'un recensement des ifilele (*Instia bijuga*) dans la ZC d'Uafato
- ◆ Contribution financière à la construction d'un système d'approvisionnement en eau pour le village d'Uafato au titre du PCBPS
- ◆ Formation de chargés de la conservation lors de l'atelier de suivi et d'évaluation du PCBPS à Apia
- ◆ Formation des communautés villageoises à des méthodes agricoles et de pêche durables
- ◆ Prise en charge des participants aux réunions multipartites d'étude du PCBPS (Apia, Samoa, nov. 1996 et Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence sur la gestion du littoral dans le bassin Pacifique aux Samoa américaines
- ◆ Contribution à la campagne nationale de protection des récifs (jeu télévisé avec la participation des écoles, bibliobus sur les récifs, visites de sites dégradés et de sites intacts par les écoles)
- ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation du Samoa participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies

- ◆ Contribution financière et technique au projet de protection des tortues exécuté au village d'Auala par le Bureau de tourisme et le Ministère de l'environnement et de la conservation (DEC)
- ◆ Communication de conseils techniques pour l'élaboration d'une proposition de zone marine protégée à l'initiative de l'UICN et de la Banque mondiale (1997)
- ◆ Prise en charge des participants à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
- ◆ Mise à disposition de l'assistance nécessaire pour l'élaboration d'un projet de loi sur l'environnement (financement PNUE)
- ◆ Formation informatique et à la bibliothéconomie du personnel de la cellule environnement
- ◆ Aide régulière au catalogage de la documentation de la bibliothèque du Ministère de l'environnement
- ◆ Diffusion d'informations en réponse aux demandes adressées à la bibliothèque du PROE par le Ministère de l'environnement et les écoles
- ◆ Diffusion de plusieurs rapports d'information sur les projets du PROE et de documents d'information écologique auprès des écoles
- ◆ Organisation d'un atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE à Apia
- ◆ Aide à la coordination de la contribution et de la participation du Samoa au Programme d'action stratégique pour les eaux internationales dans le Pacifique
- ◆ Lancement du projet de l'UNITAR pour la compilation d'un profil d'évaluation de l'infrastructure nationale pour la gestion des substances chimiques
- ◆ Mise en place du PICCAP
- ◆ Financement d'un stage de formation de trois semaines pour trois agents (un hydrographe, un météorologue et un spécialiste des sciences de la Terre) à la *National Tidal Facility* de l'université Flinders (Australie) au titre du Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud
- ◆ Organisation d'un atelier régional à l'intention des enseignants des Etats membres du Forum pour la conception de modules d'étude sur le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer à l'intention des lycées (Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud)
- ◆ Participation à l'élaboration d'une structure pour la collecte de statistiques environnementales avec le concours financier de l'ADB
- ◆ Assistance d'ordre général pour la base de données sur l'état de l'environnement du Service des statistiques
- ◆ Maintenance du matériel satellitaire à faible résolution et soutien correspondant
- ◆ Recherche et acquisition de matériel informatique pour l'Observatoire d'Apia (projet conjoint PROE/OMM)
- ◆ Aide à la participation du directeur de l'Observatoire d'Apia à diverses réunions techniques
- ◆ Hôte de la quatrième Conférence régionale des directeurs des services météorologiques à Apia conjointement avec les services météorologiques nationaux
- ◆ Organisation de la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)
- ◆ Organisation des réunions du comité chargé d'élaborer la ligne d'action du groupe de travail sur la SNAGE samoan pour mettre au point les projets de politiques sur l'occupation des sols, les eaux, la démographie et la gestion des déchets (projet Capacité 21)
- ◆ Prise en charge d'un participant à l'atelier sur l'environnement et le développement durable organisé à l'intention des chargés de prêt des banques de développement au titre du projet Capacité 21 (Pohnpei, EFM, nov. 1996)
- ◆ Allocation d'une petite subvention au Groupe des Jeunes méthodistes d'Alafua pour un char sur un thème écologique à la Fête de l'indépendance (juin 1997)
- ◆ Allocation d'une petite subvention à l'Ecole Normale du Samoa pour l'Album commémoratif reflétant la collaboration à l'éducation écologique entre le PROE et le Samoa (mars 1997)
- ◆ Allocation d'une petite subvention au Ministère de l'agriculture, des forêts, de la pêche et de la météorologie pour un stand de sensibilisation écologique lors du Salon agricole du Samoa (août 1997)
- ◆ Prise en charge des participants à la réunion multipartite d'étude du PCBPS (Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Organisation d'un concours scolaire de peintures murales sur un sujet lié à l'environnement durant la Semaine samoane de l'environnement (1997)
- ◆ Compilation du Glossaire des termes écologiques samoans en association avec *O le Siosiomaga Society*
- ◆ Réunions d'information régulières sur des questions d'environnement pour les médias du Samoa



Iles Salomon

- ◆ Poursuite du soutien technique et financier apporté à la ZC de Komarindi
- ◆ Poursuite du soutien technique et financier apporté à la ZC d'Arnavon et prise en charge de l'agent de soutien de cette zone
- ◆ Financement de la mission d'étude des membres du comité de coordination de la zone d'Arnavon à Vanuatu
- ◆ Contribution à un atelier sur l'approche rurale participative pour les communautés locales et les chargés de la conservation
- ◆ Prise en charge de quatre participants à l'atelier sur l'écotourisme à Kosrae
- ◆ Prise en charge de deux agents de soutien de ZC participant à l'atelier de suivi et d'évaluation du PCBPS à Apia
- ◆ Prise en charge d'un représentant du gouvernement participant aux réunions multipartites d'étude du PCBPS (Apia, Samoa, nov. 1996 et Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Financement d'un stage de formation au Queensland (Australie) pour l'agent de la zone de Komarindi
- ◆ Prise en charge des participants à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanienne des récifs coralliens
- ◆ Appui de l'action locale au titre de la campagne (débat radiophoniques mensuels, jeu sur les récifs et concours national de dissertation)
- ◆ Production d'un film vidéo sur la ZC d'Arnavon
- ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation des Iles Salomon participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies
- ◆ Allocation de crédits spéciaux pour assister à la dixième Conférence des Parties à la CITES en Afrique (juin 1997) afin d'évaluer les avantages apportés par cette convention
- ◆ Financement de l'action de protection et de surveillance des tortues dans la ZC d'Arnavon et poursuite du soutien apporté à ce niveau (1996)
- ◆ Prise en charge des représentants du gouvernement et des ONG participant à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
- ◆ Diffusion d'informations pour la campagne sur les récifs en réponse aux demandes adressées à la bibliothèque du PROE
- ◆ Aide à la coordination de la contribution et de la participation des Iles Salomon au Programme d'action stratégique pour les eaux internationales dans le Pacifique
- ◆ Lancement du projet de l'UNITAR pour la compilation d'un profil d'évaluation de l'infrastructure nationale pour la gestion des substances chimiques
- ◆ Mise en place du PICCAP
- ◆ Financement d'un stage de formation de trois semaines pour trois agents (un enseignant, un météorologue et un océanographe) à la *National Tidal Facility* de l'université Flinders (Australie) au titre du Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud
- ◆ Mise en place d'un système d'affichage en temps réel permettant aux services météorologiques nationaux de lire instantanément les instruments surveillant l'évolution du niveau de la mer, les marées et d'autres paramètres météorologiques (Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud)
- ◆ Concertation relative à la base de données sur l'état de l'environnement. Constitution et mise en place de cette base avec le Ministère de l'environnement
- ◆ Prise en charge des agents des services météorologiques participant à divers stages de formation et réunions sous les auspices de l'OMM, de la Convention-cadre sur les changements climatiques, du PROE, etc.
- ◆ Assistance régulière aux services météorologiques pour leur matériel et leurs systèmes de télécommunication
- ◆ Organisation d'ateliers sur la gestion des ressources communautaires dans la Province du Centre, la Province de Malaita et la Province de Temotu (projet Capacité 21)
- ◆ Financement de la compilation d'une série de dépliants d'information sur les médecines traditionnelles (projet Capacité 21)

- ◆ Commande d'une étude des actions de formation menées par les services de conseil technique des Iles Salomon auprès d'un expert-conseil (projet Capacité 21)
- ◆ Organisation d'un stage de formation pour les services de conseil technique nationaux
- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)
- ◆ Prise en charge d'un participant à l'atelier sur l'environnement et le développement durable organisé à l'intention des chargés de prêt des banques de développement au titre du projet Capacité 21 (Pohnpei, EFM, nov. 1996)
- ◆ Prise en charge des représentants du gouvernement et des ONG participant à la réunion multipartite d'étude du PCBPS (Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE



Tokelau

- ◆ Assistance régulière aux services météorologiques pour leur matériel et leurs systèmes de télécommunication
- ◆ Allocation d'une petite subvention pour la construction d'une porcherie afin d'améliorer l'hygiène à Nukunono
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE



Tonga

- ◆ Poursuite du soutien technique et financier apporté à la ZC marine d'Ha'apai
- ◆ Réalisation d'un inventaire partiel de la biodiversité dans la ZC d'Ha'apai
- ◆ Prise en charge de l'agent de soutien de la zone
- ◆ Elaboration d'un plan d'action pour la conservation communautaire de la zone d'Ha'apai
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sur l'écotourisme à Kosrae
- ◆ Prise en charge d'un participant à l'atelier de suivi et d'évaluation du PCBPS à Apia
- ◆ Prise en charge d'un représentant du gouvernement participant aux réunions multipartites d'étude du PCBPS (Apia, Samoa, nov. 1996 et Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Organisation d'un atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'inventaire et de surveillance des récifs coralliens à Vava'u
- ◆ Production d'un film vidéo sur la ZC d'Ha'apai
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanienne des récifs coralliens
- ◆ Appui de l'action locale au titre de la campagne (présentation de diapositives et concours de dessin)
- ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation des Tonga participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies
- ◆ Financement de l'étude sur la translocation du malau (une espèce de mégapode menacée) et des travaux connexes sur l'avifaune réalisés par le *Wildlife Centre* des Tonga
- ◆ Mise à disposition de formation, de moyens, d'informations et de conseils pour le développement des activités touristiques d'observation des baleines aux Tonga (1996 et 1997), notamment en vue de l'élaboration de principes directeurs pour les entreprises de tourisme
- ◆ Prise en charge de six participants à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)

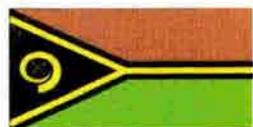
- ◆ Aide à la coordination de la contribution et de la participation des Tonga au Programme d'action stratégique pour les eaux internationales dans le Pacifique
- ◆ Lancement du projet de l'UNITAR pour la compilation d'un profil d'évaluation de l'infrastructure nationale pour la gestion des substances chimiques
- ◆ Contribution à un projet de sensibilisation sur les pesticides du *Tonga Trust*
- ◆ Financement d'un stage de formation de trois semaines pour trois agents (un hydrographe, un responsable de l'aménagement du territoire et un météorologue) à la *National Tidal Facility* de l'université Flinders (Australie) au titre du Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud
- ◆ Mise en place d'un système d'affichage en temps réel permettant aux services météorologiques de lire instantanément les instruments surveillant l'évolution du niveau de la mer, les marées et d'autres paramètres météorologiques (Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud)
- ◆ Installation du matériel satellitaire à faible résolution dans les services météorologiques nationaux
- ◆ Consultations sur la base de données sur l'état de l'environnement. Constitution et mise en place de cette base avec le Ministère de l'environnement
- ◆ Assistance technique régulière des services météorologiques et aide à la formation, notamment entretien du matériel satellitaire et aide aux agents participants aux réunions organisées par le PROE et l'OMM
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE
- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)
- ◆ Allocation d'une petite subvention pour le nettoyage de la forêt de palétuviers près de Nuku'alofa organisé par le Ministère de l'environnement



Tuvalu

- ◆ Poursuite du soutien technique et financier apporté au parc marin de Funafuti
- ◆ Organisation d'un stage de plongée sous-marine pour les chargés de la conservation et d'autres agents des services publics
- ◆ Contribution à l'inventaire de la biodiversité du parc marin de Funafuti
- ◆ Prise en charge d'un participant à l'atelier de suivi et d'évaluation du PCBPS à Apia
- ◆ Prise en charge de deux participants aux réunions multipartites d'étude du PCBPS (Apia, Samoa, nov. 1996 et Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Réalisation du premier volet de l'initiative PROE/Australie sur l'évaluation de la vulnérabilité des Etats atolliens au changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer et les méthodes d'adaptation
- ◆ Allocation de crédits et de conseils pour étudier l'impact des échouages de navires sur les récifs de Tuvalu
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanienne des récifs coralliens
- ◆ Appui de l'action locale au titre de la campagne (ateliers de sensibilisation du public, concours de dissertation et d'affiches, émissions radiophoniques)
- ◆ Confirmation de l'aide au recensement des crabes de cocotier dans la ZC de Funafuti
- ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation de Tuvalu participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies
- ◆ Prise en charge des participants à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)

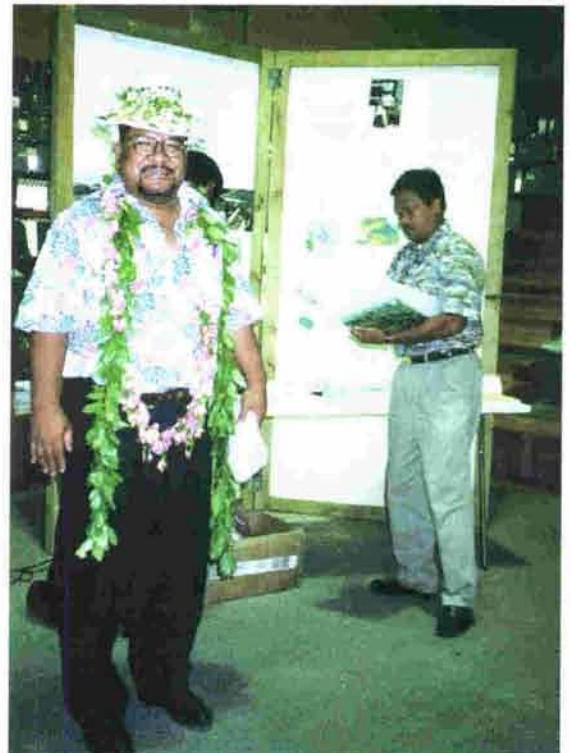
- ◆ Aide à la coordination de la contribution et de la participation de Tuvalu au Programme d'action stratégique pour les eaux internationales dans le Pacifique
- ◆ Mise en œuvre d'un projet conjoint avec la SOPAC pour l'élaboration du Plan de gestion des déchets solides de Tuvalu
- ◆ Mise en place du PICCAP. Nomination du coordonnateur et formation de l'équipe nationale
- ◆ Financement d'un stage de formation de trois semaines pour trois agents (un météorologue, un responsable de l'aménagement du territoire et un hydrographe) à la *National Tidal Facility* de l'université Flinders (Australie) au titre du Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud
- ◆ Réalisation du quatrième volet du projet d'évaluation de la vulnérabilité et de gestion intégrée des zones côtières financé par le PROE et le Japon
- ◆ Recherche d'un spécialiste de Tuvalu apte à contribuer à la formation de gestionnaires du littoral aux Iles Marshall
- ◆ Mise en place d'un système d'affichage en temps réel permettant aux services météorologiques de lire instantanément les instruments surveillant l'évolution du niveau de la mer, les marées et d'autres paramètres météorologiques (Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud)
- ◆ Consultations sur la base de données sur l'état de l'environnement. Constitution et mise en place de cette base avec le Ministère de l'environnement
- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)
- ◆ Allocation d'une petite subvention pour des activités de sensibilisation lors de la Semaine nationale de l'environnement
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE



Vanuatu

- ◆ Poursuite du soutien technique et financier apporté à la ZC de Vatthe (Santos)
- ◆ Allocation de crédits pour la mise sur pied d'activités écotouristiques à Vatthe
- ◆ Prise en charge de l'agent de soutien de la zone
- ◆ Allocation de crédits pour la promotion de la zone
- ◆ Prise en charge d'un participant à l'atelier de suivi et d'évaluation du PCBPS à Apia
- ◆ Prise en charge d'un participant aux réunions multipartites d'étude du PCBPS (Apia, Samoa, nov. 1996 et Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Prise en charge d'un participant à l'atelier sur l'écotourisme à Kosrae
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion d'organisation de la campagne pour l'Année océanique des récifs coralliens
- ◆ Appui de l'action locale au titre de la campagne (théâtre ambulant, concours d'affiches sur le problème des détritiques jonchant les récifs, expositions)
- ◆ Retirage du film vidéo sur la ZC de Big Bay
- ◆ Conseil technique et stratégique et assistance de suivi pour la délégation de Vanuatu participant aux réunions et négociations sur l'environnement telles que : Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention sur la diversité biologique, Convention-
- cadre sur les changements climatiques, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies
- ◆ Financement du projet d'information et de sensibilisation à la CITES (1997)
- ◆ Soutien technique et financier et action de formation pour l'initiative de protection communautaire des tortues mise en œuvre par le Wan Smolbag Theatre et le Ministère de la pêche (1996 et 1997)
- ◆ Prise en charge des participants à la sixième Conférence du Pacifique Sud sur la conservation de la nature (sept. 1997, Pohnpei, EFM)
- ◆ Mise à disposition d'un ordinateur et de logiciel pour la bibliothèque de la cellule environnement et formation informatique et à la bibliothéconomie du personnel de la cellule

- ◆ Diffusion d'informations sur des questions d'environnement en réponse aux demandes adressées à la bibliothèque du PROE
- ◆ Aide à la coordination de la contribution et de la participation de Vanuatu au Programme d'action stratégique pour les eaux internationales dans le Pacifique
- ◆ Lancement du projet de l'UNITAR pour la compilation d'un profil d'évaluation de l'infrastructure nationale pour la gestion des substances chimiques
- ◆ Mise en place du PICCAP. Formation du comité national sur le changement climatique
- ◆ Financement d'un stage de formation de trois semaines pour trois agents (un hydrographe, un météorologue et un océanographe) à la *National Tidal Facility* de l'université Flinders (Australie) au titre du Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud
- ◆ Contribution à l'élaboration à l'intention des services des statistiques d'un projet de structure de collecte de statistiques environnementales avec le concours financier de l'ADB (projet ATER 5555)
- ◆ Entretiens avec le Ministère de l'environnement pour l'évaluation des besoins concernant la base de données sur l'état de l'environnement
- ◆ Mise à disposition de matériel satellitaire à faible résolution dans les services météorologiques nationaux (installation, formation et maintenance)
- ◆ Prise en charge des agents des services météorologiques participant à des réunions techniques et à des stages de formation organisés par le PROE et l'OMM
- ◆ Prise en charge et soutien technique du chargé de programme pour la Mélanésie du projet Capacité 21 pour l'organisation d'activités de renforcement des compétences et de la sensibilisation relatives au développement durable
- ◆ Organisation d'une exposition sur le développement durable lors de la Semaine nationale de l'environnement
- ◆ Organisation de deux ateliers d'éducation écologique pour les Eglises à Port-Vila et Espiritu Santo (août 1996)
- ◆ Organisation d'un atelier sur la production et l'utilisation des médias pour l'éducation écologique (sept. 1996)
- ◆ Organisation d'un atelier de conception de matériel pédagogique sur l'environnement et réalisation de trois affiches et de supports de sensibilisation écologique en bichlamar pour les écoles (Port-Vila, oct. 1996)
- ◆ Prise en charge d'un participant à la Conférence régionale des responsables de planification sur le développement durable (projet Capacité 21, Apia, Samoa, juin 1996)
- ◆ Commande d'un dossier d'information sur le développement durable auprès d'un expert-conseil local au titre du projet Capacité 21 (dossier traduit en bichlamar et en français)
- ◆ Prise en charge d'un participant à l'atelier sur l'environnement et le développement durable organisé à l'intention des chargés de prêt des banques de développement au titre du projet Capacité 21 (Pohnpei, EFM, nov. 1996)
- ◆ Prise en charge d'un participant à la réunion multipartite d'étude du PCBPS (Nandi, Fidji, nov. 1997)
- ◆ Prise en charge de deux participants à l'atelier sous-régional de formation des formateurs aux techniques d'EIE



Les représentants de Tuvalu et de Nauru n'ont pas mâché leurs mots lors des négociations internationales sur le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer. Ci-contre le Premier ministre de Tuvalu, Monsieur Bikenibeu Paeniu, visite le stand d'exposition sur le projet de surveillance du climat et du niveau de la mer exécuté par le PROE, à l'occasion de la conférence du Forum du Pacifique Sud à Rarotonga en 1997.

Crédits disponibles et dépenses pour la période 1996/1997

Crédits disponibles en 1996

Le total des crédits mis à la disposition du PROE en 1996 s'est élevé à 8 286 732 USD, dont un montant de 2 767 759 USD reporté de l'exercice précédent. Les crédits effectivement reçus en 1996 se montent à 5 518 973 USD. Sur les 2 950 731 USD non engagés en 1996, 2 788 719 USD étaient destinés à des projets prévus pour 1997.

Crédits disponibles en 1997

Le total des crédits mis à la disposition du PROE en 1997 s'est élevé à 7 774 286 USD, dont un montant de 2 950 731 USD reporté de l'exercice précédent. Les crédits effectivement reçus en 1997 se montent à 4 823 555 USD. Sur les 1 922 587 USD non engagés en 1997, 1 760 575 USD étaient destinés à des projets prévus pour 1998.

Sources de financement

Financement pour la période 1996/1997

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des crédits disponibles par fonction en 1996 et en 1997

Fonction	1996 (USD)	1997 (USD)
Mise en œuvre des projets	7 231 416	6 713 953
Gestion des projets	305 177	432 633
Fonction primaire	750 139	627 700
Total	8 286 732	7 774 286

La majorité des crédits a été allouée par des bailleurs de fonds, dont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Agence australienne pour le développement international (AusAID), le Programme canadien d'exploitation de l'océan Pacifique Sud (C-SPOD) et l'agence néo-zélandaise d'aide publique au développement (NZODA).

Le solde des crédits provenait des contributions versées par les gouvernements et administrations membres ainsi que du fi-

nanement alloué à des projets spécifiques par divers gouvernements et par un certain nombre d'organisations régionales et internationales, notamment le *Commonwealth Fund for Technical Cooperation* (CFTC), le Gouvernement danois, l'Union européenne, le Gouvernement français, le Laboratoire national américain de Los Alamos, le Gouvernement de la République de Chine (Taiwan), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Gouvernement américain et l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Dépenses

Le total des dépenses engagées par le Secrétariat pour mettre en œuvre le programme de travail du PROE s'est élevé à 5 454 812 USD en 1996 et à 5 933 139 USD en 1997. Une répartition de ces dépenses est présentée au tableau ci-dessous.

Dépenses pour la période 1996/1997

Fonction	1996 (USD)	1997(USD)
Mise en œuvre des projets		
<i>Conservation des ressources naturelles</i>	1 576 558	2 079 818
<i>Gestion et planification de l'environnement</i>	1 468 876	1 737 396
<i>Education écologique, information et renforcement des moyens</i>	950 880	832 694
<i>Autres projets</i>	446 488	384 268
Total des dépenses de mise en œuvre des projets	4 442 802	5 034 176
Dépenses de gestion des projets	364 829	389 318
Dépenses encourues par la fonction primaire (voir remarque 1)	647 181	509 645
Total	5 454 812	5 933 139

Remarque 1 : Les dépenses de la fonction primaire en 1996 comprennent un montant de 104 171 USD au titre des coûts de mise en œuvre de projets non financés.

Relations avec d'autres organisations

Bailleurs de fonds

Les contributions reçues des organisations internationales, de même que les contributions des gouvernements, qu'il soient membres ou non de l'organisation, constituent une part importante du budget annuel du PROE.

Un des principaux intervenants est le PNUD, qui a largement contribué au renforcement institutionnel du PROE pendant les premières années de l'organisation à Apia, par le biais de son projet de planification et de mise en oeuvre du Programme régional de l'environnement dans le Pacifique. Durant la même période, le PNUD a apporté son soutien aux cellules environnement des gouvernements et administrations membres par l'intermédiaire du PROE, dans le cadre du Projet de Stratégies nationales de gestion de l'environnement.

Poursuivant cette tradition d'assistance, l'administrateur du PNUD et le directeur du PROE ont signé à la Barbade, en 1994, un accord confiant l'exécution du projet Capacité 21 au PROE. Ce projet a été mis sur pied pour assurer le suivi et la mise en oeuvre des décisions prises lors du Sommet de la Terre en 1992.

Le Fonds pour l'environnement mondial, qui est administré conjointement par la Banque mondiale, le PNUE et le PNUD, finance en collaboration avec l'Australie le Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud, le plus important projet mis en oeuvre par le PROE.

En leur qualité de gouvernements membres du PROE, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont, cette année encore, généreusement contribué à un grand nombre d'activités relevant de programmes, tout en s'acquittant de contributions volontaires destinées à financer les frais d'exploitation du Secrétariat au titre de la fonction primaire. Une partie des ressources extra-budgétaires allouées a permis de prendre en charge des postes de programme essentiels. La France et les États-Unis ont également alloué des crédits pour des projets particuliers.

Le FNUAP a apporté son soutien financier en finançant un projet qui a pour objet l'intégration des considérations de population et d'environnement.

Le Canada, le Japon et le Danemark, qui ne sont pas membres du PROE, ont continué de contribuer à des projets du PROE portant sur la gestion des zones côtières, la protection des tortues marines et les incidences du changement climatique.

Le PROE a également bénéficié de l'aide financière de la République de Chine (Taiwan), du Secrétariat général du Commonwealth par le biais de son Fonds de coopération technique, de l'Initiative Darwin financée par le Royaume-Uni, du Ministère américain de l'énergie par le truchement du Laboratoire national de Los Alamos et de l'Organisation météorologique mondiale.

Comme par le passé, le PNUE a apporté son soutien à un certain nombre de projets du PROE, notamment au PENRIC, qui en est maintenant à sa sixième année. Grâce à ce projet, le PROE est doté de systèmes d'information géographique pour l'évaluation de l'environnement. En outre, le Bureau régional du PNUE pour l'Asie et le Pacifique a contribué au financement d'un atelier sur la gestion des déchets en mai 1997, ainsi qu'à des initiatives sur le droit de l'environnement et sur l'enseignement de l'environnement dans le troisième cycle, sous le couvert du projet NETTLAP.

Institutions associées

Outre les organisations et les gouvernements bailleurs de fonds déjà mentionnés, de nombreuses institutions régionales et internationales prêtent leur concours au PROE, soit en mettant à disposition leurs connaissances techniques, soit par le biais de dons en nature ou d'accords de sous-traitance ou de conseil.

Le PROE travaille depuis de nombreuses années en collaboration avec un certain nombre d'instituts et d'agences techniques de la région, dont les universités du Pacifique Sud, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Guam et d'Hawaï, le *Community College of Micronesia*, le *East-West Center* à Honolulu, le Laboratoire d'études et de surveillance de l'environnement à Tahiti, l'ORSTOM et l'université française du Pacifique Sud à Nouméa.

Parmi les autres institutions régionales associées au PROE, citons l'université de Sydney, l'université Macquarie, l'université de Wollongong, l'université James Cook et l'Institut australien des sciences marines (AIMS) en Australie, l'université d'Auckland et l'université de Waikato en Nouvelle-Zélande.

Le PROE travaille également en étroite collaboration avec d'autres organisations intergouvernementales régionales au sein du Comité de coordination des organisations du Pacifique Sud (CCOPS), dont le Secrétariat général de la communauté Pacifique (CPS) à Nouméa et le Secrétariat général du Forum à Suva, ainsi que la Commission de géoscience appliquée du Pacifique Sud (SOPAC) à Suva, l'Agence des pêches du Forum (FFA) à Honiara, le *Tourism Council of the South Pacific* (TCSP) et le *Pacific Islands Development Programme* (PIDP) à Honolulu.

D'autres organisations se sont aussi jointes aux efforts déployés par le PROE, notamment l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI), le Fonds mondial pour la nature (WWF), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Office du parc marin de la Grande barrière de corail (GBRMPA), *Whales Alive*, la Fondation du droit international de l'environnement (FIELD) et l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (US EPA).

Par le biais de divers mémorandums d'accord, le PROE met en œuvre des projets conjoints avec un certain nombre d'organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales, dont l'Organisation maritime internationale (OMI), le Secrétariat de la Convention de Bâle, l'Union mondiale pour la nature (UICN) à Genève, *The Nature Conservancy* (TNC) à Honolulu, le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature (WCMC) à Cambridge, l'*International Centre for Protected Landscapes* (ICPL) aux pays de Galles, l'*Australian Overseas Service Bureau*, le Programme canadien d'exploitation de l'océan Pacifique Sud (C-SPOD), le ministère néo-zélandais de la conservation et l'Agence nationale australienne pour la conservation de la nature (ANCA).

Le PROE travaille également en étroite collaboration avec les Secrétariats des trois conventions suivantes: la Convention du patrimoine mondial, la Convention sur la diversité biologique et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES) afin d'appuyer les efforts de mise en œuvre de ces instruments dans les pays insulaires océaniques.

Divers pays et territoires de la région ont soutenu les activités de programme et de formation organisées par le PROE en se proposant d'être les hôtes de réunions régionales ou sous-régionales. En outre, de nombreux experts-conseils indépendants de la région ont fourni des services de conseil au PROE dans des domaines de compétences non représentés au sein de l'organisation.

Le PROE remercie l'ensemble des institutions et des experts-conseils pour le concours qu'il lui ont apporté au cours de l'année passée.

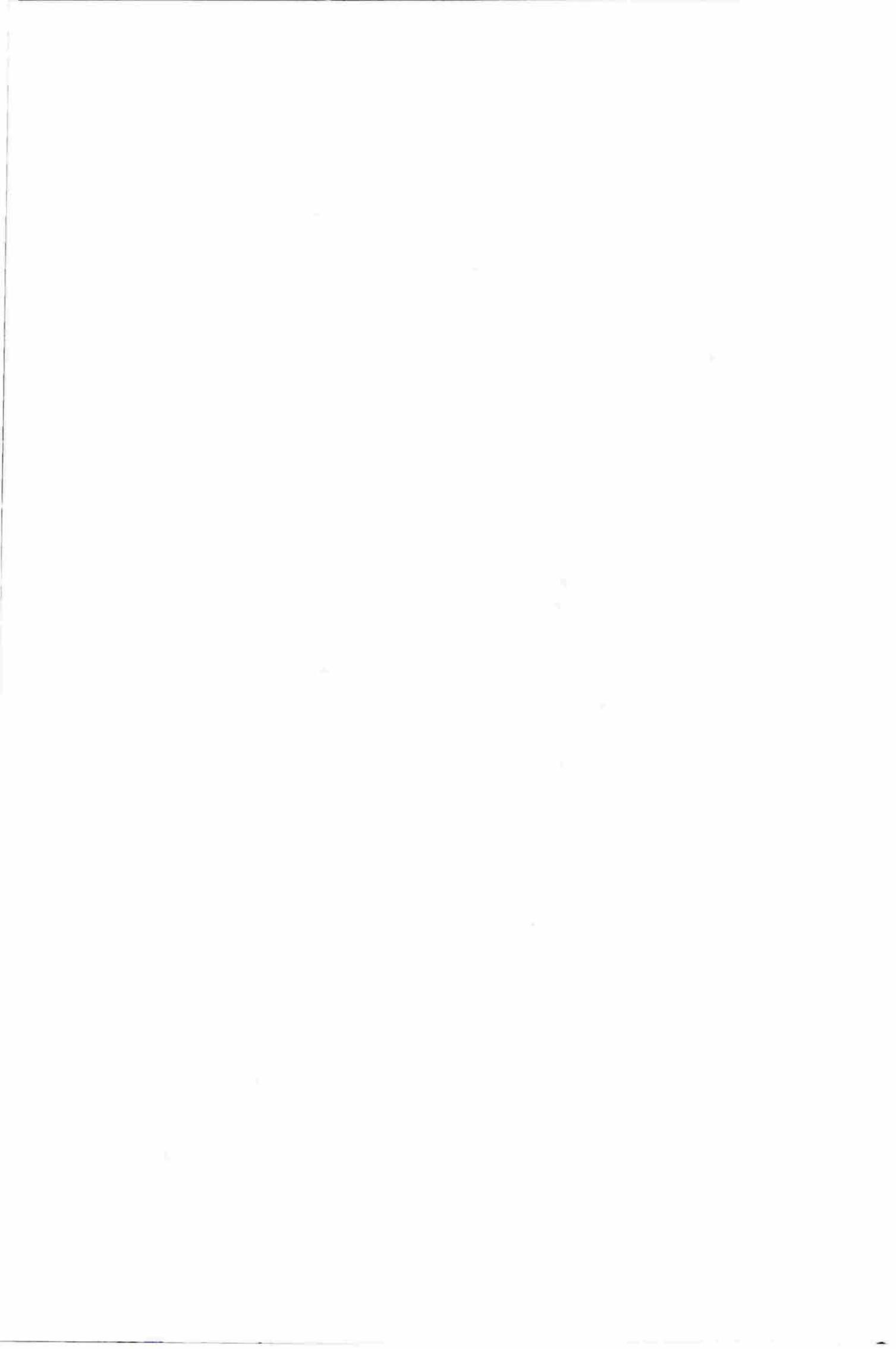
Liste des abréviations

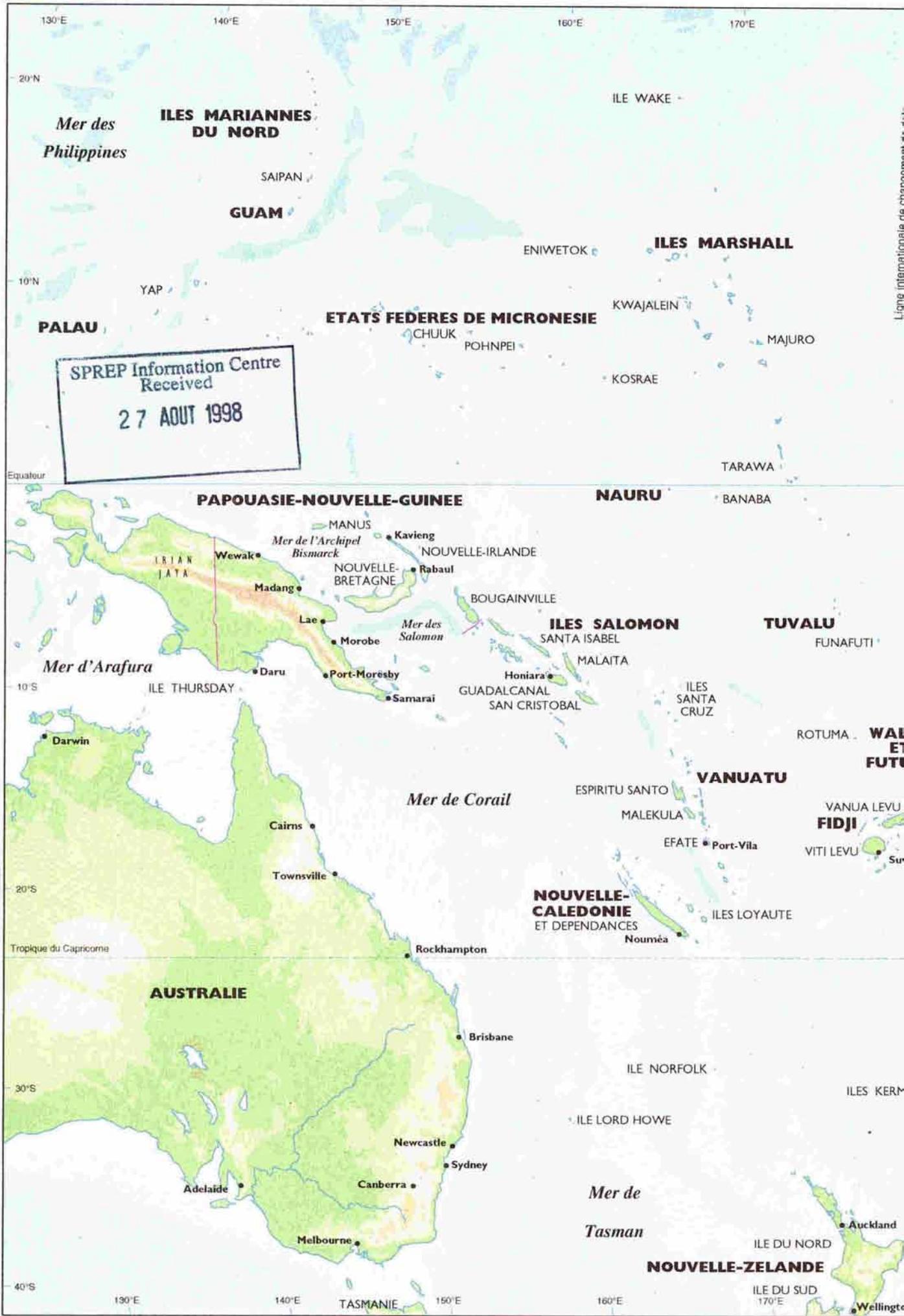
ACDI	Agence canadienne pour le développement international
ADB	Banque asiatique du développement
AIMS	Institut australien des sciences marines
APEI	Alliance des petits Etats insulaires
ARCS	Station d'observation du rayonnement atmosphérique et des nuages
ASLIS	American Samoa Land Information System
ATER	Assistance technique à l'environnement régional
AusAID	Agence australienne pour le développement international
AVA	Australian Volunteers Abroad
BCN	Biodiversity Conservation Network
C-SPOD	Programme canadien d'exploitation de l'océan Pacifique Sud
CCCC	Convention-cadre sur les changements climatiques
CCOPS	Comité de coordination des organisations du Pacifique Sud
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CGT	Coordinateur de groupe de travail
CIB	Centre d'information/bibliothèque du PROE
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
COP	Conférences des Parties
CPS	Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
DEST	Ministère de l'environnement, des sports et des territoires (Australie)
EFM	Etats fédérés de Micronésie
EIE	Etude d'impact sur l'environnement
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
FPS	Forum du Pacifique Sud
GBRMPA	Office du parc marin de la Grande barrière de corail

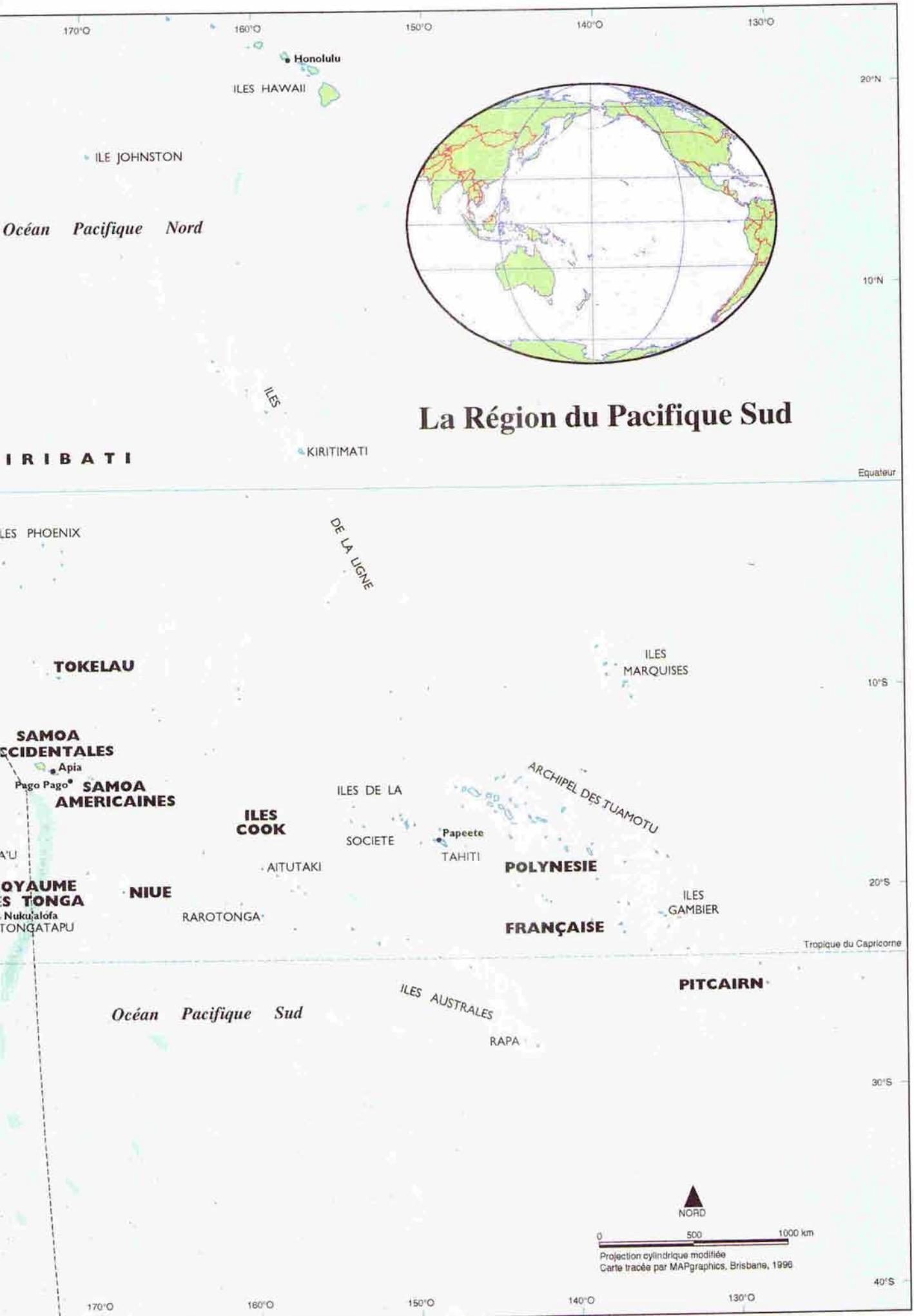
GCRMN	Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GTN	Groupe de travail national
GTR	Groupe de travail régional
ICPL	International Centre for Protected Landscapes
IIRC	Initiative internationale sur les récifs coralliens
MRA	Mesure du rayonnement atmosphérique
NCDS	Centre national pour les études de développement (National University of Australia)
NLTB	Native Lands Trust Board
NOAA	Administration américaine pour les océans et l'atmosphère
NZODA	Agence néo-zélandaise pour le développement extérieur
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
ONG	Organisation non gouvernementale
ORSTOM	Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération
OSB	Overseas Service Bureau (Australie)
PAM	Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres
PAS	Programme d'action stratégique pour les eaux internationales de la région insulaire océanienne
PCB	Polychlorobiphényles
PCBPS	Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud
PENRIC	Centre d'information du Pacifique sur l'environnement et les ressources naturelles
PICCAP	Programme d'assistance aux îles du Pacifique en matière de changement climatique
PIDP	Programme de développement des îles du Pacifique
PINA	Pacific Island News Association
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement

PRCA	Programme régional de conservation de l'avifaune
PRCTM	Programme régional de conservation de la tortue marine
PREMGEP	Programme de renforcement des moyens pour la gestion de l'environnement dans le Pacifique
PROE	Programme régional océanien de l'environnement
PROMO	Chargés de la communication auprès des organisations régionales du Pacifique
PSDN	Programme de réseau développement durable du Pacifique
PZC	Projet de zone de conservation
SIG	Systèmes d'information géographique
SNAGE	Stratégie nationale de gestion de l'environnement
SOPAC	Commission de géoscience appliquée du Pacifique Sud
SPaRCE	Expérience sur le climat et les précipitations dans les écoles du Pacifique
TNC	The Nature Conservancy
UE	Union européenne
UICN	Union mondiale pour la nature
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
USD	Dollars américains
USP	University of the South Pacific
WCMC	Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature
WWF	Fonds mondial pour la nature
ZC	Zone de conservation











PROE

Programme régional océanien de l'environnement